

HARVARD UNIVERSITY



LIBRARY

OF THE

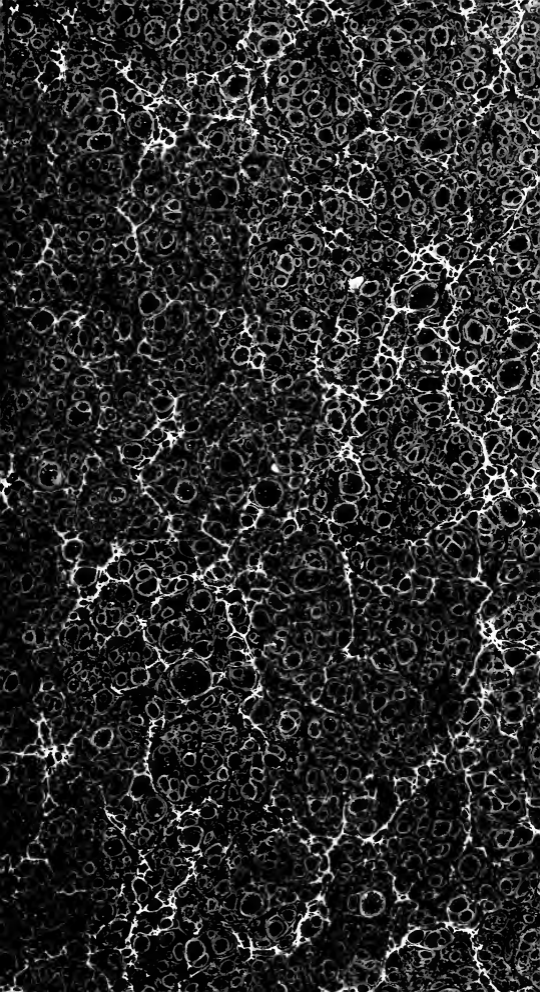
MUSEUM OF COMPARATIVE ZOOLOGY

38,447

GIFT OF

Harvard College Library

July 18, 1912.





SEULE ÉDITION COMPLÈTE

DES

SUITES A BUFFON,

FORMAT IN-18.

VERS.

TOME SECOND.

CETTE Collection, primitivement publiée par les soins de M. Déterville, et qui est devenue la propriété de M. Roret, ne peut être donnée par d'autres éditeurs, n'étant pas, comme les OŒuvres de Buffon, dans le domaine public.

Les personnes qui auraient les suites de Lacépède, contenant seulement les Poissons et les Reptiles, auront la liberté de ne pas les prendre dans cette Collection.

Cette Collection formera 108 volumes, ornés d'environ 600 Planches, dessinées d'après nature, par Desève, et précieusement terminées au burin. Elle se composera des ouvrages suivans :

HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES, par MM. DE TIGNY et BRONGNIART.	20 vol.
— DES VÉGÉTAUX, par M. DE MIRBEL.	30 vol.
— DES COQUILLES, par M. BOSQ.	10 vol.
— DES VERS, par M. BOSQ.	6 vol.
— DES CRUSTACÉS, par M. BOSQ.	4 vol.
— DES MINÉRAUX, par M. PATRIN.	10 vol.
— DES POISSONS, de BLOCH, par M. CASTEL.	20 vol.
— DES REPTILES, par MM. SONNINI et LATREILLE.	8 vol.

Prix de chaque volume, 75 c.

Prix de chaque Livraison de Figures, composée d'environ 5 Planches, pour les souscripteurs 35 cent. en noir, et 1 fr. Fig. coloriées.

Il paraîtra régulièrement, le samedi de chaque semaine, 2 volumes et 2 Livraisons de Planches, à partir du 1^{er} février 1830.

Nota. Une partie de ces ouvrages ayant déjà paru, en réunissant les deux volumes ou parties qui seront en vente chaque samedi, on pourra les faire relier ou cartonner à volonté.

HISTOIRE NATURELLE

DES VERS,

CONTENANT LEUR DESCRIPTION ET LEURS MOEURS ;

Avec Figures dessinées d'après nature ;

PAR L.-A.-G. BOSCH,

Membre de l'Académie des Sciences.

SECONDE ÉDITION.

TOME SECOND.



PARIS,

A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,

RUE HAUTEFEUILLE, AU COIN DE LA RUE DU BATTOIR.

CHEZ RAYNAL, RUE PAVÉE-SAINT-ANDRÉ, N° 13.



1830.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,
Rue de la Harpe, n° 78.

HISTOIRE NATURELLE

DES VERS.

S U I T E

DES VERS INTESTINS.

ÉCHINORINQUE, *ECHINORINCHUS*,
Muller.

Corps allongé, cylindrique, ayant l'extrémité antérieure terminée par une trompe courte, rétractile, hérissée de crochets recourbés.

C'EST à Muller qu'on doit l'établissement de ce genre, et la connoissance de la plus grande partie des espèces qui le composent. Linnæus l'a ignoré complètement, et aucun auteur français n'en a parlé. Aussi les généralités

qui le concernent ne seront-elles pas longues à développer.

Les échinorinques , comme les tænia , vivent uniquement dans l'intérieur des intestins des quadrupèdes , des oiseaux , des reptiles et des poissons : on n'en a pas encore trouvé dans l'homme. Ce sont des vers ordinairement cylindriques , non articulés , avec une trompe armée de crochets nus et immobiles , dirigés en arrière , qui les fixent , souvent pour toute leur vie , dans un trou qu'ils forment aux tégumens de l'intestin. Le nombre des crochets varie dans chaque espèce : quelques-unes en ont des centaines , régulièrement ou irrégulièrement disposés sur des trompes de formes variables ; d'autres n'en ont qu'un petit nombre.

Il paroît que les échinorinques percent souvent , d'outre en outre , les intestins , et qu'ils font par là périr

l'animal qu'ils habitent. Cependant, comme on a plus étudié les caractères des espèces que leurs mœurs, et que se trouvant toutes, excepté une, dans des animaux que l'homme n'a pas intérêt de conserver, on n'a pas de données suffisantes à cet égard.

Les échinorinques vivent, sans doute, comme les tœnia, des sucres gastriques ou pancréatiques qui coulent dans les intestins; ou, comme les hydatides, des humeurs lymphatiques qui filtrent du canal intestinal, et que l'irritation, produite par leurs crochets, fait fluer en plus grande quantité dans le lieu où ils sont fixés.

Gmelin avoit placé à la suite des échinorinques, sous le nom d'*haeruca*, un ver qui n'en diffère que parce qu'il n'a qu'un seul rang de crochets. Lamarck l'a réuni avec eux, et avec raison, ce caractère n'étant pas assez

important pour mériter à une seule espèce un genre particulier.

Il est probable que les échinorinques sont extrêmement nombreux dans la nature, puisque la liste qu'on en va présenter, qui monte à quarante-huit espèces, n'est que le fruit des recherches de trois ou quatre observateurs, fixés dans le nord de l'Europe. Combien n'en doit-on pas espérer de nouvelles des travaux des voyageurs dans les pays où le nombre des animaux est quinze à vingt fois plus considérable qu'en Danemark et en Allemagne, tels que dans l'Amérique méridionale et dans les grandes îles de l'Inde?

On a cru distinguer les mâles des femelles dans ce genre; on a pris pour des œufs, comme dans les tœnia, de petits corps oviformes qui se voient fréquemment dans leur intérieur; mais on doit avouer que la généra-

tion de ces animaux est aussi peu connue que celle des autres vers intestinaux.

Échinor. de la souris, *Echin. hæruca*.

Rugueux, blanc ; un seul rang de crochets à la trompe.

Hæruca, Muris. Gm. *Goez*. Eingew. tab. 9. fig. 12. Encyclop. pl. 57. fig. 1.

Echinorhynchus muris ; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 76. n. 55.

Se trouve dans les intestins des souris.

Échinor. du phoque, *Echin. phocæ*.

Pâle, plus petit aux deux bouts ; la partie postérieure faisant le crochet.

Muller, Zool. Dan. 2. tab. 74. . fig. 1.

Ophiostoma dispar ; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 61. n. 4.

Se trouve en grand nombre dans le phoque du Groënland, et le phoque hispide.

Échinorinq. tubifer, *Echinor. tubifer*.

Blanc, uni ; la partie postérieure terminée par une soie.

Muller, Zool. Dan. 2. tab. 74. fig. 2.

Liorhynchus gracilescens ; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 62. n. 2.

Se trouve dans le ventricule du phoque barbu.

Echinor. géant, *Echinorhynchus gigas*.

Très-blanc, le cou nul, la trompe en tête, rétractile, portant plusieurs rangées de crochets; les mamelons suçans nus.

Goeze, *Eingew.* tab. 10. fig. 1, 6. *Bloch.* *Eingew.* tab. 7. fig. 1, 8. *Encyclop.* pl. 37. fig. 2.

Rudolphi Entoz. Syn. p. 65. n. 1.

Se trouve dans les cochons.

Echin. de la baleine, *Echin. balænae*.

Phyphs. *Iter.* tab. 7. fig. 1. A, B.

Echinorhynchus porrigens; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 71. n. 54.

Se trouve dans les intestins de la baleine.

Échinor. de la buse, *Echin. buteonis*.

Très-blanc, les vésicules bleuâtres et lentiformes à la queue.

Goeze, *Eingew.* tab. 12. fig. 1, 2. A.

Echinorhynchus caudatus; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 70. n. 29.

Se trouve dans les intestins de la buse.

Échinor. du scops, *Echinor. scopis*.

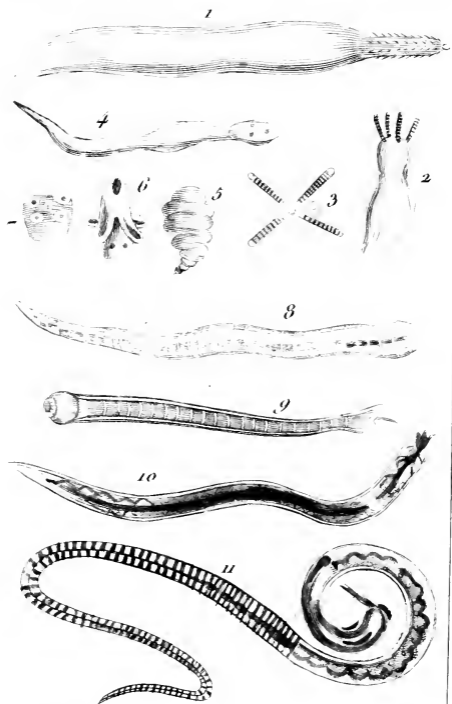
La trompe avec un très-grand nombre de crochets.

Goeze, *Eingew.* tab. 11. fig. 15.

Echinorhynchus æqualis; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 70. n. 51.

Se trouve dans les gros intestins du petit duc.

USA



Deceve del.

Letellier Sculp.

1. L'Echinorinque du pic . 8. 9. Le Strongle du Cheval .
 2. 5. La Tentaculaire de la Dorade . 10 . . Le Cucullan des Poissons .
 4. 5. 6. 7. La Massette des plies . 11 . . Le Trichiure de l'homme

Échinor. du hibou, *Echinor. aluconis*.

Le corps un peu ridé, opaque; la trompe très-épaisse.

Muller, Zool. Dan. 2. tab. 69. fig. 1, 4.
Encyclop. pl. 58. fig. 19, 22.

Echinorhynchus tuba; *Rudolphi Entoz.*
Syn. p. 70. n. 50.

Se trouve dans les intestins de la hulotte.

Échinor. de la chouette, *Ech. strigis*.

La trompe en massue.

Goeze, Eingew. tab. 11. fig. 8, 12.

Echinorhynchus tuba; *Rudolphi Entoz.*
Syn. p. 70. n. 50.

Se trouve dans les petits intestins de la hulotte.

Échinorinq. du pic, *Echinorynch. pici*.

Blanc, le cou nul, la trompe avec des crochets dentelés.

Goeze, Eingew. tab. 11. fig. 1, 5. A. Encyclop. pl. 37. fig. 5 à 12.

Echinorhynchus cylindraceus; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 70. n. 50.

Voyez pl. 11, fig. 1, où il est représenté quatre fois plus grand que nature.

Se trouve dans les intestins du pic à tête rouge et du pic vert.

Échinor. boréal, *Echinor. borealis*.

Phipps. Iter. tab. 7. fig. 1.

Echinorhynchus filicollis; Rudolphi Entoz. Syn. p. 71. n. 55.

Se trouve dans les intestins de l'eider.

Échinor. du canard, *Ech. boscadis*.

Le cou filiforme, la trompe avec des crochets à peine visibles.

Goeze, Eingew. tab. 15. fig. 6, 7.

Echinorhynchus versicolor; Rudolphi Entoz. Syn. p. 74. 44.

Se trouve dans les intestins du canard domestique.

Échinor. de la macreuse, *Ech. anatis*.

Rouge, la poitrine et la trompe ayant des crochets; le cou, ou la partie intermédiaire, longue et unie.

Goeze, Eingew. tab. 15. fig. 1, 2. Encycl. pl. 58. fig. 1.

Echinorhynchus versicolor; Rudolphi Entoz. Syn. p. 74. n. 44.

Se trouve dans les intestins de la macreuse.

Échin. du plongeon, *Echinor. mergi*.

La tête et le cou armés.

Bloch, Eingew. tab. 7. fig. 9, 11. Encycl. pl. 58. fig. 2.

Echinorhynchus bacillaris; Rudolphi Entoz. Syn. p. 67. n. 15.

Se trouve en grand nombre dans les intestins du harle de la petite espèce.

Échinor. du pingoin , *Echinor. alcæ.*

Antérieurement , en dessous , des rides latérales renfermées dans une élévation du milieu.

Muller, Zool. Dan. 2. tab. 7. fig. 8.

Fermis dubius alcæpicæ ; *Rudolphi Entoz.*

Syn. p. 188. n. 25.

Se trouve dans les intestins du pingoin.

Échinor. du héron , *Echinor. ardeæ.*

Strié ; la trompe en massue ; poitrine plissée.

Goeze, Eingew. tab. 11. fig. 6 , 7. Encyclopédie. pl.

Echinorhynchus striatus ; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 74. n. 43.

Se trouve dans les intestins du héron

Échinor. du gaze , *Echinor. gazæ.*

Rhedi, Opusc. 3. tab. 21. fig. 9.

Echinorhynchus ardeæ albæ ; *Rudolphi entoz.* Syn. p. 78. n. 75.

Se trouve dans le héron blanc.

Échinor. du vaneau , *Echinor. vanelli.*

Une vésicule blanche , à centre noir , à l'extrémité postérieure.

Rudolphi Entoz. Syn. p. 78. n. 74.

Se trouve dans les intestins du vaneau.

Échinor. du merle , *Echinor. merulæ.*

Ovale ; la poitrine portant des crochets.

Se trouve dans le merle et le moineau.

Échin. de la grenouille, *Echin. ranæ.*

Bleu ; la trompe avec deux filamens blancs et très-minces.

Goeze, Eingew. tab. 12. fig. 10, 11. *Pallas*. Beyrt. 1. tab. 5. fig. 57.

Echinorhynchus hærucæ ; *Rodolphi Entoz.* Syn. p. 67. n. 18.

Se trouve en grand nombre dans les intestins de la grenouille.

Échinor. en faulx, *Echinor. falcatus.*

La trompe longue, avec plusieurs rangs de crochets, antérieurement une ligne, postérieurement un point transparent.

Frælich, Naturf. 24. tab. 4. fig. 22, 24.

Rodolphi Entoz. Syn. p. 68. n. 21.

Se trouve dans les intestins de la salamandre.

Échin. de l'anguille, *Echin. anguillæ.*

Le corps blanc, uni ; la trompe globuleuse.

Muller, Zool. Dan. 2. tab. 69. fig. 1, 5. Encyclop. pl. 58. fig. 16, 17, 18.

Echinorhynchus globulosus ; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 65. n. 10.

Se trouve dans les intestins de l'anguille marine.

Échinor. de l'espadon, *Echin. xiphiæ.*

Rhedi, Opusc. 5. tab. 19. fig. 1.

Bothriocephalus plicatus; Rudolphi Entoz. Syn. p. 156. n. 2.

Se trouve dans les intestins de l'espadon.

Échinor. candide, *Echinor. candidus*.

Le corps opaque, un peu rugueux, blanc.

Muller, Zool. Dan. 1. tab. 57. fig. 7, 10, et 2. t. b. 54. fig. 7.

Echinorhynchus acus; Rudolphi Entoz. Syn. p. 71. n. 52.

Se trouve dans les morues, les plies, les perches et les carpes.

Échinor. linéolé, *Echinor. lineolatus*.

Le corps avec des lignes brunes transversales, interrompues dans leur milieu.

Muller, Zool. Dan. tab. 57. fig. 11. Pallas. Beytr. tab. 5. fig. 56. Encyclop. pl. 58. fig. 10, 11, 12.

Echinorhynchus acus; Rudolphi Entoz. Syn. p. 71. n. 52.

Se trouve dans les intestins des morues.

Échin. à long cou, *Echin. longicollis*.

D'un blanc roussâtre; la tête ronde, striée en long; le cou filiforme; les crochets de la trompe très-petits.

Goeze, Eingew. tab. 12. fig. 12, 14.

Echinorhynchus tereticollis; Rudolphi Entoz. Syn. p. 72. n. 36.

Se trouve dans les intestins du dorset.

Échin. des plies, *Echin. pleuronectis*.

Le corps sillonné latéralement et ondulement.

Echinorhynchus pleuronectis maximi, *platessa*; *Rudolphi Entoz. Syn. p. 79. n. 87, 88.*

Se trouve dans les intestins des grandes plies.

Échinor. atténué, *Echinor. attenuatus*.

Le cou filiforme; le corps d'égale grosseur partout, jaune, uni; la trompe globuleuse.

Muller, Zool. Dan. 1. tab. 57. fig. 1, 2.
Pallas, Beytr. 1. tab. 5. fig. 58.

Echinorhynchus tereticollis; *Rudolphi Entoz. Syn. p. 72. n. 56.*

Se trouve dans les intestins du flez.

Échinor. annelé, *Echinor. annulatus*.

Le corps aigu aux deux extrémités; le cou rugueux; la trompe globuleuse.

Echinorhynchus nodulosus; *Rudolphi Entoz. Syn. p. 72. n. 57.*

Se trouve dans le scorpion de mer; la plie et la brème.

Échin. de la plie, *Echin. platessoida*.

La trompe pointue; l'extrémité postérieure terminée par un cercle élevé.

Muller, Zool. Dan. 2. tab. 74. fig. 5.

Echinorhynchus pleuronectis platessoidæ; *Rudolphi Entoz. Syn. p. 80. n. 89.*

Se trouve dans les intestins de la plie.

Échin. de la perche, *Echinor. percæ.*

Mou, rugueux, obtus des deux côtés.

Echinorhynchus angustatus; Rudolphi
Entoz. Syn. p. 68. n. 19.

Se trouve dans les intestins de la perche
fluviale.

Échinor. rugueuse, *Echinor. cernuæ.*

Encycl. pl. 58. fig. 6, 7, 8.

Se trouve dans les intestins de la petite
perche.

Échin. de la loche, *Echin. cobitidis.*

Strié; la trompe en massue.

Goeze, *Eingew.* 2. tab. 2. fig. 7, 9.

Echinorhynchus claviceps; Rudolphi
Entoz. Syn. p. 65. n. 9.

Se trouve dans les intestins de la loche.

Échinor. du saumon, *Ech. salmonis.*

Le corps en massue, uni; la trompe cylin-
drique.

Muller, *Zool. Dan.* 2. tab. 69. fig. 1, 5. En-
cyclop. pl. 58. fig. 13, 14, 15.

Echinorhynchus fusiformis; Rudolphi
Entoz. Syn. p. 67. n. 17.

Se trouve dans les intestins des saumons.

Échin. presque lobé, *Ech. sublobatus.*

Blanc; la trompe globuleuse; l'extrémité

postérieure avec deux petites saillies latérales ; le cou cylindrique.

Hermann, Naturf. 17. tab. 4. fig. 8, 10.

Echinorhynchus salmonum ; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 80. n. 95.

Se trouve dans les intestins des jeunes saumons.

É. à quatre trompes, *E. quadrirostris*.

Blanc ; la queue ronde , rentrant dans le corps ; la trompe à quatre branches.

Goeze, Eingew. tab. 12. fig. 3, 5. *Encycl.* pl. 58. fig. 25.

Tetrachynchus appendiculatus ; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 131. n. 8.

Se trouve sur le foie du saumon. Peut former un genre particulier.

Échin. de la truite, *Echin. truttæ*.

Roux, allongé.

Goeze, Eingew. tab. 12. fig. 5, 6.

Echinorhynchus fusiformis ; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 67. n. 17.

Se trouve dans les intestins des la truite.

Échin. de la marène, *Echin. marenæ*.

Fusiforme, uni ; l'extrémité obtuse.

Martin. Ac. Stockh. 1780, tab. 2. fig. 1, 2.

Echinorhynchus sperlani ; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 80. n. 94.

Se trouve dans les intestins de la marène.

Échinor. du brochet, *Echin. lucii*.

Le corps demi-transparent, uni.

Muller, Zool. Dan. 1. tab. 57. fig. 4, 6.

Goeze, Eingew. tab. 12. fig. 3, 4.

Echinorhynchus angustatus; *Ruddolphi Entoz.* Syn. p. 68. n. 19.

Se trouve dans les intestins du brochet.

Échinor. de l'alose, *Echin. alosæ*.

Filiforme; la partie antérieure en massue, rougeâtre, armée de six rangées de crochets; la trompe pâle, avec huit rangées de crochets fort serrés.

Hermann, Naturf. 17. tab. 4. fig. 11, 12.

Echinorhynchus subulatus; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 75. n. 48.

Se trouve dans les intestins de l'alose.

Échin. du barbeau, *Echinor. barbi*.

Ovale, jaune, fascié, le cou long, cylindrique, blanc, creux à son sommet.

Schranck, Naturf. 18. tab. 3. fig. D. H.

Echinorhynchus nodulosus; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 72. n. 57.

Se trouve dans les intestins du barbeau.

Échinor. de la carpe, *Echin. carpionis*.

Koelreuter, Nov. Com. Pétr. 15. tab. 26. fig. 5.

Se trouve dans les intestins de la carpe.

Échinor. de la rosse, *Echinor. rutil.*

La trompe tubéreuse, l'extrémité épineuse, un tubercule à la partie antérieure du corps, et quatre à la partie postérieure.

Muller, Zool. Dan. 2. tab. 61. fig. 1—8.

Echinorhynchus claviceps; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 65 n. 9.

Se trouve dans les intestins de la rosse.

TENTACULAIRE, *TENTACULARIA*,
Bosc.

Corps oblong, subcylindrique, uni, sans bouche, mais ayant à l'extrémité antérieure quatre suçoirs en forme de tentacules rétractiles. Il est contenu dans un sac.

CE genre a été établi par Bosc, pendant sa traversée d'Europe en Amérique, sur un grand nombre d'individus trouvés sur le foie et sur les parois externes des intestins des dorades que prenoit l'équipage du navire qu'il montoit. Le tentaculaire se rapproche

des échinorinques et des massettes par sa forme générale et par ses mœurs ; mais il en diffère par un point essentiel, ses suçoirs en forme de tentacules rétractiles. Il est renfermé dans un sac semblable à ceux des hydatides. Sa forme est ovale, et de trois à quatre millimètres de long dans l'état de repos : mais elle est susceptible de s'allonger et de se varier extrêmement dans le mouvement. Il est blanc, sillonné longitudinalement par environ douze stries, qui forment des côtes légèrement arrondies. Il n'a certainement pas de bouche ; et c'est uniquement par ses suçoirs qu'il pompe les humeurs du poisson aux dépens duquel il vit. Ces suçoirs sont au nombre de quatre, placés à la partie antérieure du corps, longs au plus d'un millimètre, susceptibles de se développer et de se contracter ensemble ou séparément, à la volonté de l'animal. Ils

sont striés circulairement, divergent un peu, et leurs bases sont à égale distance les unes des autres. L'anus est à l'extrémité postérieure.

Le tentaculaire a été trouvé très-abondamment, par Bosc, comme il vient d'être dit, dans le foie et sur les parois externes des intestins des dorades, qui ne paroissent pas en être incommodées. Leur sac contenoit toujours une liqueur rougeâtre qui transsuoit de ses parois, et dont l'animal tiroit sans doute sa nourriture. Il se conservoit en vie pendant assez longtemps lorsqu'on le tiroit de son sac, pourvu qu'on le mît dans cette liqueur ou dans le sang de la dorade.

Tent. de la dorade, *Tent. coryphæna*.

Bulletin des Sciences, n^o 2.

Tetrarhynchus macrobothrius; *Rudolphi Entoz. Syn. p. 151. n. 7.*

Voyez la pl. 11. fig. 2, 3, où il est représenté très-grossi, vu de profil, et sa tête encore plus grossie vu de face.

MASSETTE, *SCOLEX*, Muller.

Corps oblong, en massue antérieurement, très-contractile; à tête grosse, rétractile, munie de quatre suçoirs.

CE genre, qui a été découvert et établi par Muller, est composé de deux espèces trouvées par ce naturaliste dans les intestins de plusieurs espèces de poissons. Ce sont des animaux à peine visibles à l'œil nu, gélatineux, changeant de forme à chaque instant, c'est-à-dire tantôt allongés, tantôt courts, tantôt cylindriques, tantôt aplatis; mais la tête toujours plus grosse que le reste du corps, et ayant quatre suçoirs qui prennent quelquefois la forme d'oreille. Ces animaux vivent des humeurs qui abondent dans les intestins des poissons, et ne paroissent pas leur nuire, quel que soit leur nomi-

bre, à raison de leur petitesse et de leur défaut d'armes offensives. La première espèce a la tête et le cou demi-transparens, et le reste du corps de couleur souvent rouge, et d'autres fois varié de plusieurs couleurs.

Ce genre se rapproche, sans doute, des tænia; mais les suçoirs, capables de s'allonger, de prendre des formes très-variées, et fort éloignées en apparence de leur destination, surtout leur corps non articulé et susceptible de changer d'aspect, l'en distinguent suffisamment.

On ne sait rien de plus sur ces animaux.

Massette des plies, *Scolex pleuronectis*.

Muller, Zool. Dan. 2. tab. 58. Encyclop. pl. 58. fig. 24, depuis A jusqu'à X.

Scolex polymorphus; Rudolphi Entoz. Syn. p. 128. n. 1.

Voyez la pl. 11. fig. 4, 5, 6, où on l'a représentée très-grossie sous quatre formes principales; les deux dernières encore plus grossies.

Se trouve dans les plies , les soles , les saumons et autres poissons.

Massette de la baudroye, *Scolex lophii*.

Scolex polymorphus; *Rudolphi Entoz.*
Syn. p. 128. n. 1.

Se trouve dans la baudroye.

GÉROFLÉE, *CARYOPHYLLANEUS*,
Goeze.

Corps cylindrique , court , obtus postérieurement , terminé antérieurement par une bouche large et frangée,

GOEZE a le premier établi ce genre , que Bloch a observé depuis. Ces deux Naturalistes sont les seuls qui , jusqu'à présent , aient parlé de l'espèce unique qui le compose ; espèce qu'ils ont trouvée dans les intestins des poissons d'eau douce. C'est un ver de deux à trois centimètres de longs , cylindrique , d'un blanc de perle , dont la

partie postérieure et obtuse et la partie antérieure élargie, tronquée, et garnie de mamelons frangés qui entourent la bouche.

Cet animal a la vie plus tenace que la plupart des vers intestinaux ; il est fort rare, et son histoire est inconnue.

Gér. des poissons, *Caryophil. piscium.*

Goeze, Eingew. tab. 15. fig. 4, 5. *Bloch*, Eingew. tab. 6. fig. 9—15.

Caryophyllæus mutabilis; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 127. n. 1.

Se trouve dans l'intestin des poissons d'eau douce, surtout dans les carpes et les brèmes.

STRONGLE, *STRONGYLUS*, Muller.

Corps allongé , cylindrique , presque transparent , et dont le bout antérieur se termine par une bouche formant une ouverture circulaire et ciliée. Queue entière et pointue dans les femelles , terminée par une épine qui sort entre trois feuillets membraneux dans les mâles.

IL ne faut pas confondre le strongle dont il est ici question , avec le ver que les vétérinaires français , entre autres Chabert , ont appelé de ce nom , et qui n'est qu'une espèce d'ascaride , comme il sera dit à l'article de ce genre. Celui-ci n'a de commun avec l'autre que la forme vermiculaire ; les organes de la bouche et ceux de la génération , car ici on en reconnoît de presque certains , sont extrêmement différens.

Bruguière , cet excellent juge des travaux de ses prédécesseurs , n'avoit

pas reconnu d'abord, dans la mauvaise description et la mauvaise figure que Chabert a données de cet animal, le strongle de Muller, et il s'étoit efforcé dans le texte de l'Encyclopédie, de faire concorder les caractères donnés par ce vétérinaire avec ceux qu'il avoit adoptés pour le genre ascaride. Il a reconnu depuis cette erreur, et il l'a corrigée dans les planches qui font suite à ce même ouvrage.

Les strongles sont des vers de deux à trois centimètres de long, cylindriques, demi-transparens, dont le mâle est jaunâtre ou rougeâtre, et a la queue terminée par trois membranes arrondies, transparentes, assez larges, entre lesquelles sont des mamelons à trois divisions, et une épine longue, double, ayant trois pointes de chaque côté. La femelle est blanchâtre, filiforme, et a la queue simple. L'un et l'autre sont renfermés dans

une membrane très-mince et transparente.

Muller assure avoir acquis la preuve du sexe de ces vers, et que la femelle est ovipare. Ce grand naturaliste est trop digne de foi, pour qu'il soit permis de douter du résultat de son observation, qui se trouve, de plus, appuyée de sentiment de Chabert.

Les strongles n'ont encore été vus que dans les animaux domestiques. On les trouve dans l'estomac du chien, dit Chabert, en paquets de la grosseur d'une noix, qui sont formés par plus de deux cents vers. Ils sont rarement disposés ainsi dans le cheval; ils y sont répandus dans la totalité du canal intestinal. Le cochon, les bêtes à cornes et les bêtes à laine, en nourrissent toujours moins que le cheval, le mulet et l'âne.

Le seul symptôme auquel on reconnoisse la présence des strongles

dans ces trois derniers animaux, est leur sortie avec les matières fécales. Ils sont toujours plus ou moins nombreux dans leurs intestins, implantés avec tant de force, dans la tunique veloutée, qui les revêt, qu'on ne les en détache que difficilement. Leurs effets sont les mêmes que ceux des autres vers lorsque leur multiplication devient trop considérable, et les mêmes moyens curatifs, c'est-à-dire l'huile empyreumatique convient également.

Mais les accidens qu'ils produisent dans les chiens sont bien plus graves. Chabert cite une épizootie qui n'avoit pas d'autre cause que leur excessive abondance. Ils suscitaient des convulsions, des attaques de vertiges et d'épilepsie dont la mort étoit la suite. La bouche étoit pleine de bave; les yeux très-animés, et tout le corps exhaloit une odeur cadavéreuse. Ces animaux

dépérissent et mouroient de consommation ou de rage mue. L'ouverture des cadavres montrait une décomposition générale des humeurs produites par une immense quantité de strongles morts, ou vivans, remplissant les intestins et l'estomac qu'ils avoient percés de milliers de trous.

Str. du cheval, *Srungylus equinus*.

Ascaris variegata. Ascarides, Chabert, Traité des maladies vermineuses dans les animaux, p. 16. Muller, Zool. Dan. 2. tab. 42. fig. 1, 12. Goeze, Eingew. tab. 9. B. Encycl. pl. 5, 6. fig. 7 à 15.

Strongylus armatus; *Rupolphi Entoz.* Syn. p. 50. n. 1.

Voyez pl. 11. fig. 8, 9, où il est représenté très-grossi, mâle et femelle.

Se trouve dans l'estomac des chevaux et de tous les autres quadrupèdes domestiques.

CUCULLAN, *CUCULLANUS*, Muller.

Corps allongé, cylindrique, pointu en arrière, obtus antérieurement, à bouche terminale, orbiculaire, située sous un capuchon strié.

L'EXPOSITION du caractère de ce genre apprend presque tout ce qu'on sait sur les animaux qui le composent. Muller, qui le premier en a observé une espèce, celle des poissons de mer, dit qu'elle est ovipare; et une autre espèce, celle des poissons d'eau douce, est vivipare. Toutes vivent dans les intestins ou dans la substance des viscères du bas-ventre, souvent en familles très-nombreuses. On ne les a pas trouvés dans l'homme ni dans les grands quadrupèdes qu'il a réduits en captivité.

Cuc. de la taupe, *Cucullanus talpæ*,

Enveloppé dans une poche membraneuse.

Goeze, Eingew. tab. 8. fig. 7, 8. Encyclop.
pl. 5. fig. 1, 2.

Ascaris inoisa ; *Rudolphi Entoz.* Syn.
p. 46. n. 41.

Se trouve dans la membrane du péritoine
de la taupe.

Cucullan ocréaté, *Cucullanus ocreatus*.

Le corps fascié, la queue couleur d'ocre.

Goeze, Eingew. tab. 15. fig. 6, 7.

Monostoma ocreatum ; *Rudolphi Entoz.*
Syn. p. 84. n. 11.

Se trouve en grand nombre dans les intes-
tins de la taupe.

Cucullan des souris, *Cucullanus muris*.

Spiroptera obtusa ; *Rudolphi Entoz.* Syn.
p. 27. n. 22.

Se trouve dans les intestins des souris.

Cuc. de la buse, *Cucullanus buteonis*.

Se trouve dans les intestins de la buse.

Cuc. des grenouilles, *Cucullanus ranæ*.

La queue foliacée.

Strongylus auricularis ; *Rudolphi Entoz.*
Syn. p. 55. n. 15.

Se trouve dans les intestins de la grenouille.

Cucullan des poissons d'eau douce,
Cucullanus lacustris.

Roux, antérieurement tronqué ; tête mu-
nie de trois pointes.

Goeze, Eingew. tab. 9. A. fig. 1, 2, 3. B. 4, 9, 10. *Muller*, Naturf. 1. tab. 1. fig. 8, 14. Encyclop. pl. 36. fig. 3, 4, 5, 6.

Cucullanus elegans; *Rudolphi Entoz. Syn.* p. 19. n. 1.

Voyez pl. 11, fig. 10, où il est représenté très-grossi.

Se trouve en grand nombre dans les intestins et le foie de l'anguille, de la perche et du saumon.

Cuc. ascaroïde, *Cucullanus ascaroides*.

La tête globuleuse, avec une pointe de chaque côté; la queue courte et aiguë, avec deux petites pointes saillantes.

Goeze, Eingew. tab. fig. 11, 16.

Vermis dubius situri glanidis; *Rudolphi Entoz. Syn.* p. 196. n. 74.

Se trouve dans le ventricule du silure.

Cuc. des poissons de mer, *C. marinus*.

D'un jaune cendré; la partie antérieure obtuse.

Muller, Zool. Dan. 1. fig. 1 à 11. Encyclop. pl. 55. fig. 13, 14.

Cucullanus foveolatus; *Rupolphi Entoz. Syn.* p. 21. n. 6.

Se trouve dans les intestins des diverses espèces de morues.

TRICHURES, *TRICHOCEPHALUS*,

Corps allongé, cylindrique, épaissi et obtus postérieurement, atténué et filiforme antérieurement, où il se termine en trompe capillaire.

LES trichures, Lamarck, ou trichurides, Bruguière, forment un genre encore peu nombreux, mais dont une des espèces qui habite les intestins de l'homme, est devenue fameuse depuis qu'on l'a regardée comme la cause première d'une espèce de dissenterie, peu connue en France, que les auteurs allemands ont appelée *morbis mucosus*.

C'est à Røeder et Wagler que l'on doit le premier et le seul ouvrage qui ait été publié pour appuyer ce sentiment, que les médecins de France ne partagent pas, peut-être faute d'avoir trouvé l'occasion de vérifier les obser-

vations que ces auteurs ont citées. On ne prendra pas parti dans cette querelle.

Bloch a prétendu que ce qu'on prend, ici, pour la tête de l'animal étoit sa queue; mais comme il est le seul parmi ceux qui l'ont observé vivant qui soit de cet avis, on ne croit pas devoir adopter son sentiment. Il n'y a rien à dire sur les autres espèces de trichures, ces animaux ayant été fort peu étudiés jusqu'à présent.

Tric. de l'homme, *Trichoc. hominis*.

En dessus un peu crénelé, en dessous uni; la partie antérieure finement striée.

Ræder et Waqler, de morbo mucoso, tab. 5. fig. 4. Bloch, Eingew. fig. 7, 9. Werner, Verm. Act. tab. 6. fig. 158, 145. Goeze, Eingew. tab. 6. fig. 1, 5. Encyclop. pl. 53. fig. 1, 2, 5.

Trichocephalus dispar; Rudolphi Entoz. Syn. p. 16. n. 1.

Voyez pl. 11, fig. 11, où elle est représentée très-grossie.

Se trouve dans les intestins de l'homme, surtout fréquemment dans les gros, où elle acquiert jusqu'à cinq centimètres de long.

Tric. de cheval, *Trichocephalus equi*.

Tête légèrement noduleuse; extrémité antérieure atténuée; postérieure, pointue.

Goeze, Eingew. tab. 6. fig. 8. Encyclop. pl. 35. fig. 5.

Oxyuris curvata; *Rudolphi Entoz. Syn.* p. 18. n. 1.

Se trouve dans les intestins du cheval.

Tric. du sanglier, *Trichoceph. apri*.

La queue avec des écailles crénelées de chaque côté.

Goeze, Eingew. tab. 6. fig. 6, 7.

Trichocephalus crenatus; *Rudolphi Entoz. Syn.* p. 17. n. 6.

Se trouve dans le sanglier.

Tric. des souris, *Trichoceph. muris*.

La tête à trois nœuds; extrémité antérieure filiforme.

Goeze, Eingew. tab. 7. A. fig. 1, 5. Encycl. pl. 35. fig. 6 a 9.

Trichocephalus nodosus; *Rudolphi Entoz. Syn.* p. 17. n. 7.

Se trouve dans les intestins de la souris.

Tric. du renard, *Trichocephalus vulpis*.

La tête aiguë, le cou strié transversalement.

Frælich. Naturf. 24. tab. 4. fig. 25, 29.

Trichocephalus depressiusculus; Rudolphi
Entoz. Syn. p. 17. n. 5.

Se trouve dans les intestins du renard.

Tric. du lézard, *Trichoceph. lacertæ*.

La queue écailleuse des deux côtés; tête garnie de crochets.

Goeze, Eingew. tab. 7. A. fig. 6, 7. *Pallas*,
Nov. Com. Pétrop. tab. 10. fig. 6. Encyclop.
pl. 55. fig. 11, 12.

Trichocephalus echinatus; Rudolphi
Entoz. Syn. p. 18. n. 8.

Se trouve dans les intestins du lézard.

ASCARIDE, *ASCARIS*, *Linnæus*.

Corps allongé, cylindrique, atténué aux deux bouts; ayant trois tubercules à son extrémité antérieure, servant comme de lèvres pour fixer l'animal, et l'aider à pomper sa nourriture.

QUOIQUE les ascarides, à raison de leur habitation dans le corps de l'homme et des animaux domestiques, soient connues de tout le monde, ce n'est que dans ces dernières années,

que les Naturalistes ont cherché à les observer; et encore, en ce moment, ils sont peu d'accord sur les animaux qu'il faut appeler de ce nom.

Le caractère que Linnæus donnoit à ses ascarides étoit si vague, que Muller et Othon Fabricius se crurent obligés de le réformer; mais quoiqu'ils connussent la vraie partie sur laquelle il falloit l'établir, ils ne parvinrent pas à leur but, même de leur aveu.

Bruguière, éclairé par les discussions savantes de ses prédécesseurs, sembloit devoir le fixer; cependant, en voulant trop le généraliser, il est également tombé dans le vague; mais il s'est, il est vrai, en partie, réformé depuis, puisqu'on trouve plusieurs ascarides du dictionnaire, transportés dans d'autres genres, dans l'explication qui accompagne les planches de l'Encyclopédie.

Il étoit réservé à Cuvier et à Lamarck de circonscrire les ascarides dans leurs vraies limites, en faisant usage du tubercule de l'extrémité antérieure, qui, quoique connu de Linnæus et des trois savans cités plus haut, avoient été regardés comme ne pouvant être employés qu'à caractériser quelques espèces.

Ainsi les ascarides de Bruguière seront divisées en trois genre; savoir : les ascarides, proprement dites, qui renfermeront les espèces de sa première division, les crinons et les proboscides. Les ascarides sont fort bien distinguées des échinorinques par le défaut de trompe, armée de piquans, et des lombrics, parce qu'ils n'ont point les anneaux armés de pointes.

Les auteurs anciens ont fréquemment confondu les ascarides avec différens autres vers intestinaux; et ils sont excusables : mais ont doit être

fâché, pour l'honneur de la France, de voir, dans ces derniers temps, Chabert, l'homme le plus célèbre de l'Europe dans l'art vétérinaire, appeler strongle l'ascaride vermiculaire, le plus commun et le plus connu de tous, et ascaride le strongle : ces erreurs sont d'autant plus affligeantes, que son ouvrage étant original, et répondant, sous d'autres rapports, à la réputation de son auteur, donne de fausses notions aux personnes qui le consultent, et est copié partout.

Toutes les ascarides vivent dans les intestins ou dans l'estomac de l'homme et des animaux, surtout des animaux domestiques. L'origine de ces vers, qu'il seroit si important de connoître, est encore enveloppée, comme celle des autres vers intestinaux, dans une profonde obscurité. La difficulté de l'observation, la rareté des circonstances favorables, ont effert, jusqu'à

ce jour, des obstacles qui n'ont permis de présenter, sur cet objet, que des systèmes, des opinions, ou tout au plus des vraisemblances, ainsi qu'on l'a vu dès les généralités de la classe.

Les ascarides ont le corps plus ou moins long, mais toujours cylindrique, demi-transparent, et atténué aux deux extrémités : les anneaux qui le composent sont si étroits, qu'ils sont imperceptibles. Les trois tubercules de leur tête, qui ont été pris, par quelques auteurs, pour des accompagnemens de leur anus, ont à leur centre un pore qui est vraisemblablement leur bouche; plus bas, on voit deux petites fentes transversales, que Bruguière a appelées les stigmates, et qui sont probablement les organes de la respiration. Ces tubercules portent chacun, d'après l'observation de Charbert, une petite lèvre qui, en se con-

tractant, verse et comprime en tout sens la partie sur laquelle le ver s'attache ; et par-là favorise la succion du suc gastrique, dont il paroît qu'ils se nourrissent.

Ce même vétérinaire a donné, sous le nom d'anatomie du strongle, celle de l'ascaride lombrical. Il en résulte qu'un de ces vers ayant été ouvert, on trouva un intestin assez ample, composé d'une membrane fine et déliée, qui renfermoit une liqueur couleur d'olive, et extrêmement amère. La tunique intestinale, qui contenoit cette liqueur, étoit plissée intérieurement, et avoit la même couleur que l'humeur qui y étoit contenue. On prit cette liqueur pour le suc alimentaire. Cet intestin se prolongeoit depuis l'étranglement qu'on observoit extérieurement sur le derrière de la tête, jusqu'à l'extrémité opposée du corps. Une pression faite

sur ce ver occasionnoit l'écoulement de l'humeur contenue dans le canal, par un petit trou placé à l'étranglement, et par l'extrémité opposée du ver, c'est-à-dire l'anus. Les fibriles blanchâtres qu'on observoit extérieurement à travers la peau, et qu'on auroit jugé, au premier coup-d'œil, être des petits vers, sont un seul canal, cinq à six fois plus long que le corps, replié sur lui-même dans sa partie moyenne, et s'attachant à l'endroit répondant à l'étranglement du corps. Les deux branches, qui résultoient de ce repli, adhéroient par leurs coudes à la face interne de l'enveloppe, étoient extrêmement déliées, et décrivoient, dans leur trajet, un nombre considérable de circonvolutions qu'il étoit impossible de suivre. Ce canal renfermoit une liqueur épaisse et blanche, semblable à de la semence. On voyoit en outre deux

corps ronds, très-rouges, qui adhéroient fortement à la face interne de la peau, et communiquoient avec le canal intestinal par deux petits filets. Ces corps sont placés, lorsque l'animal est en vie, l'un auprès de l'autre, directement au-dessus de l'étranglement du corps.

Les ascarides ont les sexes séparés, d'après l'observation de Tyson et de Chabert. Le premier a décrit les vaisseaux spermatiques du mâle, et la matrice, à deux cornes, de la femelle. Elles sont ovipares et très-prolifériques.

Lorsque les ascarides sont peu abondantes dans le corps de l'homme ou dans celui des animaux, elles ne causent pas d'indisposition marquée; mais, dans le cas contraire, elles donnent lieu à des accidens graves, et quelquefois à la mort. On les chasse du corps de l'homme, et surtout des

enfans, qui y sont fort sujets, par le moyen des purgatifs, mêlés avec les vermifuges, tels que la poudre de coralline, de dolichos puriens, etc., etc. ; mais on doit encore à Chabert la découverte du plus puissant de tous les anthelmentiques, c'est-à-dire de l'huile empyreumatique, tirée des ongles des pieds de chevaux, des cornes de bœufs, des bois de cerfs, etc. : c'est un véritable savon, composé d'alkali volatil et d'huile animale. On peut voir, dans le traité des maladies vermineuses de cet auteur, les nombreuses expériences qu'il a faites pour constater la supériorité de ce remède sur tous les autres, non - seulement contre les ascarides, mais contre tous les autres vers intestinaux, surtout des animaux domestiques, qui en sont fort tourmentés, et qui périssent souvent, en grand nombre, par l'effet de leur énorme multiplication.

On trouve dans le *Systema naturæ* de Gmelin soixante-dix-huit espèces de vers rangés sous le nom d'ascarides, d'après les écrits de Rhedi, Muller, Goeze, Bloch, et autres, la plupart indiqués seulement par le nom de l'animal dans les intestins duquel l'espèce a été trouvée. Il est très-possible que le nombre des ascarides soit encore plus considérable, et qu'il s'en trouve beaucoup de véritables parmi celles de Gmelin. Comme on l'a dit précédemment, les caractères positifs de ce genre ont été méconnus jusqu'à Lamarck, et ainsi on doit croire qu'il y a beaucoup d'espèces réunies sous cette dénomination, faute d'être suffisamment connues. Pour éviter les erreurs, inévitables dans cette circonstance, on se contentera de décrire les trois espèces où le caractère du genre est bien constaté. Cette marche aura d'autant moins

d'inconvéniens, que ces animaux étant très-simples, les espèces sont presque semblables, et de forme, et de couleur et de mœurs; et qu'il suffira, pour la plus grande partie des hommes, de pouvoir les rapporter au genre.

Asc. vermiculaire, *Asc. vermicularis*.

Courte, blanche; la partie postérieure fine comme un cheveu.

Phelsum, Hist. Ascarid. tab. 1. fig. 5, 11. tab. 2. fig. 1, 3. *Bianchi*, Hist. Morb. tab. 3. fig. 20. *Valisnieri*, Oper. 1. tab. 20. fig. 5, 10. Encyclop. pl. 50. fig. 25, 26, 27, 28.

Rudolphi Entoz. Syn. p. 44. n. 51.

Voyez pl. 12, fig. 1, où elle est représentée extrêmement grossie.

Se trouve communément dans l'intestin des hommes et des quadrupèdes. Elle attaque principalement les enfans, et indique sa présence par des chatouillemens incommodes qui, par sympathie nerveuse, correspondent au sphincter de l'anus et à la cloison du nez.

Asc. lombrical, *Ascaris lombricoides*.

Longue, rougeâtre; les deux extrémités presque également et obtusément atténuées.

Rhedi, Opusc. 1. tab. 10. *Vatissnieri*, 1. tab. 34, 35. *Chabert*, pl. 2. fig. 2. Encyclop. pl. 30. fig. M et X.

Rudolphi Entoz. Syn. p. 57. n. 1.

Se trouve fréquemment dans les intestins des hommes et des animaux, surtout des animaux domestiques, chez qui elle cause des ravages considérables.

Ascaride linée, *Ascaris lineata*.

Très-longue, brune; avec cinq lignes longitudinales jaunâtres.

Muller, Act. Havn. 10. tab. 17. fig. e, f.

Ascaris squali; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 56. n. 104.

Se trouve dans les intestins du requin.

FISSULE, *FISSULA*, *Lamarck*.

Corps cylindrique, nu, pointu à la queue, et ayant l'extrémité antérieure bifide.

C'EST à G. Fischer que l'on doit l'établissement de ce genre, qu'il appela *cystidicola*, parce que l'espèce sur laquelle il le forma avoit été trouvée dans la vessie aérienne d'une truite. Lamarck, considérant que Bloch en

avoit déjà décrit une autre espèce vivant dans les intestins, a jugé que ce nom, qui signifie habitant de la vessie, ne convenoit pas, et l'a changé en celui de fissule, tiré d'un des caractères essentiellement propres à ce genre.

Les fissules sont des vers extrêmement mous, qui se dissolvent en eau immédiatement après leur mort. Leur corps est cylindrique, leur tête fendue en deux parties égales, leur queue pointue. L'espèce décrite par Fischer a, sur la partie antérieure du dos, deux lignes courbes qui forment presque un cercle et imitent des yeux. Aux deux tiers de sa longueur avant la queue, le corps s'élargit et devient dentelé. La fente antérieure est assez profonde, et la bouche, qui la termine, paroît divisée par une lame en deux parties sémi-lunaires, qui ne sont autre chose que la continuation

des fibres réunies des tentacules. On voit très-bien, à travers le corps, les intestins, et principalement l'ovaire, qui est noir.

La fissule, comme il a déjà été dit, a été trouvée dans la vessie aérienne d'une truite, qui ne contient presque que du gaz azote pur, lequel est, comme on sait, mortel pour tous les animaux. Cette circonstance est très-remarquable, et peut donner lieu à des réflexions nombreuses, mais qui sont hors du sujet.

Fiss. intestinale, *Fissula intestinalis*.

Bloch, *Eing.* tab. 10. fig. 8, 9.

Se trouve dans les intestins des poissons.

Fiss. cystidicole, *Fissula cystidicola*.

Fischer, *Journ. de Physiq.* vend. an vii. p. 544. pl. 1. fig. 1 à 8.

Spiroptera cystidicola; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 25. n. 15.

Voyez pl. 12, fig. 2, où elle est représentée grossie.

Se trouve dans les vessies aériennes des poissons.

CRINON, *CRINO*, Lamarck.

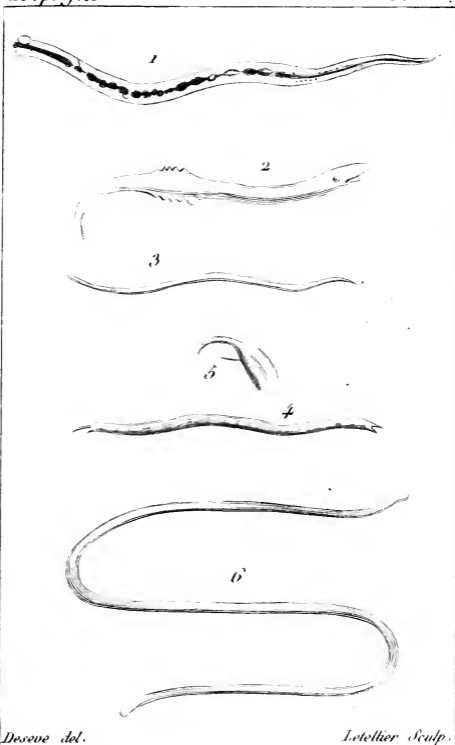
Corps allongé, cylindrique, grêle, nu, atténué vers les bouts, et ayant sous l'extrémité antérieure un ou deux pores ou fentes transverses.

LES crinons étoient connus des anciens naturalistes, ou du moins ils appeloient de ce nom les vers intestinaux et aquatiques; mais Linnæus n'en a pas fait mention, et les a confondus, ainsi que la plupart des naturalistes modernes, avec les ascarides, les dragoneaux et autres genres.

Chabert est peut-être le premier qui ait ressuscité ce genre, si on peut ainsi parler; et Lamarck l'a fixé, en lui donnant des caractères positifs.

Un morceau de crin blanc, d'une longueur d'un, deux, trois ou quatre centimètres, fait voir, à l'œil nu, la figure, la forme et la grosseur de ces

1977
USA



Desève del.

Letellier Sculp.

1. L'Ascaride vermiculaire. 4 5. Le Proboscide bifide.
2. La Fissule cystidicole. 6. La Filaire de la Couleuvre.
3. Crinon vulgaire.

vers. Ils sont articulés comme les ascarides. Leur tête, vue au microscope, est pointue et présente deux fentes. Leur queue est plus grosse, et montre l'anús dans son milieu. Leur couleur est toujours blanche. Ils se replient sur eux-mêmes, en tout sens, avec beaucoup de vivacité.

Les crinons ont été rarement observés dans l'homme, ou du moins on ne peut leur appliquer qu'avec doute les observations des médecins. Mais Chabert les a trouvés en immense quantité dans les vaisseaux artériels, les intestins et la surface externe de tous les viscères, notamment du bas-ventre. Il les a trouvés également dans les chiens, les moutons, et autres animaux domestiques. Il en a compté plus de mille sur une surface d'un à deux centimètres carrés. Quelquefois ils sortent d'eux-mêmes par les organes extérieurs ; mais ce fait

est rare. Ordinairement, les symptômes qui précèdent une irruption de ce genre et l'accompagnent, sont les mêmes que ceux du scorbut. Si la nature est assez forte pour opérer leur expulsion, on les voit sortir de toutes parts, à travers la peau, par les yeux, les oreilles, les naseaux et l'anus. L'animal est alors soulagé; ses forces se raniment. Quand ces crises arrivent, elles ont lieu à des intervalles plus ou moins longs, de quarante-huit à soixante heures, par exemple. Les mouvemens des crinons sont d'autant plus forts et plus rapides que la crise est plus éloignée. Ils sont ordinairement morts à leur sortie. Le traitement le meilleur à employer contre eux, est le même que celui indiqué pour les autres vers intestins, c'est-à-dire l'huile empyreumatique.

Bruguière a vu, une seule fois, des crinons sortir de la région dorsale d'un

enfant. Ils ressembloient à de très-petits poils grisâtres ; et on ne distinguoit leur animalité que par le mouvement de quelques-uns d'entre eux.

Il y a sans doute , comme on l'a observé , beaucoup d'espèces de crinons confondues avec les ascarides , les filaires et autres genres ; et on sent bien qu'il est impossible de les en séparer sur une simple description. Ce n'est que lorsque de nouvelles observations auront bien constaté les caractères propres à chacune des espèces déjà connues , qu'on pourra les réunir avec certitude sous les noms génériques qui leur conviennent. Ainsi, il ne sera ici mentionné qu'une seule espèce , celle de Chabert.

Crinon vulgaire , *Crino vulgaris*.

Blanc.

Ascaride crinon. *Brug. Chabert* , Traité des Malad. verm. pl. 2. fig. 21.

Strongylus armatus ; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 50. n. 1.

Voyez pl. 12 , fig. 3, où il est figuré de de grandeur naturelle.

Se trouve dans le corps de l'abdomen des quadrupèdes domestiques.

PROBOSCIDE , *PROBOSCIDEA* ,
Bruguière.

Corps allongé, cylindrique, grêle, ayant l'extrémité antérieure terminée par un museau aigu ; bouche située au bas du museau, et constituée par un pore qui donne issue à une trompe courte.

LES proboscides sont, comme on l'a dit précédemment, un dédoublement du genre ascaride de Muller, Bruguière et autres. L'exposé des caractères de ces deux genres suffit pour faire voir combien ils sont distingués. Ils n'ont réellement de commun que de vivre dans les intestins des animaux.

On ne connoît encore, d'une manière positive, qu'un petit nombre

de proboscides ; mais il est possible qu'elles soient très-nombreuses dans la nature ; que beaucoup des arcarides de Muller, Goeze, Gmelin et autres, leur appartiennent.

Il paroît que c'est principalement dans les poissons qu'il faut les chercher ; mais il est probable qu'on en trouvera aussi dans les quadrupèdes et les autres animaux, peut-être même dans l'homme, actuellement que leur caractère est fixé d'une manière positive.

On a peu de chose à dire sur ce genre. Comme une partie des généralités des ascarides peut leur convenir, on y renvoie le lecteur.

Quelques espèces sont regardées, dans le nord, comme la cause de la pourriture des harengs rouges après qu'ils sont salés ; mais Muller a prouvé que c'étoit une erreur, que cette pourriture étoit occasionée par un

petit crabe dont les harengs se nourrissent.

Proboscide bifide, *Proboscidea bifida*.

Pâle, le bec légèrement recourbé; l'extrémité postérieure bifide.

Muller, Zool. Dan. tab. 74. fig. 5. a. Encyclop. pl. 52. fig. 9, 10.

Ophiostoma dispar; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 61. n. 4.

Voyez la pl. 12, fig. 4 et 5, où il est représenté grossi.

Se trouve dans les intestins du phoque du Groenland.

Proboscid. de la raie, *Proboscid. rajæ*.

Pâle, le bec légèrement recourbé; l'extrémité postérieure entière et tronquée.

Muller, Zool. Dan. tab. 74. fig. 4, 6. Encyclop. pl. 52. fig. 11, 12.

Vermis dubius rajæ fullonicæ; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 190. n. 58.

Se trouve dans l'estomac des raies.

Pr. du pleuronecte, *Pr. pleuronectis*.

Pâle, le bec très-obtus, l'extrémité postérieure terminée par un bourrelet tendineux, l'anus central.

Muller, Zool. Dan. tab. 74. fig. 5. a. Encyclop. pl. 52. fig. 13, 14.

Echinorhynchus platessoidæ; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 80. n. 89.

A été trouvée dans l'estomac d'une plie.

Proboscide du gade, *Proboscid. gadi*.

Brunâtre, le bec très-obtus, la partie postérieure garnie de deux membranes, la queue nue.

Muller, Zool. Dan. tab. 74. fig. 6. D. Encyclop. pl. 52. fig. 15, 16.

Ascaris clavata; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 51. n. 64.

A été trouvée dans l'estomac du gade barbu.

Proboscide variable, *Prob. versipellis*.

De couleur variable; le bec très-obtus, l'extrémité postérieure obtuse, l'anus latéral et safrané.

Echinorhynchus acus; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 71. n. 52.

Se trouve dans les intestins du gade barbu.

Proboscide rouge, *Proboscidea rubra*.

Rouge, le bec conique, labié; l'extrémité postérieure très-atténuée et prolongée.

Muller, Von Wurm. tab. 5. fig. 1, 2, 3.

Se trouve dans l'estomac du gade barbu.

Proboscide du pingoin, *Probosc. alcaæ*.

Blanche, le bec obtus, le corps quadrangulaire, la partie postérieure atténuée.

Muller, Zool. Dan. tab. 74. fig. 8. Encycl. pl. 52. fig. 19, 20.

Echinorhynchus alcaæ picæ; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 188. n. 25.

A été trouvée dans les intestins d'un oiseau de mer.

FILAIRE, *FILARIA*, Muller.

Corps cylindrique, filiforme, égal, lisse, ayant une bouche terminale plus ou moins perceptible, simple, à lèvre arrondie.

C'EST à Muller qu'on doit l'établissement de ce genre, dont les espèces avoient été réunies aux ascarides, aux dragoneaux et autres genres voisins, avec qui elles ont, en effet, beaucoup de rapports. Gmelin, dans son édition du *Systema naturæ* de Linnæus, l'a adopté en y réunissant le dragoneau de Médine, ainsi qu'on l'a vu à son article, et Lamarck en a fait de même en indiquant la séparation de cette espèce.

Les filaires ne peuvent plus être confondues avec les ascarides, dont les caractères génériques sont actuellement fixés d'une manière certaine; mais ils pourroient l'être encore avec

les dragoneaux. Peut-être doit-on dire que le plus sûr moyen de les distinguer est le lieu de leur habitation. Les dragoneaux, en effet, se trouvent dans l'eau; ce n'est que par hasard que celui de Médine entre dans la chair des hommes et des animaux, tandis que les vraies filaires naissent et vivent uniquement dans les ligamens, les viscères des animaux. Mais cependant il y a, dans quelques espèces, des caractères dans la bouche assez saillans pour rendre leur séparation visible, même à l'œil nu.

Il est probable que les filaires, les plus simples des vers intestinaux, sont extrêmement abondantes dans la nature. On ouvre peu de quadrupèdes et d'oiseaux sans en rencontrer. Les insectes, surtout, en sont fréquemment infestés. Ils paroissent plus rares chez les poissons et les reptiles. Bose en a observé fréquemment, qu'il a

été obligé de négliger, faute de caractères distinctifs perceptibles. Aussi n'en a-t-on figuré qu'un très-petit nombre d'espèces, et les auteurs systématiques se sont-ils contentés de les indiquer par le nom de l'animal dans lequel ils ont été trouvés.

Il y a tout lieu de croire cependant que, par un examen plus approfondi des espèces de ce genre, il sera possible de trouver les moyens de les décrire d'une manière plus satisfaisante.

Comme les filaires n'ont pas encore été observées dans l'homme, et qu'elles ne se trouvent que rarement dans les animaux domestiques, on n'a pas cherché les moyens de les détruire; ainsi on n'a rien à dire de particulier sur cet objet.

Filaire du cheval, *Filaria equi*.

Postérieurement atténuée, aiguë, recourbée.

Muller, Zool. Dan. 5. tab. 10. fig. 12.

Filaria papillosa ; Rudolphi Entoz. Syn. p. 6. n. 14.

Se trouve dans l'abdomen des chevaux , et dans les autres cavités ou cellules de son corps.

Filaire du lion , *Filaria leonis*.

Redi , Anim. Viv. an Viv. tab. 9. fig. 1.

Rudolphi Entoz. Syn. p. 7. n. 23.

Filaire de la marte , *Filaria martis*.

Redi , Anim. Viv. tab. 9. fig. 1.

Filaria mustclarum ; Rudolphi Entoz. Syn. p. 7. n. 24.

Filaire du lièvre , *Filaria leporis*.

Rudolphi Entoz. Syn. p. 8. n. 27 et 28.

Se trouve dans le lièvre.

Filaire du faucon , *Filaria falconis*.

Filaria attenuata ; Rudolphi Entoz. Syn. p. 4. n. 5.

Se trouve dans l'abdomen du faucon.

Filaire de la chouette , *Filaria strigis*.

Filaria attenuata ; Rudolphi Entoz. Syn. p. 4. n. 5.

Se trouve dans la tête de la chouette.

Filaire de la corneille, *Filaria cornicis*.

Filaria attenuata; Rudolphi Entoz. Syn. p. 4. n. 3.

Se trouve dans la poitrine de la corneille.

Filaire de la poule, *Filaria gallinæ*.

Goeze, Eingew. tab. 7. B. fig. 8, 10. Encyclop. pl. 29. fig. 4, 6.

Trichosoma longicollæ; Rudolphi Entoz. Syn. p. 14. n. 5.

Se trouve dans les petits intestins de la poule.

Filaire de la couleuvre, *Filaria colubri*.

Brune, la tête plus atténuée et plus pâle.

Filaria colubri Americani; Rudolphi Entoz. Syn. p. 10. n. 50.

Voyez pl. 12, fig. 6, où elle est représentée de grandeur naturelle.

A été trouvée, par Bosc, dans les intestins d'une couleuvre d'Amérique.

Filaire du scarabé, *Filaria scarabæi*.

Se trouve dans le scarabé des bouses.

Filaire du sylpha, *Filaria sylphæ*.

Rudolphi Entoz. Syn. p. 11. n. 56.

Se trouve dans le sylpha obscur.

Filaire du carabe, *Filaria carabi*,

Filaria coleopterorum; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 11. n. 55.

Se trouve dans les grandes espèces de carabes.

Filaire du grillon, *Filaria grylli*.

Frisch. Ins. 12. tab. 2. fig. 1.

Filaria locustæ; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 11. n. 61.

Se trouve dans les grillons.

Filaire du monocle, *Filaria monoculi*.

Rudolphi Entoz. Syn. p. 12. n. 64.

Se trouve dans le monocle apode.

Filaire des chenilles, *Filaria larvarum*.

La queue pointue.

Degeer, Ins. 1. tab. 34. fig. 6, 8. *Goeze, Eingew.* tab. 8. fig. 4, 6. *Encyclop.* pl. 29. fig. 10, 11.

Filaria crucarum; *Rudolphi Entoz.* Syn. p. 12. n. 65.

Se trouve très-fréquemment dans les chenilles des papillons, des bombix, et autres lépidopères, qu'il fait périr; sa bouche est composée de trois lèvres distinctes, ce qui l'éloigne un peu des autres espèces de ce genre.

Fil. de la phrygane, *Filaria phryganæ*.

Degeer, Ins. 2, 1. tab. 14. fig. 12, 14.

Rudolphi Entoz. Syn. p. 12. n. 66.

Se trouve dans les larves des phryganes.

VERS ÉCHINODERNES.

LA classe des vers échinodermes n'est composée que de deux genres, les oursins et les astéries; mais ces genres sont tellement distingués des autres par leur caractères, qu'on a de tout temps été incertain du vrai lieu où ils devoient être placés dans la série naturelle des êtres.

Aristote et Pline, qui ont connu plusieurs espèces de ces genres, les ont placés parmi les testacés, en quoi ils ont été imités par beaucoup de Naturalistes modernes; cependant, parmi ces derniers, même des plus anciens, ils en est qui, comme Rondelet, les ont placés parmi les zoophites; d'autres qui, comme Jonston, les ont mis avec les crustacés, parmi les insectes.

Linnæus, considérant que, si le test des oursins les rapprochoit des coquilles, la forme de leur animal et leurs rapports avec les astéries les en éloignoient, les plaça parmi les mollusques, dans le voisinage des testacés. Il vouloit, sans doute, indiquer, par cette disposition, que ces deux genres formoient le passage entre les premiers et les seconds; mais il a prouvé par-là qu'il n'avoit pas suffisamment réfléchi sur toutes les données de leur organisation.

Bruguière ayant observé que, si les oursins se rapprochoient des testacés par la nature de leur enveloppe, ils se rapprochoient encore plus des crustacés, par cette même considération, par la reproduction de leurs parties coupées, et même par leurs qualités physiques, telles que l'odeur et la saveur; que les tentacules prenans, dont ils sont si abondamment pourvus, les

rapprochoient singulièrement des zoophites ou des polypes, ne crut pas qu'il fût possible de les réunir, sans inconvénient, à aucun des ordres faits par Linnæus. En conséquence, il créa un ordre particulier pour eux, et les astéries ou étoiles qui n'en peuvent pas être séparées, comme on l'a déjà dit, et l'appela ordre des vers échinodermes.

La mort n'a pas permis à Bruguière de développer ses motifs. Ils ne sont qu'indiqués dans une note du tableau systématique qui précède son travail encyclopédique

Cuvier, accoutumé à considérer anatomiquement les rapports des êtres, voyant que les oursins et les étoiles avoient des tentacules rétractiles et prenans comme les zoophites, les a, en conséquence, placés à la tête de cette classe, où ils se trouvent associés, non-seulement aux zoophites de

Linnæus, mais encore aux holoturies, aux méduses, et quelques autres mollusques, que ce profond zoologiste y a aussi réunis.

Lamarck, sans doute, frappé des inconvéniens de cet arrangement, a, dans son *Système des animaux sans vertèbres*, formé une classe particulière, sous le nom de radiaires, où il a placé les oursins et les astéries avec les autres mollusques de Linnæus que Cuvier avoit transportés parmi les zoophites.

On peut certainement critiquer, avec fondement, et Cuvier et Lamarck. Les organes de la bouche seuls doivent éloigner les oursins et les astérins des méduses, et de tous les zoophites de Linnæus. Leur place la plus naturelle, en combinant l'ensemble de leurs caractères, seroit peut-être parmi les crustacés; mais, comme leurs tentacules prenans les rappro-

chent évidemment des radiaires et des polypes, on suivra l'opinion de Bruguière, et on fera une classe particulière pour ces deux genres, qu'on appellera, avec lui, classe des vers échinodermes ; et qu'on placera, comme Lamarck avant celle des vers radiaires nus.

OURSIN, *ECHINUS*, *Linnaeus*.

Corps orbiculaire, couvert d'une croûte osseuse, garnie d'épines mobiles et de plusieurs rangs longitudinaux de pores, par où sortent des tentacules. La bouche toujours inférieure, mais ou centrale, ou excentrique, ou marginale.

- LES oursins forment un genre fort naturel, voisin des astéries par leur conformation et leurs mœurs, mais qui se prête difficilement à tous autres rapports.

Ce genre a été connu des anciens sous le nom d'échinos, échinométra, spatagus; et il l'est actuellement sur les côtes de France, sous les noms de hérisson, de châtaigne de mer, et sous celui d'oursin, qui a prévalu parmi les savans.

Les oursins sont couverts d'une croûte de nature calcaire, qu'on appelle test, mais dans laquelle il entre plus de matière animale que dans les coquilles. Aussi cette croûte, qui est mince, fléchit - elle souvent sous le doigt, est-elle un peu pliante. Elle a beaucoup de rapport avec l'enveloppe des crustacés; et on verra bientôt que l'animal, qu'elle recouvre, en a aussi quelques-uns avec les animaux de cette famille.

Bruguière, comme on l'a vu dans les préliminaires de cette classe, a fait un ordre particulier pour les oursins et les astéries. Cuvier les a réunis aux

zoophites, avec quelques mollusques de Linnæus; et Lamarck les a placés dans un ordre particulier, avec ces derniers mollusques. C'est l'opinion de Bruguière, modifiée par celle des deux autres Naturalistes précités, que l'on suivra ici.

Les oursins avoient été placés, par Aristote, Pline, et autres anciens Naturalistes, parmi les coquilles multivalves. Klein, qui a fait une monographie très-digne d'estime sur ce genre, et Mülle, qui connoissoit si bien les animaux invertébrés, les ont imités; en effet, l'enveloppe des oursins est composée d'un très grand nombre de pièces. On en a compté neuf cent cinquante sur un seul individu, probablement de l'espèce esculente. Ces pièces sont réunies, les unes contre les autres, par juxtaposition, et par apophyse simple. Leur forme, leur grandeur et leur nombre,

varient dans chaque espèce; et, dans la même espèce, il y en a de différentes formes et grandeurs, selon le lieu où elles sont placées. Mais ces pièces sont toujours régulières, semblables, et également disposées dans les places correspondantes. Dans l'oursin miliaire, par exemple, les lignes de juxtaposition sont droites, et le milieu de l'épaisseur du test est chargé alternativement de tubercules et de points enfoncés, qui entrent les uns dans les autres. Les pièces principales sont des hexagones allongés et réguliers, et les secondaires, qui ne se trouvent que dans les ambulacres, des pentagones irréguliers très-petits.

La coquille des oursins est presque toujours circulaire, et le plus souvent présente la forme d'une demi-sphère; ce qui, joint à l'espèce des sutures et à la nature du test, lui donne beaucoup de rapports avec la tête de

l'homme. On dit la nature du test, par ce qu'en effet ce test ne croît pas par juxtaposition de molécules calcaires, comme dans les coquilles, mais par intussusception, comme dans les os des animaux.

La forme de la coquille des oursins varie beaucoup; les unes sont très-bombées, les autres très-plates, la plupart ont le bord entier; quelques-unes l'ont divisé ou digité d'un côté. Leur surface est ordinairement très-rugueuse; mais il en est cependant qui l'ont unie. Des espèces, parmi les applaties, sont perforées de part en part, par de larges trous, ordinairement ovales ou alongés, réguliers ou irréguliers, qui varient en nombre entre deux et six, et qui, sans doute, donnent passage à des organes qui ne nous sont pas connus. Il en est qui ont, au sommet, de petits trous, plus grands que ceux des ambulacres, et

qui doivent aussi avoir un usage particulier.

La coquille des oursins est toujours percée, tantôt depuis le sommet jusqu'à la bouche, tantôt dans une partie seulement de cette longueur, de plusieurs rangées de trous qui servent au passage des tentacules de l'animal qui l'habite. Ces rangées sont ordinairement accolées, deux par deux, quelquefois trois par trois, rarement plus. Leur réunion porte le nom d'ambulacre, parce qu'on l'a comparée à une allée de jardin, disposée pour être plantée d'arbres. Il y a ordinairement cinq ou dix de ces ambulacres sur les oursins, rarement moins ou plus; tantôt elles sont solitaires, tantôt accolées deux par deux. Leur réunion a produit un compte de trois mille huit cent quarante trous dans l'oursin esculent, qui en a dix. Ils sont bien moins nombreux dans d'autres espèce.

La coquille des oursins est, en outre, plus ou moins chargée de tubercules arrondis, placés sur des mamelons qui servent d'emboîtement à des épines mobiles dont on parlera ci-après. Ces tubercules forment des rangées divergentes d'inégale longueur, et disposées par masses ; c'est-à-dire qu'il y a, entre une certaine quantité de ces rangées, des espaces vides. Ces rangées marchent assez ordinairement comme les ambulacres, qu'elles accompagnent toujours ; elles sont doubles lorsqu'elles sont doubles, triples lorsqu'elles sont triples, etc. On a compté quatre mille cinq cents tubercules sur l'oursin esculent.

Les pointes ou les épines des oursins sont placées sur ces tubercules. Les grands en portent de grandes, et les petits de petites. Elles y sont articulées par le moyen d'une membrane qui recouvre le tout, mais dont on ne

voit pas facilement la communication avec le corps de l'animal. Ces épines varient en forme, en grandeur et en nombre, selon les espèces. Elles ont à leur base un tubercule légèrement excavé, de manière qu'elles peuvent prendre toutes les positions entre la perpendiculaire et l'horizontale, et ce, avec la plus grande facilité et sans se gêner réciproquement. Elles servent à la marche et à la défense de l'animal.

Comme ces épines ne tiennent que par une membrane à la coquille, elles tombent très-facilement après la mort de l'animal, et il est très-rare de les trouver aux oursins que l'on apporte des pays éloignés, pour les collections d'histoire naturelle. Les Naturalistes ont été forcés, en conséquence, de ne les considérer que secondairement dans leurs descriptions, quoiqu'elles dussent, par leur importance, être mi-

ses au premier rang. En conséquence, on ne les trouvera que rarement mentionnées dans le développement des espèces. Une autre considération les a encore plus autorisés à agir ainsi, c'est que le nombre des espèces fossiles d'oursin est aussi, et même peut-être plus considérable que celui des espèces marines, et que, comme elles n'ont jamais leurs épines, ou auroit été privé de les décrire, si on avoit voulu les faire rigoureusement entrer dans l'exposé des caractères spécifiques.

La coquille des oursins a toujours deux grandes ouvertures; une pour la bouche, et l'autre pour l'anus. La première est constamment en dessous; mais la seconde est tantôt en dessus, tantôt sur les côtés, tantôt en dessous. Cette diversité de position de l'anus a fourni à tous les Naturalistes méthodistes, des moyens de subdiviser le genre, et à Lamarck ceux de faire huit

genres distincts, dont on parlera ci-après.

L'ouverture de la bouche des oursins, ainsi que celle de leur anus, varient aussi beaucoup dans leur forme, comme on le verra dans le détail des espèces. Tous deux sont fermés, soit par les organes de la mastication, soit par des écailles operculaires, dont les différences ne sont pas encore bien connues, mais qui, cependant, peuvent plus ou moins se rapporter à la description suivante.

La bouche de l'oursin miliare est composée de dix dents presque triangulaires qui sont réunies deux par deux, et dont le dos est courbe et fort large. Le côté intérieur est fendu en dents de peigne, très-serrées, et prolongées en dehors. Entre chaque dent réunie, se voit une autre dent linéaire, courbe, plus longue et plus solide qu'elles. Cette dent est retenue

par l'élargissement du dos des deux autres, et ne peut s'écarter plus qu'elles; mais elle n'a point d'obstacles de rapprochement. On peut l'appeler véritablement la dent canine. C'est elle qui est destinée à porter les premiers coups, à tuer à écraser les animaux que les dents à peigne sont chargées de mâcher ensuite. Comme il s'en trouve une à chaque paire de dents, il y en a par conséquent cinq en tout. Le tout réuni et privé de la chair ou des muscles qui le font mouvoir, ressemble assez à la carcasse d'une lanterne, à laquelle Aristote l'a comparé. On ne peut ici décrire en détail la forme des mâchoires principales, des os accessoires, et encore moins des muscles qui font mouvoir tout cet appareil, qui est engrené sur des apophyses très-saillantes, qu'on voit accolées deux par deux, dans l'intérieur, au bas de chaque ambulacre.

L'anus, dans le même oursin, est positivement opposé à la bouche, c'est-à-dire vertical. Il est fermé par quatre écailles triangulaires, fortifiées en dehors par quelques épines extrêmement courtes, et différentes des autres.

L'intérieur des oursins est complètement rempli par cinq ovaires allongés, contenant des millions d'œufs, et par un long intestin, tantôt renflé, tantôt étranglé, qui va en se contournant sur lui-même, de la bouche à l'anus; le reste n'est rempli que de membranes ou de muscles membraneux, difficiles à caractériser : aussi l'animal de l'oursin, considéré anatomiquement, est très-imparfaitement connu. Les efforts de Cuvier pour débrouiller le chaos des parties qui le composent, n'ont, jusqu'à présent, produit que des résultats incomplets; mais il espère cependant y parvenir,

lorsque les circonstances lui permettront d'aller les étudier sur le bord de la mer.

Réaumur, dans les Mémoires de l'Académie des sciences, année 1712, a donné un mémoire sur les oursins, dans lequel il fait connaître les vrais organes de leur mouvement. Il en résulte que les oursins emploient leurs épines pour marcher soit sur leur côté plat, comme cela est le plus ordinaire, soit en roulant sur les côtés ou même sur le dos. Comme ces épines sont susceptibles, ainsi qu'on l'a dit, de s'incliner de tous côtés, beaucoup peuvent servir en même temps, et toutes agissent; les unes comme pieds qui portent le corps en avant, les autres comme points d'appui qui s'opposent à son retour. Il en résulte encore que les tentacules servent uniquement à fixer les oursins aux corps solides.

Ces tentacules, dont il n'a encore

été parlé qu'en passant, sont des filets charnus qui sortent du corps de l'animal, par les trous des ambulacres, et y rentrent à sa volonté. Leur longueur, dans leur plus grande extension, est toujours plus considérable que celle des épines. Elles possèdent éminemment, à leur extrémité, la faculté de faire, à volonté, l'office de ventouse; c'est-à-dire de s'appliquer par la succion aux corps solides, de mettre, pour ainsi dire, l'animal à l'ancre. Ces tentacules, comme on peut le voir dans les oursins vivans, ou dans ceux dont les ambulacres sont à découvert, sont beaucoup plus nombreux aux environs de la bouche qu'ailleurs, parce que la position horizontale est la plus naturelle à ces animaux; et que c'est celle où ils s'arrêtent le plus souvent. Ils fixent l'oursin avec tant de force sur les rochers, que, lorsqu'on veut l'enlever, on les

casse plutôt que de leur faire lâcher prise.

Les oursins sont ovipares, et jettent leur frai au printemps ; mais on n'est pas encore instruit du mode de leur génération. On pourroit soupçonner, par analogie, qu'il est analogue à celui des crustacés.

Les oursins vivent de tous les animaux marins qu'ils peuvent saisir ; mais c'est principalement sur les jeunes coquillages et sur les crustacés qu'ils fondent leur cuisine. Comme ces derniers sont ordinairement très-alertes dans leurs mouvemens, il devient difficile aux oursins de les prendre ; mais lorsqu'une fois un de ces animaux s'est laissé accrocher par un ou deux des tentacules de leur ennemi, il est bientôt saisi par un grand nombre d'autres, et sur-le-champ conduit vers la bouche, dont l'appareil menaçant se développe et le réduit en

bouillie. Bosc a vu une fois cette manœuvre sur les côtes d'Espagne ; mais elle a été si prompte qu'à peine a-t-il pu en saisir la principale circonstance.

Les oursins se trouvent dans toutes les mers ; on en rencontre plusieurs espèces sur les côtes de France. Ils se tiennent pendant l'été tout-à-fait sur la côte , et souvent même dans les lieux dans le cas d'être mis à sec par la marée descendante ; mais , pendant l'hiver, ils rentrent dans le fond des eaux, et on n'en voit presque plus. Une seule espèce sert à la nourriture de l'homme, c'est l'esculente. On la mange positivement comme des œufs frais avec des mouillettes, après l'avoir fait cuire et l'avoir cernée en dessous avec des ciseaux. On est dégoûté dans les premiers jours de ce mets, qui ressemble à du pus, et qui a le goût des écrevisses ; mais on s'y accoutume bientôt.

Il donne ordinairement un petit cours de ventre à ceux qui n'en ont pas l'habitude.

On a déjà dit qu'il s'en trouvoit de fossiles, et même en grande quantité. C'est principalement dans les roches secondaires qu'il faut les chercher, auprès des ammonites et des bélemnites; on en trouve aussi, dans les craies, au milieu des terrains à couches : ordinairement, il n'y a que le moule intérieur; mais, quelquefois, on a la coquille même autour de ce moule. Il est extrêmement rare d'en trouver avec leurs pointes; on en a cependant des exemples. Ces pétrifications sont plus communément siliceuses que calcaires. On ne croit pas qu'on en ait trouvé dans les terrains analogues à ceux de Courtagnon ou de Grignon.

Les pointes d'oursin pétrifiées se rencontrent fréquemment dans les cantons où l'on trouve les coquilles; elles

ont joui autrefois d'une grande réputation, comme amulettes. Aujourd'hui on les ramasse à peine; car les Naturalistes font peu de cas d'une partie détachée d'un animal inconnu. On en voit beaucoup de figurées dans les ouvrages des Oryctographes et dans Klein. Les pétrifications qu'on appelle, en France, champignons fossiles, et dont on en trouve de gros comme le poing, dans le ci-devant Poutou, sont des pointes d'oursin. Il en est de même des pierres judaïques, mais non des bélemnites, qui sont de véritables coquilles.

Les oursins, tant marins que pétrifiés, ont fait la matière d'une monographie de Klein, qui a été considérablement augmentée, par Lecke, dans une nouvelle édition. Cet auteur divise et subdivise les oursins en tant de manières, que plusieurs sections ne sont composées que d'une ou deux

espèces. C'est certainement un abus, mais que Linnæus semble avoir consacré en l'adoptant. L'ouvrage de Klein n'en est pas moins fondamental, et la grande quantité d'espèces qu'il a figurées le rendront toujours indispensable à ceux qui voudront étudier ce genre.

Lamarek, conformément au plan qu'il s'est formé de diviser les genres de Linnæus qui sont très-nombreux, lorsqu'il y auroit des caractères suffisans pour le faire, a formé huit genres, aux dépens des oursins. Voici leurs caractères.

Oursin, *Echinus*. Corps régulier, orbiculaire ou ovale, à peau crustacée, presque osseuse, garnie d'épines mobiles, articulées sur des tubercules, et de plusieurs rangées de pores qui vont en divergeant de tous côtés, depuis l'anus jusqu'à la bouche, formant des ambulacres complets et en rayons.

Bouche inférieure et centrale. Anus vertical. *Oursin miliaire*.

Galerite, *Galerites*. Corps conoïde, ou ovale, garni de plusieurs rangées de pores qui forment des ambulacres complets, rayonnant du sommet à la base. Bouche centrale. Anus dans le bord, ou contigu au bord. *Oursin vulgaire*.

Nucléolite, *Nucleolites*. Corps ovale, ou cordiforme, garni de plusieurs rangées de pores qui forment des ambulacres complets; rayonnant du sommet à la base. Bouche subcentrale. Anus inférieur près la bouche.

Il n'y a, dans ce genre, que deux espèces; elles sont fossiles, et n'ont pas été figurées.

Ananchite, *Ananchites*. Corps irrégulier, conoïde ou ovale, garni de plusieurs rangées de pores qui forment des ambulacres complets, rayonnant du sommet à la base. Bouche

près du bord, labiée et transverse. Anus latéral, opposé à la bouche.

Oursin ovale.

Spatangue, *Spatangus*. Corps irrégulier, ovale ou cordiforme, garni de très-petites épines, et de plusieurs rangées de pores qui forment, en dessus, des ambulacres bornés, disposés en étoile irrégulière. Bouche près du bord, labiée et transverse. Anus latéral, opposé à la bouche. *Oursin spatangue.*

Cassidule, *Cassidulus*. Corps irrégulier, elliptique ou subcordiforme, garni de très-petites épines, et de plusieurs rangées de pores qui forment, en dessus, des ambulacres bornés, disposés en étoile. Bouche subcentrale. Anus au-dessus du bord.

Oursin des Caraïbes.

Clypéastre, *Clypeaster*. Corps irrégulier, elliptique ou orbiculaire, plus ou moins déprimé, garni de très-petites épines, et de plusieurs rangées

de pores qui forment en dessus des ambulacres bornés, disposés en étoile, imitant une fleur à cinq pétales. Bouche inférieure et centrale. Anus inférieur, entre le bord et la bouche.

Oursin rosacé qui a l'anus près du bord.

Oursin pentapore qui a l'anus près de la bouche.

Dans le développement des espèces, on s'est contenté de faire trois divisions, savoir : les oursins qui ont l'anus vertical; les oursins qui ont l'anus inférieur; les oursins qui ont l'anus latéral.

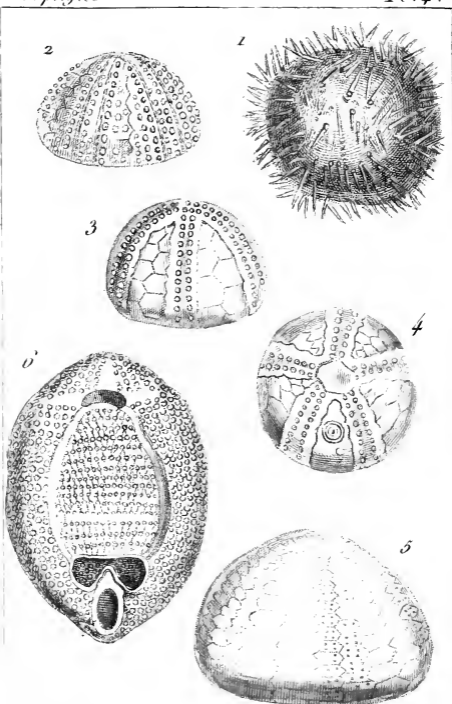
Oursins à anus supérieur et vertical.

Oursin esculent, *Echinus esculentus*.

Hémisphérique, globuleux; dix ambulacres (1); les rayons à tubercules peu prononcés; épines blanches ou violettes.

(1) Linnæus a appelé ambulacres les séries de pores qui se remarquent sur les oursins, et par lesquelles passent leurs tentacules.

1977
USA



Desève del.

Toyex Sculp.

1. 2. L'Oursin miliaire. 5. L'Our. oval.
3. 4. L'Our. vulgaire 6. L'Our. spatangue.

Gualt. tab. 107. fig. B. E. *Dargenv.* pl. 25. fig. F. *Klein*, Ech. (1) tab. 58. fig. 1. *Encycl.* pl. 152. fig. 1, 2, 3.

Oursin comestible; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 43. n. 1.

Se trouve dans les mers d'Europe et d'Asie, et se mange.

Oursin miliaire, *Echinus miliaris*.

Hémisphérique, aplati; dix ambulacres; les rayons à deux rangs de tubercules; épines striées, blanches, violettes ou verdâtres.

Klein, Ech. tab. 2. fig. A, C, D, et 31. tab. A, D. tab. 58. fig. 2, 3. *Gualt.* tab. 107. fig. G, H, I, L, M. *Réaumur*, Mém. de l'Ac. 1712. pl. 8. *Encyclop.* pl. 153. fig. 3, 4.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 49. n. 26.

Voyez les fig. 1, 2, pl. 13, où il est représenté moitié de grandeur naturelle, avec et sans épines.

Se trouve dans les mers d'Europe.

O. hémisphérique, *E. hemisphericus*.

Hémisphérique, aplati; dix ambulacres; la suture mitoyenne des rayons dentelée et coupée de lignes; la bouche pentagone, à angles obtus.

(1) C'est l'édition de Leske qui est ici citée. C'est plutôt un nouvel ouvrage, car on y trouve le double d'espèces qu'il n'y en avoit dans la dernière donnée par l'auteur même.

Klein, Ech. tab. 2. E, et tab. 40. fig. 7.
Gualt. tab. 107. fig. M.

Oursin négligé; *Lam.*, Anim. sans vert.
 tom. III. p. 49. n. 25.

On ignore sa patrie.

Oursin anguleux, *Echinus angulosus*.

Hémisphérique; les rayons à deux rangs de tubercules; les ambulacres à trois rangs de pores.

Klein, Ech. tab. 2. F, et tab. 42. fig. 1.
Darg. pl. 25. fig. H. *Gualt.* tab. 108. fig. A.

Oursin obtusangle; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 46. n. 12.

On ignore sa patrie.

Oursin excavé, *Echinus excavatus*.

Hémisphérique; les rayons à deux rangs de tubercules; les ambulacres creux, à deux rangs de pores.

Klein, Ech. tab. 44. fig. 3, 4. *Scill.* de Petit. tab. 22. fig. 2. D.

Se trouve fossile en Italie.

Oursin globule, *Echinus globulus*.

Hémisphérique, presque globuleux; dix ambulacres; les rayons épineux sur les côtés; le milieu poreux.

Se trouve dans la mer des Indes.

Oursin sphéroïde, *Echinus sphæroides*.

Hémisphérique, bossu; dix ambulacres épineux des deux côtés; le milieu poreux.

Se trouve dans la mer des Indes.

Oursin gratille, *Echinus gratilla*.

Hémisphérique, bossu; dix ambulacres à trois plis; les rayons épineux en sautoir.

Se trouve dans la mer des Indes.

Oursin lixule, *Echinus lixula*.

Hémisphérique; dix ambulacres; les rayons traversés par des points épineux.

Se trouve dans la mer des Indes.

Oursin des rochers, *Echinus saxatilis*.

Hémisphérique, aplati; les pores des ambulacres en arcs obliques à la base, et droits au sommet; les épines brunes à la base, et violettes à la pointe.

Klein, Ech. tab. 5 et 30, A, B, 39, 4.

Rumph. Amb. tab. 14. fig. A. *Encycl.* pl. 154. fig. 5, 6, 7.

Oursin livide; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 50. n. 28.

Se trouve dans la Méditerranée et dans la mer des Indes.

Oursin fenestré, *Echinus fenestratus*.

Orbiculaire, la base aplatie avec des trous; dix rayons de tubercules inégaux; la bouche à dix côtés.

Klein, Ech. tab. 4. A, B, et tab. 39. fig. 3. *Encyclop.* pl. 140. fig. 1, 2.

On ignore sa patrie: on le trouve fossile.

Ours. subangulaire, *E. subangularis*.

Hémisphérique, orbiculaire; les plus petits

rayons élevés, et composés chacun de dix rangs de tubercules.

Klein, Ech. tab. 3. fig. C, D. Encyclop. tab. 134. fig. 1, 2.

On ignore sa patrie.

Oursin ovaire, *Echinus ovariis*.

Ovale, les rayons les plus grands avec deux rangs de tubercules.

Bourg. Petrif. tab. 52. fig. 340, 345, 346.
Laid. Lithoph. tab. 5. fig. 940.

Se trouve fossile en France.

Oursin diadème, *Echinus diadema*.

Hémisphérique, aplati; cinq ambulacres; les rayons lancéolés.

Klein, Ech. tab. 57. fig. 1, 2, 4, 6. fig. A. tab. 51, 9, 1, 9, 2. *Rumph.* Mus. tab. 13. fig. 5, et 14. fig. B.

Cidarite diadème; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 58. n. 15.

Se trouve dans la mer des Indes.

Oursin calamaire, *Echinus calamarius*.

Sphérique et aplati; cinq ambulacres, noirs sur les bords et granuleux dans leur milieu; les épines en masses blanches, annelées de vert.

Pallas, Spicil. Zool. 10. tab. 2. fig. 4, 7.
Klein, Ech. tab. 45. fig. 1, 4. Encycl. pl. 134. fig. 9, 10, 11.

Cidarite porte-chaume; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 58. n. 13.

Se trouve dans la mer des Indes.

Ours. aranéiforme, *Ech. araneiformis*.

Orbiculaire, gris; les épines presque fusiformes, grises, châtayant en pourpre.

Séba, Mus. 5. tab. 13. fig. 6. Encyclop. pl. 155. fig. 2.

Se trouve dans les mers d'Amérique.

Oursin étoilé, *Echinus stellatus*.

Les épines inférieures capillaires.

Séba, Mus. 5. tab. 13. fig. 7. Encyclop. pl. 155. fig. 1.

Se trouve dans les mers d'Amérique.

Oursin radié, *Echinus radiatus*.

Cinq ambulacres radiés et fourchus.

Klein, Ech. tab. 44. fig. 1. *Séba*, Mus. 5. tab. 14. fig. 1, 2. Encyclop. pl. 140. fig. 5, 6.

Cidarite rayonnée; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 59. n. 19.

On ignore sa patrie.

Oursin circinate, *Echinus circinatus*.

Dix rangées de doubles lignes de tubercules, dont les plus grands sont excavés, les plus petits élevés, et la base granuleuse.

Klein, Ech. tab. 45. fig. 10. *Rumph.* Amb. pl. 69. fig. C.

Se trouve fossile en Europe et dans l'Inde.

Oursin diadème, *Echinus cidaris*.

Hémisphérique, aplati; cinq ambulacres tortueux et linéaires; les rayons alternes, à deux rangs de gros tubercules.

Klein, Ech. tab. 7. A, B, D, E. tab. 51. fig. 1. tab. 56. fig. 5. tab. 41. fig. H. 51. fig. H. 1, 2. tab. 46. fig. 2, 5. *Séba*, Mus. 5. tab. 15. fig. 8, 11, 12. *Dargenv.* pl. 25. fig. E. *Gualt.* tab. 108. fig. D, E. Enc. pl. 156. fig. 6, 7, 8.

Cidarite porc-épie; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 55. n. 5.

Cidarite impériale; *id. id.* p. 54. n. 1. (2) var.

Se trouve dans l'Océan.

Oursin mamelon, *Echin. mamillatus*.

Hémisphérique, ovale; dix ambulacres tortueux; les rayons à tubercules muriqués, alternativement longs et courts; épines claviformes annelées de blanc.

Klein, Ech. tab. 6. tab. 54, et tab. 59. *Rumph.* Amb. tab. 15. fig. 1, 2. *Dargenv.* tab. 25. fig. A. Enc. pl. 15, 8. fig. 1, 2, 3, 4.

Oursin mamelonné; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 51. n. 54.

Se trouve dans les mers entre les tropiques.

Oursin patté, *Echinus lucunter*.

Hémisphérique, ovale; dix ambulacres tortueux; les rayons à tubercules muriqués; les petits de même longueur que les grands.

Klein, Ech. tab. 4. C, D, E, F. *Séba.* Mus. 5. tab. 10. fig. 6, 16. tab. 11. fig. 11. *Gualt.* tab. 107. fig. C. Encyclop. pl. 154. fig. 5, 4.

Oursin forte-épine; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 50. n. 52.

Se trouve dans la mer des Indes.

Oursin noir, *Echinus atratus*.

Hémisphérique, ovale, aplati; les épines tronquées, très-courtes, obtuses; celles du bord en massue comprimée.

Klein, Ech. tab. 47. fig. 1, 2. tab. 44. A A. tab. 54. fig. 5. *Darg.* pl. 25. fig. F, 61. *Encyclop.* pl. 140. fig. 5, 4.

Oursin artichaut; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 51. n. 55.

Se trouve dans la mer des Indes.

Oursin coronal, *Echinus coronalis*.

Hémisphérique, orbiculaire; dix rayons à tubercules, alternativement grands et petits; les mamelons épars; les ambulacres plats, se réunissant par paires.

Klein, Ech. tab. 8. fig. A, B, C, D, E. tab. 45. fig. 2. *Bourg.* Pet. tab. 51. fig. 554, 555. tab. 52. fig. 545, 546. *Encyclop.* pl. 140. fig. 7, 8.

Se trouve fréquemment fossile en Europe.

Oursin étoilé, *Echinus asterizans*.

Orbiculaire, aplati; les tubercules entourés de sillons en étoile.

Klein, Ech. tab. 8. fig. F, et 46. fig. 5. *Encyclop.* pl. 140. fig. 9.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin copeau, *Echinus assulatus*.

Couvert d'écaillés attachées transversalement.

On ignore sa patrie.

Oursin sardique, *Echinus sardicus*.

Orbulaire , aplati , tuberculeux ; dix ambulacres enfoncés ; les rayons à tubercules à beaucoup de rangs ; la suture du milieu enfoncée.

Klein, tab. 9. A, B. tab. 54. fig. 4, 6. Encyclop. pl. 141. fig. 1, 2.

Oursin enflé ; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 45. n. 9.

Se trouve dans la Méditerranée.

Oursin flammé, *Echinus flammeus*.

Hémisphérique , aplati ; les rayons à tubercules vides supérieurement ; les moins élevés des ambulacres très-petits , et entourés de séries de tubercules.

Klein, Ech. tab. 10. fig. A. Encycl. pl. 141. fig. 3.

On ignore le pays d'où il vient.

Oursin varié, *Echinus variegatus*.

Orbulaire , presque anguleux ; les rayons à tubercules couleur de rose au milieu , et verts sur les côtés ; les ambulacres d'un vert blanc , avec la base blanche.

Klein, Ech. tab. 10. fig. B, C. *Séba*, Mus. 5. tab. 10. fig. 15. Encyclop. tab. 141. fig. 4, 5. *Guatt.* tab. 107. fig. F.

Oursin panaché ; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 48. n. 22.

On ignore le pays d'où il vient.

Oursin pustuleux, *Echin. pustulosus*.

Les plus grands rayons à tubercules séparés

par une suture ; plusieurs des rangées de tubercules s'augmentant vers le milieu ; les petites rangées plus saillantes.

Klein, Ech. tab. 11. fig. A, B, C, D. *Séba*, Mus. 5. tab. 10. fig. 5, 10, 15. Encycl. pl. 141. fig. 6, 7.

Oursin pustuleux; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 49. n. 24.

On ignore son pays natal.

Oursin granuleux, *Echin. granulatus*.

Presque orbiculaire, presque anguleux ; les rayons à tubercules nus, séparés par une suture dentée ; sept tubercules très-grands dans chaque grande rangée, et quatre dans les petites.

Klein, Ech. tab. 11. fig. E, F. Encyclop. pl. 142. fig. 1, 2.

On ignore d'où il vient.

Oursin échiquier, *Echinus tessellatus*.

Dix rayons à tubercules séparés par une suture ; dix ambulacres à deux rangs de trous ; la bouche ronde.

Klein, Ech. tab. 11. fig. 6. Encycl. pl. 142. fig. 3.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin botryoïde, *Echin. botryoides*.

Les rayons à tubercules séparés par une suture ; les plus grands avec deux rangs ; les trous des ambulacres en demi-lune.

Klein, Ech. tab. 11. fig. 11. Encycl. pl. 142. fig. 6.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin ciselé, *Echinus torcumaticus*.

Hémisphérique; dix rayons à deux rangs de tubercules; les plus grands tubercules crénelés et entourés de petits grains; les plus petits avec deux sillons.

Klein, Ech. tab. 10. fig. D, E, et tab. 44. fig. 2. *Encyclop.* pl. 142. fig. 5.

Oursin perlé; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 47. n. 16.

On ignore sa patrie.

Oursin sinueux, *Echinus sinuatus*.

Convexe, les ambulacres striés; les veines entourées d'un cercle de petits tubercules.

Klein, Ech. tab. 12. *Encyclop.* pl. 142. fig. 7, 8.

Gâtérîte ombrelle; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 25. n. 15.

Se trouve fossile en Europe.

O. sémiglobuleux, *E. semiglobosus*.

Hémisphérique, sillonné, la base aplatie, les tubercules en rangées régulières.

Klein, Ech. tab. 45. fig. 1. *Bourguet*, Petrif. tab. 52. fig. 542.

Se trouve fossile en Europe.

O. à cinq lèvres, *E. quinquelabiatus*.

Peint d'un grand nombre d'anneaux; le milieu enfoncé, et contenant une étoile convexe.

Klein, Ech. tab. 41. fig. 5.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin conoïde, *Echinus conoideus*.

Presque conique, le tour elliptique; dix rayons à tubercules, et autant d'ambulacres, traversés par des sillons, poreux sur leurs bords; tous séparés par une ligne creuse.

Klein, Ech. tab. 42. fig. 2.

Se trouve fossile en Europe.

*Oursins à anus en dessous.*O. galère-blanche, *E. albo-galerus*.

Conique; les rayons à tubercules blancs, petits et très-rapprochés; dix ambulacres à deux rangs de trous; les rayons les plus grands séparés par une suture dentelée.

Klein, Ech. tab. 15. A, B. *Bourg.* Petrif. tab. 55. fig. 56. *Encyclop.* pl. 152. fig. 5, 6.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin aplati, *Echinus depressus*.

Dix rayons à tubercules; les plus grands séparés par une suture; dix ambulacres à doubles rangées de trous; le sommet aplati; l'anus rond.

Klein, Ech. tab. 40. fig. 5, 6. *Encyclop.* pl. 152. fig. 7, 8.

Galérie déprimée; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 21. n. 7.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin vulgaire, *Echinus vulgaris*.

Orbiculaire; dix ambulacres; deux d'entre eux toujours voisins.

Klein, Ech. tab. 13. fig. C, et tab. 14. fig. a, t. tab. 401. fig. 2, 3. *Rumph.* Amb. tab. 1. fig. 6, 9. *Encyclop.* pl. 153. fig. 6, 7.

Galérite commune; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 20. n. 2.

Voyez pl. 13, fig. 3, 4, où il est représenté à moitié de sa grandeur naturelle.

Se trouve fossile en Europe.

O. à quatre bandes, *E. quaterfasciatus*.

Quatre ambulacres.

Klein, Ech. tab. 47. fig. 3, 5. *Encycl.* pl. 153. fig. 10, 11.

Se trouve fossile en Europe.

Ours. à six bandes, *Ech. sexfasciatus*.

Six ambulacres.

Klein, Ech. tab. 50. fig. 1, 2. *Encyclop.* pl. 153. fig. 12, 13.

Galérite à six bandes; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 21. n. 4.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin chemise, *Echinus subuculus*.

Dix ambulacres à deux rangs de trous, et autant de rayons à tubercules; la bouche et l'anus petits et ronds.

Klein, Ech. tab. 1. m, n, o. *Encycl.* pl. 153. fig. 14 à 17.

Galérite rotulaire; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 21. n. 8.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin cyclostome, *Ech. cyclostomus*.

Oblong, presque aplati; cinq trous au sommet; la bouche centrale et ronde, l'anus oblong.

Klein, *Ech.* tab. 37. fig. 4, 5. *Muller*, *Zool.* *Dab.* 5. tab. 91. fig. 45. *Rumph.* *Amb.* 6. tab. 14. fig. D. *Encyclop.* pl. 155. fig. 19, 20.

Echinonée cyclostome; *Lam.*, *Anim.* sans vert. tom. III. p. 18. n. 1.

Se trouve dans les mers du Nord et des Indes.

Oursin sémilunaire, *Ech. semilunaris*.

Anus oblong et longitudinal; bouche transverse et sémilunaire.

Mus. *Tessin.* tab. 6. fig. 2. *Klein*, *Ech.* tab. 49. fig. 8, 9. *Séba*, *Mus.* 3. tab. 10. fig. 7. *Encyclop.* pl. 155. fig. 21, 22.

Echinonée sémilunaire; *Lam.*, *Anim.* sans vert. tom. III. p. 19. n. 2.

Se trouve dans les mers d'Asie.

Oursin scutiforme, *Echin. scutiformis*.

La bouche pentagone; dix ambulacres striés; les rayons à tubercules; les plus grands écailleux; les écailles pentagones.

Scill. *Corp. Mar.* tab. 11. fig. 1, 2.

Clypeastre scutiforme; *Lam.*, *Anim.* sans vert. tom. III. p. 14. n. 4.

On ignore d'où il vient.

Oursin bouclier, *Echinus scutatus*.

Convexe, aplati en dessus; les rayons à

tubercules, alternativement grands et petits; la suture intermédiaire des grands découpée; la bouche transverse et en forme de rein.

Klein, Ech. tab. 42. fig. 3, 5, 4.

Galérite scutiforme; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 22. n. 10.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin ovale, *Echinus ovatus*.

Ovale, écailléux; les écailles hexagones; le sommet nu; l'anus presque ovale.

Klein, Ech. tab. 53. fig. 5. *Encycl.* pl. 154. fig. 15.

Ananchite ovale; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 25. n. 1.

Voyez la pl. 13, fig. 5, où il est représenté de moitié de grandeur naturelle.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin pustuleux, *Echinus pustulosus*.

Les rayons à tubercules à peine visibles; les ambulacres à trous saillans; le sommet enfoncé.

Klein, Ech. tab. 16. A, B. *Encycl.* pl. 154. fig. 16, 17.

Ananchite pustuleuse; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 25. n. 4.

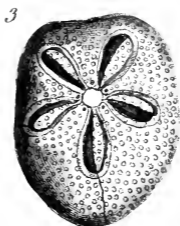
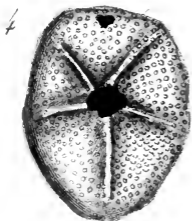
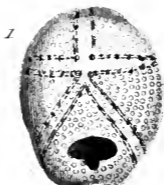
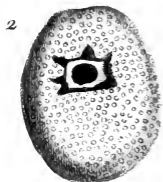
Se trouve fossile en Europe.

O. à quatre rayons, *E. quateradiatus*.

Quatre rangs doubles de lignes de points.

Klein, Ech. tab. 54. fig. 1. *Encycl.* pl. 155. fig. 1.

Se trouve fossile en Europe.



Deseve del.

Voyez Sculp.

1. 2. L'Oursin des Caraïbes .

3. 4. L'Oursin rosacé .

5. 6. L'Oursin pentapore .

8

634

Oursin petit, *Echinus minor*.

Ovale , la base plate ou concave ; dix ambulacres à deux rangs de pores , et autant de rayons à tubercules ; l'anus ovale , la bouche transverse , presque ronde.

Klein, Ech. tab. 16. fig. C, D. *Encyclop.* pl. 155. fig. 2, 3.

Anachite demi-globe ; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 27. n. 10.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin douteux, *Echinus dubius*.

Ovale ; dix ambulacres à un seul rang de trous ; l'anus à moitié marginal.

Klein, Ech. tab. 44. fig. 5.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin rosacé, *Echinus rosaceus*.

Aplati, ovale , presque rond ; cinq ambulacres ovales , ponctués sur toute leur surface.

Klein, Ech. tab. 17. fig. A. *Gualt.* tab. 90. fig. A. *Encyclop.* pl. 144. fig. 7, 8.

Clypeastre rosacé ; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 15. n. 1.

Voyez la pl. 14, fig. 3, 4, où il est représenté au quart de sa grandeur.

Se trouve dans la mer des Indes , et fossile en Europe.

Oursin élevé, *Echinus altus*.

Le sommet élevé , orbiculaire ; dix ambulacres jaunes , granuleux , se joignant deux par deux à leur extrémité.

Klein, Ech. tab. 53. fig. 4. Encycl. pl. 146. fig. 1, 2.

Clypéastre élevé; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 14. n. 2.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin oviforme, *Echinus oviformis*.

Convexe, aplati en dessous; dix ambulacres à deux rangs de pores, formant une étoile; le sommet avec quatre trous.

Klein, Ech. tab. 20. fig. a, b, c, d. tab. 18. fig. c, d. *Rumph.* Amb. tab. 39. fig. D. Encyclop. pl. 144. fig. 3, 4.

Clypéastre oviforme; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 15. n. 7.

Se trouve dans la mer des Indes, et fossile en Europe.

Oursin orbiculé, *Echinus orbiculatus*.

Granuleux; les ambulacres à deux rangs de trous; les trous réunis par un enfoncement linéaire, transverse.

Klein, Ech. tab. 41. fig. 2. *Bourg.* Petrif. tab. 53. fig. 352. Encyclop. pl. 146. fig. 3.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin biphore, *Echinus biphoris*.

Le bord sinueux, sillonné par cinq enfoncemens et dix lignes tortueuses et radiées; deux grands trous oblongs du côté de l'anus.

Klein, Ech. tab. 21. fig. A. B. Encyclop. pl. 147. fig. 7, 8.

Scutelle à deux trous; Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 10. n. 7.

On ignore d'où il vient.

Oursin pentapore, *Echinus pentaporus*.

Le bord sinueux ; les ambulacres émarginés à leur extrémité ; l'anus et la bouche très-rapprochés ; cinq grands trous allongés.

Klein, Ech. tab. 21. fig. C, D. Dargenv. pl. 7. fig. C. Encyclop. pl. 149. fig. 3, 4.

Scutelle à cinq trous; Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 9. n. 5.

Voyez la pl. 14, fig. 5, 6, où il est représenté au quart de sa grandeur naturelle.

On ignore quelle est sa patrie.

Oursin hexapore, *Echinus hexaporus*.

Orbiculaire, le bord sinueux, les ambulacres aigus, six trous allongés.

Klein, Ech. tab. 50. fig. 3, 4. Séba, 3. tab. 15. fig. 7, 8. Encyclop. pl. 149. fig. 1, 2.

Scutelle à six trous; Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 9. n. 4.

Se trouve dans les mers d'Asie et d'Amérique.

Oursin émarginé, *Echin. emarginatus*.

Presque pentagone, le bord sinueux, les ambulacres ovales, l'anus ovale, éloigné de la bouche ; six trous presque sur le bord.

Klein, Ech. tab. 50. fig. 5, 6. Encyclop. pl. 150. fig. 1, 2.

Scutelle émarginée; Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 9. n. 5.

Se trouve dans la mer des Indes.

Oursin à oreille, *Echinus auritus.*

Le bord ondulé, sinueux, inférieurement arrondi, supérieurement presque carré, avec deux fentes; un trou entre chaque double ambulacre.

Séba, Mus. 5. tab. 15. fig. 1, 2.

Scutelle double entaille; Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 10. n. 8. (2) var.

Se trouve dans le Golfe persique.

Oursin sans oreille, *Echin. inauritus.*

Presque en cœur, écailleux; le bord sinueux, les écailles hexagones, cinq ambulacres, ovales, émarginés à leur extrémité; deux trous entre chacun d'eux.

Rumph. Amb. 6. tab. 14. fig. P. Séba, Mus. 5. tab. 15. fig. 5, 4.

Scutelle double entaille; Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 10. n. 8.

Se trouve dans la mer des Indes.

Oursin tétrapore, *Echinus tetraporus.*

Orbiculaire, uni, sinueux en sa base; quatre trous ovales; l'anus rond.

Séba, Mus. 5. tab. 15. fig. 5, 6. Encyclop. pl. 148. fig. 1, 2.

Scutelle à quatre trous; Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 9. n. 6.

On ignore son pays natal.

Oursin bégnet, *Echinus laganum*.

Les ambulacres ovales, finement striés, émarginés à leur pointe; le sommet saillant; l'anus circulaire, voisin de la bouche.

Klein, Ech. tab. 22. fig. *a*, *b*, *c*. *Guatt.* tab. 110. fig. C. C. *Encycl.* pl. 155. fig. 3, 4, 5.

Clypéastre bégnet; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 15. n. 5.

On ignore d'où il vient.

Ours. presque rond, *E. subrotundus*.

Orbiculaire; les ambulacrés radiés.

Klein, Ech. tab. 47. fig. 7. *Valent.* Mus. ab. 5. fig. 7.

Scutelle ronde; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 11. n. 14.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin réticulé, *Echinus reticulatus*.

Ovale; cinq ambulacres ovales, réticulés.

Klein, Ech. tab. 45. fig. 8, 9. *Guatt.* tab. 110. fig. D. *Encyclop.* pl. 144. fig. 5, 6.

Se trouve dans les mers d'Amérique et des Indes.

Oursin orbiculaire, *Ech. orbicularis*.

Arrondi; les ambulacres ovales, aigus; la base avec dix rayons enfoncés; la bouche et l'anus circulaires.

Klein, Ech. tab. 45. fig. 6, 7. *Guatt.* tab. 110. fig. B. *Encyclop.* pl. 147. fig. 1, 2.

Scutelle orbiculaire; Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 11. n. 10.

Se trouve dans les mers des Indes, et fossile en Europe.

Oursin corollate, *Echinus corollatus*.

Orbiculaire; les ambulacres ovales, très-courts et obtus.

Klein, Ech. tab. 40. fig. 4.

Se trouve fossile en Europe.

Ours. à dix doigts, *Ech. decadactylus*.

Antérieurement orbiculaire, avec quatre trous oblongs très-petits; dix dentures très-profondes au bord opposé.

Klein, Ech. tab. 22. A, B. Encyclopédie, pl. 150. fig. 5, 6. Gualt. tab. 110. fig. H. Siba, Mus. 5. tab. 15. fig. 17, 18.

Scutelle digitée; Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 8. n. 2. (a)

On ignore sa patrie.

Ours. à huit doigts, *Ech. octodactylus*.

Antérieurement orbiculaire, avec deux trous oblongs très-petits; huit dents en deux séries au bord opposé.

Klein, Ech. tab. 22. fig. C, D. Gualt. tab. 110. fig. F. Siba, Mus. 5. tab. 15. fig. 15, 16. Encyclop. pl. 150. fig. 5, 4.

Scutelle digitée; Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 8. n. 2. var. (b)

On ignore sa patrie.

Oursin orbicule, *Echinus orbiculus*.

Antérieurement orbiculaire, postérieurement inégalement denté; les ambulacres lancéolés; l'extrémité pointue et courbée.

Klein, Ech. tab. 22. fig. E, F. *Rumph.* 6. Amb. tab. 14. fig. 1. *Dargenv.* pl. 7. fig. D. Encyclop. pl. 151. fig. 1, 2.

Scutelle dentée; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 8. n. 1.

Se trouve dans la mer des Indes.

Oursin noix, *Echinus nucleus*.

Globuleux, la base plus petite, les côtés sillonnés, les ambulacres saillans, le sommet excentrique.

Klein, Ech. tab. 48. fig. 2, a, et 2, 6. Encyclop. pl. 154. fig. 7, 8, 9, 10.

On ignore d'où il vient.

Oursin central, *Echinus centralis*.

Globuleux, la base pointillée, les côtés finement sillonnés; les ambulacres à peine saillans, le sommet central.

Phels, Zee-eg. tab. 1. fig. 6, 10.

On ignore son pays natal.

Oursin lentille, *Echinus ervum*.

Globuleux, la base un peu plus petite, les côtés sillonnés, les ambulacres presque saillans, le sommet central.

Phels, Zee-eg. tab. 1. fig. 11, 15.

On ignore sa patrie.

Oursin craniolaire, *Echin. craniolaris*.

Antérieurement globuleux , postérieurement à cinq angles saillans; le tour elliptique, la base un peu plus étroite, les côtés sillonnés, les ambulacres saillans, le sommet excentrique.

Klein, Ech. tab. 48. fig. 3. *a.* 3. *b.* *Pallas*, Spicil. Zool. 9. tab. 1. fig. 24. Encyclopédie, pl. 154. fig. 1 à 5.

Se trouve dans la mer des Indes , et fossile en Europe.

Oursin turc, *Echinus turcicus*.

La superficie et la base saillantes, le tour elliptique, les côtés à peine sillonnés, les ambulacres saillans, le sommet comprimé, central.

Phels, Zee-eg. tab. 1. fig. 21, 25.

On ignore sa patrie.

Oursin vesce, *Echinus viscia*.

Globuleux, le tour ovale, la base saillante, les côtés sillonnés, les ambulacres aplatis, le sommet central.

Phels, Zee-eg. tab. 1. fig. 26. 30.

Se trouve dans la mer Adriatique.

Oursin ovule, *Echinus ovuleus*.

La superficie saillante, le tour oval, la base globuleuse, les côtés à peine sillonnés, le sommet central.

Phels, Zee-eg. tab. 1. fig. 31, 35.

Se trouve fossile en France et ailleurs.

Oursin gesse, *Echinus lathyrus*.

La superficie et la base saillantes, le tour ovale, les côtés à peine sillonnés, les ambulacres saillans, le sommet presque central.

Klein, Ech. tab. 48. fig. 1. a. 1. C. Encyclop. pl. 155. fig. 24, 25, 26.

Fibulaire trigone? Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 17. n. 1.

On ignore d'où il vient.

Oursin équine, *Echinus equinus*.

La superficie et la base saillantes, le tour elliptique, les côtés unis, les ambulacres presque saillans, le sommet central.

Phels, Zee-eg. tab. 2. fig. 6, 10.

On ignore son pays natal.

Oursin petit, *Echinus minutus*.

La superficie un peu saillante, le tour ovale, presque à cinq angles; la base plus étroite, les côtés sillonnés, les ambulacres saillans, le sommet central.

Phels, Zee-eg. tab. 2. fig. 11, 15. *Pallas*, Spicil. Zool. 9. tab. 1. fig. 25.

Se trouve sur les côtes de France.

Oursin fève, *Echinus faba*.

La superficie et la base saillantes, le tour ovale, les côtés à peine sillonnés, les ambulacres plats, le sommet proéminent central.

Phels, Zee-eg. tab. 2. fig. 16, 20. *Klein*, Ech. tab. 57. fig. 6.

On ignore d'où il vient.

Oursin inégal, *Echinus inæqualis*.

La superficie antérieure bossue, la postérieure plane, en pente; le tour ovale, presque à cinq angles; la base globuleuse un peu aiguë, les côtés sillonnés, les ambulacres peu saillans, le sommet central.

Phets, Zee-eg. tab. 2. fig. 21, 25.

On ignore son pays natal.

Oursin grenouille, *Echinus raninus*.

La superficie globuleuse, postérieurement très en pente; le tour ovale et aigu, les côtés sillonnés, les ambulacres presque saillans, le sommet central.

Phets, Zee-eg. tab. 2. fig. 26, 30.

On ignore sa patrie.

Oursin crapaud, *Echinus bufonius*.

La superficie globuleuse, le tour ovale, en cœur, presque trigone; la base saillante, les côtés un peu sillonnés, les ambulacres saillans, le sommet presque central.

Phets, Zee-eg. tab. 2. fig. 31, 36.

On ignore d'où il vient.

Oursins à anus latéral, avec des tentacules en pinceau autour de la bouche.

Oursin placenta, *Echinus placenta*.

Presque conique, dix rayons de tubercules, alternativement grands et petits; cinq ambulacres aplatis, ouverts à leur pointe.

Klein, Ech. tab. 20. fig. A, B. *Rumph.*
Amb. tab. 14. fig. G. *Guatt.* tab. 210. fig. G.
Encyclop. pl. 145. fig. 11. 12.

Scutelle arachnoïde; *Lam.*, Anim. sans
 vert. tom. III. p. 11. n. 12.

Se trouve dans les mers de l'Europe aus-
 trale.

O. cœur de serpent, *E. cor anguinum*.

Convexe; les ambulacres creux, avec qua-
 tre rangs de pores; cinq rayons de tubercules.

Klein, Ech. tab. 25. fig. A, B, C, D, E, F.
Encyclop. pl. 155. fig. 4, 5.

Spatangue cœur d'anguille; *Lam.*, Anim.
 sans vert. tom. III. p. 52. n. 15.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin lacuneux, *Echinus lacunosus*.

Ovale, bossu, cinq ambulacres aplatis.

Klein, Ech. tab. 25. A, B. tab. 24. a, b.
 tab. 27. A. *Rumph.* *Amb.* tab. 14. fig. 2.
Guatt. tab. 109. fig. C, D. *Dargenv.* pl. 25.
 fig. 1, et pl. 29. fig. 22.

Spatangue tête morte; *Lam.*, Anim. sans
 vert. tom. III. p. 52. n. 12.

Se trouve dans presque toutes les mers.

Oursin radié, *Echinus radiatus*.

Quatre ambulacres, des stries enfoncées
 de chaque côté des pores, dix rayons de tu-
 bercules dont la suture est partagée par des
 sutures transverses et en arcs.

Klein, Ech. tab. 25.

Spatangue de Maestricht ; Lam. , Anim. sans vert. tom. III. p. 55. n. 20.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin pourpre, *Echinus purpureus*.

Quatre ambulacres lancéolés ; les trous les plus grands disposés en zigzags ; les épines en forme d'aiguilles recourbées et blanches.

Alein, Ech. tab. 45. fig. 5, 5. tab. 45. fig. 5. *Muller*, Zool. Dan. 1. tab. 6. *Dargenv.* pl. 25. fig. 3. *Encyclop.* pl. 157. fig. 1, 2, 3, 4.

Spatangue cœur de mer ; Lam. , Anim. sans vert. tom. III. p. 29. n. 5.

Se trouve dans la mer du Nord, et fossile en Italie.

Oursin nain, *Echinus pusillus*.

Ovale, cinq ambulacres, Panus écarté.

Muller, Zool. Dan. 5. tab. 91. fig. 1, 4.

Se trouve dans la mer du Nord.

Oursin aplati, *Echinus complanatus*.

Presque également aplati des deux côtés ; dix ambulacres et autant de rayons à tubercules, dont deux sont placés dans un enfoncement.

Alein, Ech. tab. 51. fig. 1, 2. *Bourguet*, Petrif. tab. 51. fig. 550, 555, 544. *Encyclop.* pl. 157. fig. 5, 6.

Nucléolite écusson ; Lam. , Anim. sans vert. tom. III. p. 56. n. 1.

Se trouve fréquemment fossile en Europe.

O. presque globuleux, *E. subglobosus*.

Convexe des deux côtés; dix ambulacres à stries, et deux rangs de trous; l'anus ovale.

Klein, Ech. tab. 54. fig. 2, 3. *Encyclop.* pl. 157. fig. 7, 8.

Spatangue subglobuleux; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 55. n. 17.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin magique, *Echinus ananchitis*.

Oblong, en cœur, presque conique, la base plate, dix ambulacres et dix rayons à tubercules, la bouche ronde, entourée d'un rebord; l'anus ovale, émarginé inférieurement.

Klein, Ech. tab. 55. fig. 1, 2. *Encyclop.* pl. 157. fig. 9, 10.

Ananchite en cœur; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 26. n. 8.

Se trouve fossile en Europe.

Ours. double cœur, *Echin. bicordatus*.

Le sommet double.

Klein, Ech. tab. 47. fig. 6.

Ananchite bicordée; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 26. n. 5.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin cariné, *Echinus carinatus*.

Klein, Ech. tab. 51. fig. 2, 3. *Valent.* Mus. tab. 5. fig. 7.

Ananchite carinée; Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 26. n. 6.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin spatangue, *Echinus spatangus*.

Ovale, bossu; quatre ambulacres enfoncés et sillonnés.

Klein, Ech. tab. 24. fig. A, B. tab. 26. fig. A, B, c. tab. 38. fig. 4. tab. 45. fig. 4, 5. *Gualt.* tab. 108. fig. 4. pl. 109. fig. A, B. *Encyclop.* pl. 158. fig. 11, et pl. 150. fig. 1.

Spatangne ovale; Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 30. n. 4.

Voyez pl. 13, fig. 6, où il est représenté au quart de sa grandeur naturelle.

Se trouve dans toutes les mers.

Oursin brissoïde, *Echinus brissoides*.

Oblong; quatre ambulacres à deux rangs de pores ovales lancéolés, réunis par des sillons transverses; de gros tubercules dans les intervalles.

Klein, Ech. tab. 27. fig. B.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin cylindrique, *Echinus teres*.

Convexe, quatre ambulacres ovales allongés, non réunis, à deux rangées de pores.

Klein, Ech. tab. 49. fig. 12. 15. *Siba*, Mus. 5. tab. 27, 28. *Encycl.* pl. 159. fig. 5, 6.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin olive, *Echinus oliva*.

Convexe, ponctué, verdâtre; une double fascie allant de la bouche à l'anus.

Klein, Ech. tab. 14. fig. *f*, *g*. Encyclop. pl. 159. fig. 7, 9.

On ignore son pays natal.

Oursin amande, *Echinus amygdalus*.

La forme d'une amande.

Kein, Ech. tab. 24. fig. *h*, *i*. Encyclopédie, pl. 159. fig. 8, 10.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin ovale, *Echinus ovatus*.

Ovale, dix ambulacres et dix rayons de tubercules, divisés par une suture découpée.

Klein, Ech. tab. 41. fig. 5.

Galérite ovale; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 22. n. 11.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin pyriforme, *Echinus pyriformis*.

Ovale, bossu à une de ses extrémités, la base aplatie; cinq ambulacres ovales, très-finement percés de trous.

Klein, Ech. tab. 51. fig. 5, 6. Encyclop. pl. 159. fig. 11, 12.

Se trouve fossile en Europe.

O. pierre de cancre, *Ech. lapiscancri*.

Obtusement ovale, convexe; le sommet excentrique, percé de quatre trous; cinq am-

bulacres ovales , lancéolés , à extrémités écartées et à deux rangs de pores.

Klein , Ech. tab. 49. fig. 10, 11. *Encyclop.* pl. 145. fig. 6, 7.

Cassidule pierre de crabe ; *Lam.* , Anim. sans vert. tom. III. p. 35. n. 3.

Se trouve fossile en Europe.

Oursin patillaire, *Echinus patillaris*.

Très-aplati ; les ambulacres imitant une étoile.

Klein , Ech. tab. 53. fig. 5 , 7. *Encyclop.* pl. 145. fig. 3, 4, 5.

Se trouve fossile en Europe.

Ours. des Caraïbes, *Ech. Caribæarum*.

Ovale , convexe ; le sommet excentrique , percé de quatre trous ; cinq ambulacres allongés , dont deux se courbent et embrassent l'anus.

Encyclop. pl. 145. fig. 8, 9, 10.

Cassidule australe ; *Lam.* , Anim. sans vert. tom. III. p. 35. n. 2.

Voyez pl. 14, fig. 1, 2, où il est représenté de grandeur naturelle.

Se trouve dans les mers d'Amérique.

ASTÉRIE, *ASTERIAS*, Lamarck.

Corps suborbiculaire, déprimé, à peau coriace, anguleux, ou disposé en lobes ou en rayons, soit simples, soit composés, avec ou sans gouttière en dessous, le plus souvent garnis d'épines mobiles, et de tentacules tubuleux et rétractiles. Bouche inférieure ou centrale.

LES astéries ont été ainsi nommées de la forme étoilée qu'elles ont toutes plus ou moins. Ce sont des animaux d'une structure fort remarquable, qui n'ont de rapports qu'avec les oursins, et dont on est embarrassé de trouver la vraie place dans la série naturelle des êtres, ainsi qu'on l'a vu dans l'introduction à leur classe. Elles diffèrent des oursins, principalement en ce que leur enveloppe, au lieu d'être une croûte testacée, composée d'un grand nombre de pièces, est une peau coriace dans laquelle sont implantées

des épines, ou des tubercules, ou des écailles, selon les espèces.

Aristote et Pline ont parlé des astéries, et leur ont attribué de merveilleuses propriétés, qu'il est inutile de rapporter ici; et il paroît qu'ils étoient aussi embarrassés que nous pour les placer d'une manière qui convient à toutes les données qu'elles présentent.

La bouche des astéries est toujours placée au centre de leurs rayons. C'est un suçoir accompagné de cinq fourchettes latérales et horizontales, uniment destinées à fixer les animaux qu'elles mangent. Leur anus est dans un tubercule osseux et labyrinthiforme, qui se remarque sur la partie opposée à la bouche, et un peu sur le côté. Comme les astéries ne mangent point de substance solide, cette espèce de filtre leur suffit pour se débarrasser du superflu de leur digestion.

Les astéries peuvent être divisées, et ont été divisées par Lamarck, en deux genres, savoir : les astéries dont les rayons sont excavés en dessous, et épineux ou tuberculeux, et les astéries dont les rayons n'ont point de sillons, et sont écailleux.

Les astéries de ses deux divisions ont une manière d'être très-différente, et il faut nécessairement les considérer séparément, quoiqu'on ne soit pas dans l'intention d'en faire deux genres comme Lamarck.

Les astéries de la première division ont les rayons garnis, en dessus, d'une multitude d'épines ou de tubercules analogues à ceux des oursins, mais implantés directement dans la peau, et n'y tenant que très foiblement. Ces épines ou ces tubercules sont encore plus nombreux, en dessous, sur les bords; mais le milieu, depuis la bouche jusqu'à l'extrémité, est un sillon

profond, garni seulement d'une peau mince et unie. C'est de cette partie, percée de plusieurs rangées de trous, que sortent les tentacules; tentacules, qui sont de même nature que ceux des oursins, c'est-à-dire susceptibles de s'élargir, de se contracter et de s'appliquer contre les corps durs par leur faculté suçante. Belon en a compté cinq mille dans une espèce; Réaumur mille cinq cent vingt dans une autre.

Ces tentacules sont souvent contractés, et ce n'est que lorsque l'astérie marche, qu'on les voit dans tout leur développement.

La manière dont les astéries font agir leurs tentacules lorsqu'elles veulent changer de place, a été observée par Réaumur. Il rapporte dans un mémoire inséré dans le Recueil de l'Académie des Sciences de Paris, année 1710, que, dans ce cas, elles

allongent une partie de leurs tentacules du rayon le plus près de l'endroit où elles veulent aller, se cramponnent avec ces tentacules, et attirent ensuite leur corps, et cela, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à leur but. Ce moyen, comme on peut le croire, est extrêmement lent; aussi faut-il des journées entières à une astérie pour parcourir un très-petit espace. Réaumur ne parle point de l'action des épines dans le marcher; mais il est probable, cependant, qu'elle n'est pas nulle. Peut-être servent-elles de point d'appui pour empêcher le recul, lorsque l'animal détache les tentacules les plus éloignés.

Les astéries de la seconde division dont Lamarck a fait son genre ophiure, ont une manière d'être très-différente. Leurs rayons n'ont point de gouttières en dessous, sont écailleux, et sont souvent sans épines en dessus. Ils res-

semblent parfaitement à des queues de lézards, et sont encore plus fragiles qu'elles. Ils servent de jambes à l'animal. Comme ils sont régulièrement placés, l'astérie peut indifféremment aller du côté qu'il lui plaît. Pour approcher de l'endroit vers lequel une astérie s'est déterminée d'avancer, elle se sert des deux rayons qui en sont les plus proches, et de celui qui en est le plus éloigné. Ces trois rayons seuls concourent à son mouvement progressif, et y concourent différemment. L'animal replie les extrémités des deux premiers de telle sorte, qu'ils forment deux crochets dirigés en dehors, qui, en s'appliquant sur le sable, tirent le corps en avant, tandis que le rayon postérieur s'est recourbé verticalement, et fait l'office de levier repoussoir. Ce mouvement est très-lent, et lorsqu'elles veulent l'accélérer et que le terrain est raboteux, les rayons se

brisent; mais cet accident les inquiète bien moins encore que les autres étoiles, et la partie brisée ne tarde pas à se rétablir.

Les astéries de cette division font sortir de leur bras, à la jonction des écailles supérieures avec les inférieures, des petits tentacules si courts, qu'on n'en peut deviner l'usage. Elles vivent uniquement sur les côtes sablonneuses, et s'enfoncent dans le sable dès que la mer devient un peu agitée, tandis que celles de la première division se trouvent de préférence entre les rochers, contre lesquels elles se fixent avec leurs tentacules.

Toutes les espèces d'astéries nagent. Dans cette opération, elles se suspendent obliquement dans l'eau, et forment avec leurs rayons de légères ondulations qui suffisent pour les diriger. Lorsqu'elles veulent descendre, elles cessent leurs mouvemens, et aussitôt

elles tombent perpendiculairement au fond, et s'y accrochent au moyen de leurs tentacules.

Les astéries, comme on l'a déjà dit, sont sujettes à perdre leurs rayons; mais il en repousse bientôt de nouveaux. Il paroît qu'il faut, pendant l'été, un petit nombre de jours à une astérie pour réparer une perte de ce genre, tandis qu'il faut des mois pendant l'hiver.

Elles sont encore plus sujettes à perdre leurs épines, et en conséquence il y en a toujours une quantité de petites prêtes à sortir pour remplacer celles qui tombent. Ces épines, comme on l'a déjà dit, sont implantées seulement dans la peau; leurs formes sont très-variées, mais comme elles sont petites, on y fait en général peu d'attention. Dans quelques espèces, elles sont rangées régulièrement; dans d'autres, elles n'affectent aucun ordre.

Souvent une ou trois rangées sont plus grandes que les autres.

Lorsqu'on prend une astérie de la première division, et qu'on la comprime un peu ; on aperçoit une infinité de petits jets d'eau qui sortent de son corps. La loupe fait voir que ces jets d'eau partent de petits tuyaux coniques et de couleurs blanche, ordinairement groupés six par six. Réaumur, à qui est due cette observation, n'explique pas l'usage de ces organes. Seroient-ce des trachées ?

L'anatomie des astéries est encore plus difficile à faire que celle des oursins ; et aussi l'on n'a rien de complet à son égard. Lorsqu'on ouvre une astérie auprès de la bouche, on trouve de petites poches alongées, qui sont sans doute les estomacs, lesquelles sont recouvertes d'une substance laiteuse et grumeleuse. Lorsqu'on l'ouvre par le dos d'un de ses rayons, on voit un filet

cartilagineux longitudinal, qui semble formé par une suite de vertèbres, à côté desquelles sont les racines des tentacules, sous la forme de vésicules aqueuses et allongées.

La plus grande partie des astéries ont cinq rayons. Il en est cependant qui en ont davantage. Lorsqu'elles en ont moins, c'est presque toujours une monstruosité. Il en est qui ont deux rangs de rayons. D'autres, dont les rayons se bifurquent, deviennent dichotomes un si grand nombre de fois, qu'on leur a compté plus de huit mille branches. Ce sont les têtes de méduse. Dans quelques-unes, les rayons sont très-grands par rapport au diamètre du corps. Dans d'autres, leur intervalle est entièrement rempli par le corps, et les rayons ne sont indiqués qu'en dessous par les gouttières.

Les astéries vivent principalement de jeunes coquillages qu'elles sucent

avec leur trompe, soit par l'ouverture de la coquille, soit au moyen de l'écrasement de cette même coquille. Aussi ont-elles, au moyen de leurs nombreux tentacules, une grande force de compression. Il paraît aussi qu'elles vivent de crustacés, car Bosc a trouvé une crevette sous une d'elles. Il est probable que le grand nombre de bras que possèdent les astéries tête de méduse, et qui tendent tous à se recourber en dedans, leur ont été donnés pour saisir leur proie, ce qui les place dans une catégorie différente des autres espèces qui ne font pas usage de leurs bras pour cet objet. On n'a rien de positif sur leurs moyens de reproduction; mais il est probable qu'elles sont ovipares.

Leur odeur est analogue à celle des oursins, et leur goût à celui des crustacés.

On ne fait aucun usage des asté-

ries, ni dans les alimens, ni dans les arts.

Afin de bien disposer les astéries pour les collections d'histoire naturelle, il faut, après les avoir pêchées, les laver dans l'eau douce, et ensuite les mettre dans de l'esprit-de-vin, non pour les y laisser, quoique cela vaille mieux sans doute, mais pour les en retirer au bout de quelques jours, et les faire sécher. Cette opération affermit leurs chairs, et favorise beaucoup leur conservation.

Les caractères des étoiles de mer, surtout après leur dessiccation, sont assez difficiles à saisir, c'est pourquoi il y en a beaucoup moins de décrites qu'il n'y en auroit, si ces caractères étoient généralement plus saillans. Il est presque impossible d'accorder la synonymie des auteurs qui en ont parlé. Celles de nos côtes même ne sont pas encore connues d'une ma-

nière assez positive. On en voit de figurées, dans l'Encyclopédie, un grand nombre d'espèces nouvelles qui se trouvoient dans les cabinets de Paris, mais Bruguière n'ayant pas publié le texte qui y est relatif, on n'a pu en faire usage ici.

Astéries à rayons à gouttière en dessous.

Astérie aigretée, *Astarias papposa*.

Épineuse; treize rayons, dont les bords ont une rangée de tentacules pectinés.

Sba, Mus. 5. tab. 8. fig. 5. Encycl. pl. 107. fig. 6, 7. *Linck*, Act. tab. 52. fig. 52. et tab. 54. fig. 54.

Astérie à aigrettes; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. 2. p. 559. n. 22.

Se trouve dans les mers d'Europe d'Asie.

Ast. spongieuse, *Asterias spongiosa*.

Hérissée; les rayons demi-cylindriques et obtus; le bord sans épines.

Se trouve dans la mer du Nord.

Astérie rouge, *Asterias rubens*.

Les rayons écartés, convexes, avec des sépies solitaires d'épines en dessus.

Séba, Mus. 3. tab. 5. fig. 5, et tab. 6. fig. 3, 4. Encyclop. pl. 112. fig. 3, 4. *Linck*, Ast. tab. 7. fig. 9.

Astérie commune; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. 2. p. 562. n. 28.

Se trouve dans les mers d'Europe.

Astéries presque rondes.

Astérie noble, *Asterias nobilis*.

Granuleuse; le bord saillant; le disque avec des tubercules unis.

Se trouve dans la mer du Nord.

Astérie oreiller, *Asterias pulvillus*.

Unie; le bord entier et sans épines.

Muller, Zool. Dan. tab. 19. fig. 1, 2. Encyclop. pl. 97. fig. 5 et 98. fig. 5.

Astérie discoïde; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. 2. p. 554. n. 7.

Voyez pl. 15. fig. 1, 2, où elle est représentée au quart de sa grandeur naturelle.

Se trouve dans la mer du Nord.

Astérie militaire, *Asterias militaris*.

Granuleuse des deux côtés; les bords saillans.

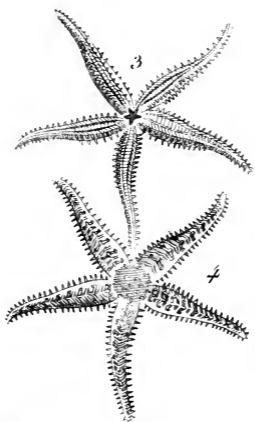
Se trouve dans la mer du Nord.

Astérie lune, *Asterias luna*.

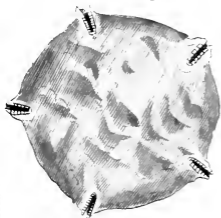
Entière, orbiculaire.

Amoen, Acad. 4. tab. 5. fig. 14.

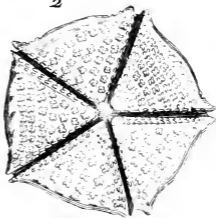
Se trouve dans la mer des Indes.



1



2



Deseve del.

Letellier sculp.

1. 2. L'Asterie oreiller .

3. 4. L'Asterie glaciale .

Astérie écartée, *Asterias septata*.

Cinq rayons réticulés en dessous, épineux en dessus; les épines pectinées.

Linck, Stel. tab. 4. fig. 5. Encycl. pl. 112. fig. 1, 2.

Astérie réseau-rude; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 560. n. 30.

Se trouve dans la mer du Nord.

Astérie endèque, *Asterias endeca*.

Neuf rayons épineux des deux côtés; les épines pectinées.

Linck, Stel. tab. 14. fig. 25. Encycl. pl. 114 et 115.

Astérie dactyloïde; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 560. n. 25.

Se trouve dans la mer du Nord.

Astérie petite, *Asterias minuta*.

Le bord avec des tubercules ciliés de distance en distance.

Séba, Mus. 5. tab. 5. fig. 14, 15.

Astérie exiguë; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 554. n. 8.

Se trouve dans la mer du Nord.

Astérie glaciale, *Asterias glacialis*.

Les rayons anguleux; les angles avec des verrues épineuses.

Linck, Stel. tab. 38 et 39. fig. 60. Encycl. pl. 117 et 118.

Veis II.

Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 561. n. 26. A.

Voyez pl. 15, fig. 3, 4, où elle est représentée au quart de sa grandeur naturelle.

Se trouve dans la mer du Nord.

Astérie réticulée, *Asterias reticulata*.

Les rayons réticulés et épineux.

Rumph. Mus. tab. 15. fig. D. *Linck*, Stel. 25. fig. 56. *Séba*, Mus. 5. tab. 7. fig. 1.

Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 556. n. 15.

Se trouve dans la mer des Indes.

Ast. phrygienne, *Asterias phrygiana*.

Des mamelons en dessus et en dessous; le dessous avec des taches roses.

Act. Nid. 4. tab. 14. fig. 1, 2.

Se trouve dans la mer du Nord.

Astérie noueuse, *Asterias nodosa*.

Les rayons convexes, avec de grosses épines disposées sur des lignes longitudinales.

Mus. Tessi. tab. 9. fig. 2. *Séba*, Mus. 3. tab. 5. *Linck*, Stel. tab. 3. Encycl. pl. 106.

Astérie couronnée; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 557. n. 16. var. 5.

Se trouve dans la mer des Indes.

Astérie violette, *Asterias violacea*.

Les rayons écartés; la superficie grise; les tubercules violets.

Kade, Ap. *Linck*, Stel. fig. 1, 9.

Se trouve dans la mer du Nord.

Ast. sanguinolente , *A. sanguinolenta*.

Rouge en dessus ; les rayons blancs à leur extrémité.

Se trouve dans la mer du Nord.

Astérie perforée , *Asterias perforata*.

Sans épines ; le dos percé de trous.

Se trouve dans la mer du Nord.

Ast. arantiaque , *Asterias arantiaea*.

Le disque large ; les rayons aplatis , la partie la plus élevée épineuse sur les bords.

Muller , Zool. Dan. 3. tab. 85. fig. 1 , 5.

Linck , Stel. tab. 4. fig. 14. Encycopl. pl. 97. fig. 1 , 2.

Astérie parquetée ; *Lam.* , Anim. sans vert. tom. II. p. 552. n. 1. C.

Se trouve dans les mers d'Europe.

Astérie équestre , *Asterias equestris*.

Le disque réticulé , percé de trous ; le bord presque articulé ; le dessous avec une simple série de tentacules.

Séba , Mus. 5. tab. 8. fig. 6 , 8. *Linck* , Stel. tab. 6. fig. 15. Encycl. pl. 110. fig. 1 , 5.

Astérie frangée ; *Lam.* , Anim. sans vert. tom. II. p. 563. n. 51.

Se trouve dans la Méditerranée.

Astérie unie , *Asterias laxigata*.

Les rayons demi-cylindriques , obtusement octogones , sans épines.

Rumph. Mus. tab. 15. fig. F. *Linck*, Stel. tab. 28. fig. 47. *Encycl.* pl. 120.

Astérie miliaire; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 566. n. 59.

Se trouve dans la Méditerranée et la mer des Indes.

Ast. membraneuse, *A. membranacea*.

Pentagone, avec des tubercules pectinés, hérissés d'épines de chaque côté; le dessous avec cinq côtes élevées et convexes.

Linck, Stel. tab. 1. fig. 2.

Astérie patte d'oie; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 558. n. 18.

Se trouve dans la Méditerranée.

Ast. granulaire, *Asterias granularis*.

Pentagone, sans épines, granulée en mosaïque des deux côtés; le bord articulé.

Muller, Zool. Dan. 3. tab. 92. fig. 1, 4. *Linck*, tab. 15. fig. 22. *Encycl.* pl. 96.

Astérie parquetée; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 555. n. 1. A.

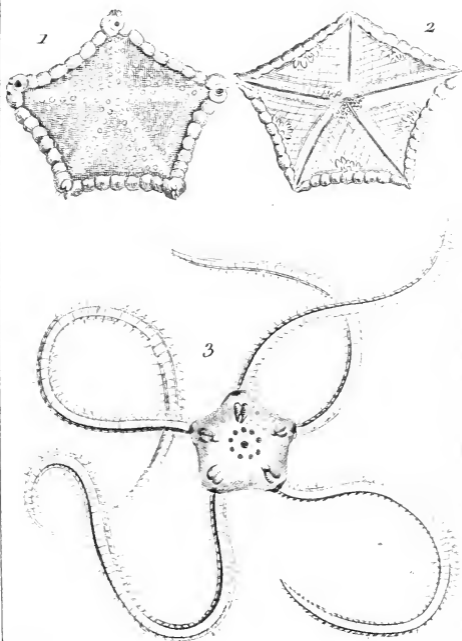
Voyez la pl. 16. fig. 1, 2, où elle est représentée réduite de moitié.

Se trouve à l'île Sainte-Croix.

Astéries à rayons sans gouttière en dessous.

Astérie rose, *Asterias rosca*.

Hérissée, réticulée par des grains; les rayons cylindriques.



Deseve del.

Foyez Sculp.

- 1 . 2 . L'Asterie granulaire .
3 L'Asterie cordiforme .



Muller, Zool. Dan. 1. tab. 67. Sæba, Mus. 5. tab. 7, fig. 5.

Se trouve dans la mer du Nord.

Astérie percée, *Asterias pertusa*.

Hérissée; les rayons cylindriques; la base plus mince, bossue.

Se trouve dans la mer de Norwége.

Astérie ophiure, *Asterias ophiura*.

Le disque écailleux; les écailles des angles dentelées.

Linck, Stel. tab. 11. fig. 17. Encycl. pl. 122. fig. 4, et tab. 125. fig. 1.

Ophiure lézardelle; Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 542. n. 2.

Se trouve dans toutes les mers.

Astérie épineuse, *Asterias aculeata*.

Les pointes unies, plus courtes que la largeur des rayons.

Muller, Zool. Dan. 5. tab. 99. fig. 1, 5. Linck. tab. 26. fig. 42.

Ophiure écailleuse; Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 545. n. 11.

Se trouve dans l'Océan.

Astérie ciliée, *Asterias ciliaris*.

Hérissée d'épines aussi longues que la largeur des rayons.

Linck, Stel. tab. 154. fig. 56. Encyclop. pl. 124. fig. 455.

Ophiure ciliaire; Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 545. n. 10.

Se trouve dans la mer de l'Europe et de l'Inde.

Astérie filiforme, *Asterias filiformis*.

Le disque écailleux; la longueur des épines égale à la largeur des rayons.

Ophiure filiforme; Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 546. n. 15.

Se trouve sur les côtes de Norwége.

Astérie cordifère, *Asterias cordifera*.

Les rayons presque cylindriques; le disque écailleux; les écailles des angles cordiformes.

Voyez la pl. 16. fig. 5, où elle est représentée de grandeur naturelle.

Disque pentagone aplati, écailleux; les angles obtus. Les écailles minces, inégales, grises; la plupart rondes et entourées d'un cercle blanc; celles des angles plus grandes, cordiformes, divisées en deux, par trois petites écailles, une ronde et deux oblongues.

Bouche accompagnée de cinq tentacules extérieurs et de dix intérieurs.

Rayons écailleux, presque cylindriques, ayant neuf fois la longueur du diamètre du corps, et la moitié de la largeur d'un de ses côtés; les écailles unies, en recouvrement. Sur le côté de chaque articulation sont trois épines blanches, presque égales, divergentes, moindres en longueur que la largeur des rayons; on voit, au dessous, un tentacule rouge qui s'allonge à la volonté de l'animal.

Cette espèce est très-commune sur les côtes de la Caroline, où elle a été observée, décrite et dessinée par Bose; elle devient si fragile par la dessiccation, qu'il est fort difficile de la conserver pour les cabinets.

Astérie mince, *Asterias tenella*.

Les rayons doubles, cinq supérieurs bifides et pectinés; les inférieurs filiformes; les articulations plus grosses.

Comatule brachiolée? Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 555. n. 8.

Se trouve dans la mer du Nord.

Astérie pectinée, *Asterias pectinata*.

Les rayons doubles; cinq en dessus, bifides et pectinés; les inférieurs filiformes et peu nombreux; les articulations égales; le disque uni.

Séba, Mus. 3. tab. 9. fig. 3, 4. Enc. pl. 125. fig. 1, 2. *Link*, Stel. tab. 57. fig. 64, 66.

Se trouve dans la mer des Indes.

Astérie multiple, *Asterias multiradiata*.

Les rayons doubles; les supérieurs palmés, presque quadrifides, pectinés; les inférieurs filiformes; le disque granuleux.

Link, Stel. tab. 21. fig. 55. Encyclopédie, pl. 125. fig. 5.

Comatule multirayonnée; Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 555. n. 2.

Se trouve dans la mer des Indes.

Ast. tête de méduse, *A. caput medusæ*.

Les rayons dichotomes, le disque et les rayons granuleux, la bouche aplatie.

Séba, Mus. 5. tab. 9. fig. 1, 2. *Linck*, Stel. tab. 18. fig. 29. Encyclop. pl. 128 et 129.

Euryale muriquée; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 529. n. 4.

Se trouve dans toutes les mers.

Astérie euryale, *Asterias euryale*.

Les rayons dichotomes, le disque et les rayons granuleux, la bouche saillante.

Rumph. Mus. tab. 16. *Linck*, Stel. tab. 29. fig. 48.

Euryale verruqueuse; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 537. n. 1.

Se trouve au cap de Bonne-Espérance.

Astérie oligactes, *Asterias oligactes*.

Les rayons très-longs, simples; chaque article avec une épine mobile, aiguë à sa base.

Pallas, Nov. Act. Pétrop. 2. tab. 6. fig. 23. A, B.

Se trouve dans la mer d'Amérique.

Astérie noire, *Asterias nigra*.

Cinq rayons articulés, supérieurement couverts d'écaillés en recouvrement; le disque pentagone et granulé.

Müller, Zool. Dan. 3. tab. 93. fig. 1, 4.

Ophiure hérissée; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 543. n. 6. (5 var.)

Se trouve dans la mer du Nord.

Astérie tricolore, *Asterias tricolor*.

Cinq rayons articulés, pectinés sur les côtés; les dents et le disque hérissés.

Muller, Zool. Dan. 3. tab. 93. fig. 1, 4.

Ophiure tricolore; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 546. n. 16.

Se trouve dans la mer du Nord.

Astérie fragile, *Asterias fragilis*.

Le disque rond, hérissé; cinq rayons articulés et pectinés sur les côtés; les dents dentelées et épineuses.

Muller, Zool. Dan. 3. tab. 98. fig. 1, 3.

Ophiure cassante; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 546. n. 12.

Se trouve dans la mer du Nord.

DES RADIAIRES.

LINNÆUS avoit placé, dans sa division des vers mollusques, beaucoup de genres fort disparates, que la réflexion en repousse, mais que le respect inspiré par le génie de ce grand homme, peut-être même la difficulté de les mettre ailleurs, y avoit fait conserver.

Plusieurs savans étrangers ont, il est vrai, à différentes époques, fait quelques tentatives pour améliorer le travail de Linnæus à cet égard; mais leurs observations, quoique reconnues justes, sont tombées dans l'oubli.

Parmi nous, Bruguière, le premier, sépara des mollusques de Linnæus, les oursins et les astéries, et en forma une division particulière sous le nom de vers échinodermes. Il suffit de com-

parer les animaux de ces deux genres avec ceux du reste de cette classe, pour s'apercevoir du peu de rapports qui existent entre eux. En effet, les autres mollusques sont presque tous mollasses, n'ont qu'un trou pour bouche, et ceux qui sont pourvus de tentacules les ont simplement contractiles. Les oursins et les astéries, au contraire, sont couverts d'une croûte analogue à celle des crustacés, ont des tentacules prenans, et leur bouche est armée d'armes redoutables.

Après Bruguière, Cuvier fit un grand changement dans l'ordonnance de la classe des vers de Linnæus. Il n'attribua le nom de mollusques qu'aux animaux des coquilles, et à ceux qui, quoique sans coquilles, avoient une organisation intérieure semblable aux premiers. Les mollusques de Linnæus furent, ainsi, divisés d'une manière fort inégale. Une très-petite portion

resta avec les coquillages, et le reste fut mis dans deux autres classes, savoir celle des vers et celle des zoophytes. Cette dernière comprend tous les animaux qui ont des tentacules prenants et rétractiles, ceux qui ont des rapports avec les polypes de Trembley; elle est, par conséquent composée d'une petite portion des mollusques de Linnæus, et de tous les zoophytes du même auteur.

Lamarck a adopté, en partie, les changemens indiqués par Cuvier; mais il s'est refusé à joindre aux zoophytes de Linnæus la portion des mollusques, que Cuvier y avoit réunie. Il en a fait une classe particulière sous le nom de radiaires, nom tiré de la disposition de la plupart des animaux qui la composent à la forme rayonnante. Là, on voit les oursins et les astéries, unis aux méduses, aux holoturies, aux physalies, etc., c'est-à-dire des ani-

maux crustacés, à organisation compliquée, avec des animaux gélatineux, transparens, à organisation extrêmement simple.

On voudroit en vain dissimuler que Lamark s'est ici écarté des principes dont il a fait une application si heureuse dans tout le reste de son travail sur les animaux sans vertèbres. Ses radiaires ne passeront jamais pour une classe naturelle, et leur quatre subdivisions même témoigneront contre lui.

Les radiaires, dit ce savant Naturaliste, sont tous dépourvus de tête, d'yeux, de moële longitudinale. On ne leur reconnoît pas de nerfs ni de centre de circulation. Ils sont donc moins bien organisés que les vers proprement dits. Cependant, relativement à la complication de l'organisation, les radiaires sont encore d'un degré au-dessus des polypes qui cons-

tituent la dernière classe du règne animal. En effet, outre les organes digestifs, ils en offrent encore qui paroissent appartenir à la respiration, comme on le verra dans les généralités de chaque genre.

Tous les animaux de cette classe sont libres et vivent dans la mer. La plupart jouissent, à un degré éminent, de la propriété d'être phosphoriques à volonté. Plusieurs, lorsqu'on les touche, excitent une démangeaison durable, et accompagnée de rougeur, qu'on ne peut mieux comparer qu'à celle produite par des piqûres d'orties. Aucuns ne sont utiles à l'homme. En général, leurs mœurs sont très-peu connues.

HOLOTURIE, HOLOTURIA, Linnæus.

Corps libre, cylindrique, épais, très-contractile, à peau coriace, et ayant à l'une de ses extrémités une bouche entourée de tentacules rameux et pinnés, disposés en rayons. Bouche armée de cinq dents calcaires.

Les holoturies ont été connues d'Aristote, de Pline, et des Naturalistes du moyen âge. Elles doivent cet avantage à leur grosseur et à la mauvaise odeur qu'elles répandent lorsque le flot les a jetées sur le rivage.

Les holoturies varient beaucoup dans leurs formes. Toutes n'ont pas été décrites et figurées par des hommes également instruits, aussi en est-il plusieurs qui peuvent être regardées comme n'ayant pas, d'une manière assez prononcée, les caractères qui sont propres à ce genre.

Déjà Lamarck en a séparé les genres

physalie, vélelle et thalie, qui, au rapport de Bosc, qui les a observés tous trois, sont en effet extrêmement différens des holoturies, plus qu'aucun autre genre des radiaires mollasses.

Avant Lamarck, Forskal, dont on connoît l'exactitude, avoit formé deux genres du reste des holoturies de Linnæus, priape et fistulaire, mais dont on conservera les espèces réunies sous ce premier nom, faute de connoître suffisamment leurs différences caractéristiques.

Les holoturies sont ordinairement épaisses, cylindriques, ont la peau coriace, très-dure, et souvent encore fortifiée par des tubercules ou des écailles. Leur bouche est toujours antérieure et entourée de tentacules rameux, souvent très-élégans. Leur anus est un simple trou postérieur. Elles nagent librement, mais lentement, dans la mer, tant par le moyen du

mouvement vermiculaire, que par celui de leurs tentacules, et la faculté dont elles sont pourvues de se gonfler à volonté.

Les holoturies ont beaucoup de rapports de conformation avec les actinies, et ce qu'on a dit de ces dernières, peut en partie leur être appliqué. Ainsi qu'elles, elles absorbent l'eau et la rejettent; ainsi qu'elles, elles se contractent au point d'avoir l'apparence d'une masse informe; ainsi qu'elles, elles prennent leur proie au moyen de leurs tentacules. Les holoturies sont plus rares, et plus difficiles à conserver, dans des vases, que les actinies. On n'a pas fait sur elles les expériences auxquelles les autres se sont prêtées. On ignore si, coupées en plusieurs morceaux, elles peuvent se reproduire; mais on sait qu'elles régénèrent leurs tentacules, ainsi que tous les autres polypes.

Il en est quelques-unes, telles que les holoturies tubuleuses et très-grandes, qui paroissent pouvoir marcher et se fixer comme les étoiles, par le moyen d'épines et de tentacules rétractiles; mais on manque encore d'observations à leur égard.

Les holoturies sont vivipares, si on en juge par la plus commune, dans qui on a reconnu cette qualité d'une manière positive. Elles vivent de petits poissons, de petits coquillages et d'autres animaux marins, qu'elles tuent et brisent avec leurs dents osseuses. Elles sont souvent jetées par les flots sur les côtes, où, malgré l'épaisseur de leur peau, elles ne tardent pas à être blessées par leur choc contre les pierres, et à périr.

La couleur des holoturies est quelquefois fort belle, soit par son intensité, soit par sa variété.

On voit l'exposition du développe-

ment des viscères d'une holoturie, *pl. 86. fig. 10.* de l'Encyclopédie.

Les holoturies sont mangées par tous les gros poissons, malgré l'odeur nauséabonde qu'elles répandent.

Holoturie élégante, *Holoturia elegans.*

Vingt tentacules rameux; le corps chargé de mamelons; le dessus rougeâtre; le dessous blanc.

Muller, Zool. Dan. 1. tab. 1. fig. 1, 3. Encyclop. pl. 86. fig. 9, 10.

Istulaire élégante; Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 75. n. 1.

Se trouve dans la mer du Nord.

Holoturie feuille, *Holoturia frondosa.*

Les tentacules en forme de feuille de fougère; le corps uni.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 73. n. 1.

Se trouve dans la mer du Nord.

Holoturie phantape, *Holot. phantapus.*

Vingt tentacules rameux; le corps mamelonné en dessus, et tubuleux en dessous.

Rondelet, Insect. et Zooph. p. 86. *Boadsch*, Anim. Mar. tab. 6 et 7. Encyclop. pl. 86. fig. 12.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 73. n. 2.

Se trouve dans la Méditerranée.

Holot. pentacte, *Holoturia pentactus*.

Dix tentacules ; le corps à cinq rangs de tubercules.

Muller, Zool. Dan. 1. tab. 31, et tab. 108. fig. 1, 4. *Diequemar*, Journ. de Phys. oct. 1778. tab. 11. fig. 1, 6. Encyclopédie, pl. 86. fig. 1, 2, 3.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 73. n. 3.

Voyez pl. 17, fig. 1, où elle est représentée de grandeur du tiers de la nature.

Se trouve dans les mers d'Europe.

Holot. mamelonnée, *Holot. papillosa*.

Dix tentacules feuillés ; le corps ovale, avec des mamelons des deux côtés.

Muller, Zool. Dan. 3. tab. 108. fig. 5.

Se trouve dans la mer du Nord.

Holoturie priape, *Holoturia priapus*.

La bouche entourée de mamelons charnus ; le corps avec des stries annelaires, et des glandes disposées en stries longitudinales.

Muller, Zool. Dan. 3. tab. 96. fig. 1.

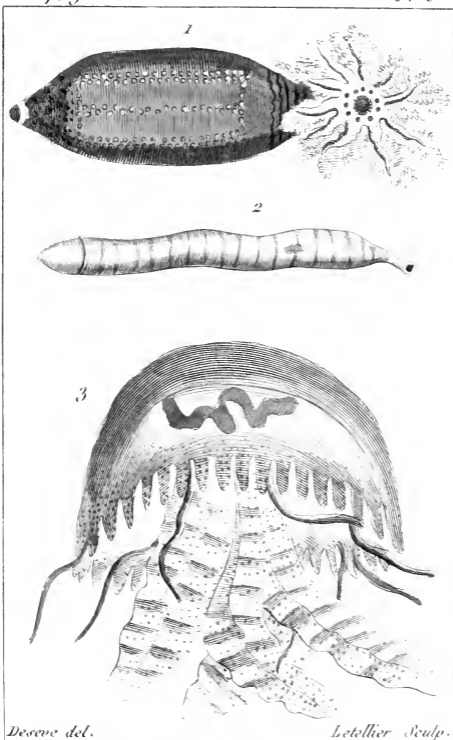
Priapule à queue ; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 77. n. n. 1.

Se trouve dans toutes les mers.

Hol. écailleuse, *Holoturia squamata*.

Huit tentacules presque rameux ; le corps hérissé en dessus, mou en dessous.

Muller, Zool. Dan. 1. tab. 10. fig. 1, 3. Encyclop. pl. 87. fig. 10, 12.



Desève del.

Letellier Sculp.

1. L'Holoturie pentacte .
2. La Siphoncle nue .
3. La Meduse pelasgique .

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 74. n. 9.
Se trouve dans la mer du Nord.

Holot. pinceau, *Holoturia penicellus*.

Huit tentacules rameux ; le corps osseux et pentagone.

Muller, Zool. Dan. 1. tab. 10. fig. 4. Encyclop. pl. 86. fig. 4.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 74. n. 10.

Se trouve dans la mer du Nord.

Holoturie fuseau, *Holoturia f.*

Dix tentacules ; le corps fusiforme, velu.

Muller, Zool. Dan. 1. tab. 10. fig. 5, 6. Encyclop. pl. 87. fig. 5, 6.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 74. n. 5.
Se trouve dans la mer du Nord.

Holot. inhérente, *Holoturia inhærens*.

Douze tentacules ; le corps avec six rangs de mamelons et de lignes.

Muller, Zool. Dan. 1. tab. 31. fig. 1, 7. Encyclop. pl. 87. fig. 7.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 74. n. 6.

Se trouve dans la mer du Nord et dans la mer Rouge.

Holoturie unie, *Holoturia lævis*.

Allongée ; douze tentacules ; le corps à cinq rangs de lignes et de points.

Se trouve dans la mer du Nord.

Holoturie petite, *Holoturia minuta*.

Allongée ; douze tentacules ; le corps à cinq rangs de mamelons.

Se trouve dans la mer du Nord.

Holoturie tenaille, *Holoturia forcipata*.

Ventruë ; les extrémités aiguës, coniques ; l'antérieure en pince.

Se trouve dans la mer du Nord.

Holoturie zonaire, *Holoturia zonaria*.

Oblongue, aplatie ; la gaine rouge ; cinq bandes variées de jaune.

Pallas, Spicil. Zool. 10. tab. 1. fig. 17. A, B, C.

Se trouve sur les côtes d'Amérique.

Holoturie vittée, *Holoturia vittata*.

Le corps mou, avec deux lignes blanches ponctuées de brun ; les côtés dentés.

Forskal, Des An. tac. 37. fig. E. Encycl. pl. 87. fig. 8.

Holoturie à bandes ; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 74. n. 6.

Se trouve dans la mer Rouge.

Holot. très-grande, *Holoturia maxima*.

Le corps presque tétragone, convexe en dessus, blanc sur les bords ; les tentacules filiformes, terminés par des disques découpés.

Forskal, Des. An. tab. 38. fig. B.

Fistulaire limace; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 76. n. 4.

Se trouve dans la mer Rouge.

Hol. impatiente, *Holoturia impatiens*.

Le corps cendré; vingt tentacules filiformes, terminé par des disques à sept découpures dentelées.

Forskal, Des. An. tab. 39. fig. B. *Encycl.* pl. 86. fig. 11.

Fistulaire impatiente; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 76. n. 3.

Se trouve dans la mer Rouge.



SIPONCLE, *SIPUNCULUS*, *Linnaeus*.

Corps allongé, cylindracé, nu, ayant antérieurement un rétrécissement cylindrique, qui contient une trompe papilleuse, que l'animal fait saillir et rentrer à volonté.

LES siponcles sont connus depuis long-temps, car *Rondelet* en écrit et figure deux espèces, cependant on n'est que fort peu instruit sur ce qui les regarde. Ils ressemblent beaucoup à

un gros lombric, mais ils sont bien distingués de ce genre par leur trompe rétractile couverte de mamelons.

Ces animaux vivent sur les côtes où s'amoncellent beaucoup de déjections de mer, dans les étangs d'eau salée, sous les plantes marines et les pierres. Ils vivent comme les lombrics, de terre mêlée de détritrus d'animaux et de végétaux, et on ne trouve dans leur unique boyau, que de la boue très-liquide.

La première espèce de Rondelet a la peau molle, déchiquetée et le bec court. Elle est de la grosseur et grandeur d'un doigt. La seconde espèce a la peau tendue, unie, le bec long, et elle acquiert jusqu'à un mètre de long, sur deux à trois centimètres de diamètres. Cette dernière seule a été connue de Linnæus, c'est celle qu'il appelle nue.

Lamarck a placé ce genre à la suite

de celui des holoturies, parmi ses radiaires, en avertissant que ce n'étoit qu'avec doute qu'il prenoit ce parti. Depuis, Cuvier a eu occasion de disséquer une des espèces qui le composent, et il a reconnu qu'en effet leurs organes intérieurs les rapprochoient beaucoup des holoturies. On peut voir le résultat de son travail, dans la précieuse collection anatomique, presque entièrement formée par lui au muséum d'histoire naturelle, et qu'il augmente tous les jours.

Siponcle nu, *Sipunculus nudus*.

La peau tendue.

Rondelet, Ins., et Zool. 4. p. 75. *Martin*, on. Mar. Verm. 1. tab. 1. fig. 1, 2. *Boadhs*. Mar. tab. 7. fig. 6, 7.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 78. n. 1.

Voyez cette espèce très-réduite, pl. 17; fig. 2.

Se trouve dans les mers d'Europe.

Siponcle ensaqué, *Sipunculus saccatus*.

La peau lâche, et se recouvrant en partie.

Amoen. Acad. 4. tab. 3. fig. 5. *Martin*,
 on. Mar. Verm. 1. tab. 1. fig. 5. *Pallas*, Spicil.
 Zool. 10. tab. 1. fig. 8.

Siphoncle tunique; *Lam.*, Anim. sans vert.
 tom. III. p. 78. n. 2.

Se trouve dans les mers des Indes et d'A-
 mérique.

MÉDUSE, *MEDUSA*, *Linnaeus*.

Corps libre, gélatineux, orbiculaire, con-
 vexé en dessus, et aplati ou concave en
 dessous, avec des cils ou des filets, ou des
 appendices centraux, simples ou rameux.
 Bouche inférieure.

LA plupart des Naturalistes, avant
 Baster, avoient confondu les méduses
 avec les actinies; mais leur organisa-
 tion et leurs mœurs sont si différentes,
 qu'il est superflu, aujourd'hui, de jus-
 tifier leur séparation.

Les méduses sont connues sur les
 côtes de France, où elles sont com-
 munes, sous le nom d'ortie de mer, à
 raison de la singulière propriété, dont

elles jouissent, de causer des démangeaisons à la main qui les touche.

Les méduses sont des animaux entièrement gélatineux, presque toujours transparens, de forme demi-sphérique, plus ou moins surbaissés en dessus, concaves en dessous, et qui nagent librement dans le vague des mers. Les organes extérieurs, dont elles sont pourvues, sont placés dans leur partie plate, et autour de la bouche, toujours inférieure et centrale. Ces organes se réduisent à des tentacules, d'une sorte dans quelques espèces, et de deux sortes dans d'autres. Les uns, ce sont les tentacules proprement dits, sont situés autour du disque du corps; les autres, toujours plus gros et plus variés dans leurs formes, entourent immédiatement la bouche, et sont appelés bras. Ces organes seront mentionnés dans le développement des espèces, attendu que c'est d'eux

principalement qu'on tire les caractères propres à les différencier.

La forme de la bouche des méduses varie dans chaque espèce. Dans les unes, c'est un simple trou placé au fond de la cavité inférieure. Dans les autres, c'est un tube, plus ou moins composé, qui se prolonge quelquefois beaucoup. Dans d'autres, enfin, il y a plusieurs bouches.

Cette différence dans le nombre des bouches, qui avoit déjà été remarquée par Dicquemare, a été employée par Cuvier, comme caractère, pour former un nouveau genre, qu'il a appelé rhizostome, et que Lamarck a adopté; mais on n'en peut faire usage ici, faute de connoître les espèces qui lui appartiennent.

Quoique la substance du corps des méduses n'ait que la consistance d'une forte gelée, et qu'elle se liquéfie aisément, son poids est considérable.

Les situations de mouvement et de repos, dans les méduses, sont fort peu différentes. Elles nagent par une action alternative de systole et de diastole, c'est-à-dire par l'écartement ou le rétrécissement de leurs bords, joint au mouvement de leurs tentacules. Comme leur pesanteur spécifique est plus grande que celle de l'eau, elles ne peuvent faire paroître, au dessus de sa surface, qu'une très-petite partie de leur sphéricité. Les plus faibles efforts suffisent pour les soutenir; mais leurs élancemens sont vifs et gracieux, surtout dans les petites espèces. Ordinairement, ou pour peu que la mer soit agitée, elles se laissent aller du côté où le vent souffle. Peu leur importe le lieu où elles vont, bien assurées que le hasard leur fera trouver partout la nourriture qui leur est propre; mais, lorsque le vent les porte sur les rivages, elles sont perdues sans res-

source; car elles ne peuvent résister à l'effort des vagues, et le plus petit choc les désorganise entièrement. Aussi, n'en voit-on, en général, qu'un très-petit nombre à portée des côtes; c'est dans la haute mer qu'il faut aller pour juger de leur abondance.

Les orties marines sont toutes phosphorescentes pendant la nuit; mais cet effet est le résultat de leur volonté, car il n'est pas permanent, souvent n'est qu'instantané, ainsi que l'a remarqué Bosc sur un grand nombre d'espèces qu'il a vues en pleine mer. Toutes ne jouissent pas, comme l'a également observé ce Naturaliste, de la faculté de causer des démangeaisons par l'attouchement.

On a beaucoup raisonné sur les moyens que les méduses emploient pour produire ces démangeaisons. L'observation n'a fourni aucune donnée capable de fixer les idées à cet

égard. On sent l'effet, sans voir la cause. Diequemare, qui a publié plusieurs mémoires sur les orties de mer, dans le Journal de Physique, dit qu'elles n'ont aucunes pointes propres à s'insinuer dans la peau; et il croit qu'il exsude de leurs différentes parties, surtout de leurs tentacules, une liqueur caustique qui produit cet effet, qui a lieu même lorsque l'animal est mort. Bosc, qui a touché plusieurs fois, qui s'est même fait toucher exprès par des méduses, croit avoir vu, par le moyen de la loupe, sortir de la surface des grands tentacules, de petits mamelons à ventouses qui s'appliquoient sur la peau de sa main. Comme ces mamelons sont d'une transparence parfaite, ainsi que les tentacules, il n'a pu les distinguer que par suite de leurs mouvemens; il ne donne donc cette observation que comme une conjecture, d'autant plus qu'elle est

en opposition avec celle de Dicquemare.

Lorsqu'une méduse, des plus venimeuses, touche le bras, ou autre partie sensible, il paroît une rougeur considérable, des boutons de même couleur qui ont un point blanc au milieu. Il se développe une douleur piquante qui, quand elle s'affoiblit, peut être comparée à des petites piqûres réitérées. Cela dure, ordinairement, une demi-heure, se calme par l'application de linges trempés dans l'huile, ou même dans l'eau douce. La rougeur reparoît, souvent, au bout de plusieurs jours, lorsque la partie touchée se trouve, pour la première fois, dans une température plus chaude que celle de l'atmosphère.

Les méduses étant presque toutes transparentes, il sembleroit que leur anatomie est très-aisée à faire; cependant, à l'exception de leurs organes

extérieurs et de leurs viscères, qui sont souvent colorés en rouge ou en jaune, on ne connoît encore rien de satisfaisant sur cet objet. On peut dire ici que Cuvier s'en est occupé depuis peu, et qu'il a employé, avec succès, un moyen trouvé par Duméril, pour les injecter sans les altérer. Ce moyen, c'est du lait qu'on fait cailler après qu'il a été introduit dans les vaisseaux. On verra, lorsque les travaux de Cuvier seront publiés, combien l'organisation, si simple en apparence, des méduses, est cependant compliquée.

Les méduses vivent de petits poissons, de vers, d'insectes, etc. Elles saisissent leur proie de tous côtés, excepté en dessus. Les longs bras, les nombreux tentacules, dont la plupart des espèces sont pourvues, leur donnent de grands moyens pour cela. Elles portent cette proie, à la bouche, par le même artifice. Peut-être la pro-

priété piquante leur a-t-elle été donnée par la nature, pour les aider dans cette opération. Mais les méduses n'ont pas encore été étudiées convenablement.

Les moyens de reproduction des méduses sont totalement inconnus. Il ne paroît pas qu'elle ait lieu par section; car les membres qu'elles perdent, par accident, ne repoussent pas comme ceux des actinies, et autres animaux de la classe des polypes.

Les ennemis des méduses doivent être très-nombreux. On dit que les baleines en font une grande destruction. Dicquemare observe qu'elles sont mangées par les actinies, et qu'elles donnent des signes de vie jusqu'à ce qu'elles soient entièrement engouffrées dans l'estomac de ces dernières.

Quelques méduses parviennent à un très-grand volume. On en cite de plus d'un demi - mètre de diamètre; et,

sans doute, il y en a de plus grandes dans les mers entre les tropiques.

Elles répandent, pendant leur vie, et encore plus après leur mort, une odeur nauséabonde, particulière, extrêmement désagréable.

Méduse oreillée, *Medusa aurita*.

Quatre cavités en dessous ; quatre bras frangés.

Baster, Op. Sub. 1. tab. 14. fig. 3, 4. Encyclop. pl. 94. fig. 3.

Aurélié rose ; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 513. n. 3.

Se trouve dans les mers d'Europe.

Méduse chevelue, *Medusa capillata*.

Convexe ; le bord avec seize échancrures ; le dessous couvert de poils.

Baster, Op. Sub. 2. tab. 5. fig. 1.

Se trouve dans la mer du Nord.

Méduse chapeau, *Medusa capillaris*.

Le bord percé de huit trous ; le dessous creux et velu.

Se trouve dans la haute mer.

M. hémisphérique, *M. hemispherica*.

Hémisphérique, quatre côtes transversales, le bord entier garni de tentacules et de globules.

Mutler, Zool. Dan. 1. tab. 7. fig. 1, 5. Encyclop. pl. 93. fig. 8, 9, 10.

Se trouve dans les mers du Nord.

Méduse pélasgique, *Medusa pelagica*.

Convexe, avec trente-deux dents, et huit tentacules sur les bords; quatre bras membraneux et plissés au centre.

Voyez la pl. 17, fig. 3, où elle est représentée de grosseur du tiers de la nature.

Diaphane, convexe, glabre, mais momentanément tuberculeuse; le bord avec trente-deux longues et larges dents, ponctuées de violet, à la base desquelles sont attachés, dans l'intérieur, sept à huit tentacules qui leur sont perpendiculaires, et dont la longueur est quatre à cinq fois plus considérable.

Bras au nombre de quatre, robustes, arrondis, couverts d'une multitude de petits points violets, et garnis, du côté intérieur, d'une membrane frangée, assez large.

Organes intérieurs indiqués par des vaisseaux violets, contournés, qui imitent vaguement une étoile à six rayons.

Cette espèce a été observée, décrite et figurée par Bosc, dans la haute mer, entre l'Europe et l'Amérique. Elle est extrêmement commune, et atteint plus d'un décimètre de diamètre. Elle ressemble, pendant la nuit, à un globe de feu qui roule sur la mer. Lœlling en a parlé, mais d'une manière très-obscur. Elle se rapproche infiniment de la suivante.

Méduse noctiluque, *Medusa noctiluca*.

Orbiculaire, avec des veines et des points bruns, avec seize dents et huit tentacules rouges sur les bords; quatre bras membraneux et plissés au centre.

A été trouvée par Forskal dans la Méditerranée.

Méduse poumon, *Medusa pulmo*.

Hémisphérique, le bord frangé, le dessous strié, huit bras, la queue à quatre trous.

Macri. Obs. Del. Polyp. Mar. Napl. 1778. tab. 1.

Se trouve dans la Méditerranée.

Méduse thyrrhène, *Medusa tyrrhena*.

Convexe, le bord crénelé, les tentacules très-longs, quatre bras au centre.

Aurélie thyrrhénienne; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 514. n. 6.

Se trouve dans la Méditerranée.

Méd. tuberculeuse, *Med. tuberculata*.

Le milieu saillant; centre divisé en huit parties striées en dessous; huit tubercules.

Céphée polychrome; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 516. n. 2.

Se trouve dans la Méditerranée.

Méduse caravelle, *Medusa caravella*.

Ovale, le dos couvert de crêtes saillantes et irrégulières, les tentacules très-longs.

Muller, Besch. Der. Berl. Naturf. 2. tab. 9. fig. 2. *Stoane*, Jam. 1. tab. 4 et 5.

Se trouve dans la haute mer.

Méduse parasol, *Medusa umbella*.

Les tentacules du centre nus ; le bord glanduleux.

Muller, Besch. Der. Berl. Naturf. 2. tab. 9. fig. 5, 3.

Se trouve dans la Méditerranée et la mer des Indes.

Méduse dimorphe, *Medusa dimorpha*.

Le dos saillant ; le dessous avec une petite croix entourée de cinq trous ; le bord cilié.

Se trouve dans les mers d'Europe.

Méd. campanulée, *Med. campanulata*.

Le milieu bossu ; le bord plus large et cilié ; le dessous avec une croix velue.

Se trouve dans la mer du Nord.

Méduse digitale, *Medusa digitala*.

Un long prolongement au centre ; le bord cilié.

Dianée digitale; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 507. n. 16.

Se trouve dans la mer du Nord.

Méduse feuillée, *Medusa frondosa*.

La superficie variée de blanc et de brun ; huit tentacules branchus, terminés par des veines blanches.

Puttas, Spicil. Zool. 10. tab. 2. fig. 1, 5.
 Encycl. pl. 92. fig. 1.

Cassiopée frondescence; Lam., Anim. sans
 vert. tom. II. p. 512. n. 5.

Se trouve dans les mers d'Amérique.

Méduse à huit bras, *Medusa octopus*.

Le bord avec des mamelons demi-circulaires ; le dessous avec une croix, un trou en croissant, et huit tentacules.

Borlas, Cornw. tab. 25. fig. 16 à 17, et
 tab. 75. fig. 15.

Se trouve dans les mers d'Europe.

Méduse tétrastile, *Medusa tetrastyla*.

Hémisphérique ; point de tentacules ; les tubes marginaux au nombre de quatre, et réunis en un prisme.

Se trouve dans la mer Rouge.

Méduse octostile, *Medusa octostyla*.

Hémisphérique ; en dessous un prolongement à quatre plis, dont les extrémités sont divisées en deux et frangées, et donnent naissance à seize tentacules.

Forsskal, Des. An. tab. 30. Encycl. pl. 92.
 fig. 4.

Cephee rhizostomoïde; Lam., Anim. sans
 vert. tom. II. p. 516. n. 5.

Se trouve dans la mer Rouge.

Méd. andromède, *Medusa andromeda*.

Hémisphérique, le bord simple ; huit bras

cylindriques, très-ramenx, foliacés au centre inférieur.

Forshat, Des. An. tab. 31. Encycl. pl. 91.
Se trouve dans la mer Rouge.

Méduse couronne, *Medusa corona*.

Hémisphérique, le bord simple, le dessous avec huit bras en faux, inférieurement dentés.

Céphée couronne; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 517. n. 8.

Se trouve dans la mer Rouge.

Méduse persée, *Medusa persea*.

Quatre cercles blancs, interrompus, dans l'intérieur du corps; le bord sans tentacules.

Orythie tétrachire; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 503. n. 5.

Se trouve dans la Méditerranée.

Méduse céphée, *Medusa cephæa*.

Hémisphérique, avec des tentacules d'un brun roussâtre; le bord crénelé; huit bras velus en dessous.

Forshat, Des. An. tab. 29. Encycl. pl. 92. fig. 5.

Céphée cyclophore; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 515. n. 1.

Se trouve dans la mer Rouge.

Méd. trompe, *Medusa proboscidalis*.

Hémisphérique, avec un prolongement en forme de trompe en dessous, et six tentacules sur les bords.

Forskal, Des. An. tab. 56. fig. 1. Encyclop. pl. 95. fig. 1.

Dianée proboscide; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 505. n. 5.

Se trouve dans la Méditerranée.

Méduse mollicine, *Medusa mollicina*.

Aplatie; douze trous, et autant de tentacules sur les bords.

Forskal, Des. An. tab. 52. Encycl. pl. 95. fig. 1, 2.

Equorée mollicine; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 498. n. 4.

Se trouve dans la Méditerranée.

Méduse chapeau, *Medusa pileata*.

Ovale, campanulée, avec un gros tubercule au sommet; des tentacules nombreux sur les bords, dont la base est fauve.

Forskal, An. pl. 55. fig. D. Encyclopédie, pl. 92. fig. 11.

Dianée bonnet; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 506. n. 8.

Se trouve dans la Méditerranée.

Méd. porte-croix, *Medusa crucigera*.

Hémisphérique; une croix rousse de la largeur du corps.

Encyclop. pl. 93. fig. 5, 6, 7.

Aurétique crucigère; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 514. n. 7.

Se trouve dans la Méditerranée.

Méd. onguiculée, *Medusa unguiculata*,

Aplatie, à seize rayons; le bord crénelé par seize dents recourbées.

Ol. Swart. N. Act. Stock. 1788. tab. 6. fig. 1.

Se trouve sur les côtes de la Jamaïque.

BÉROÉ, *BEROE*, Bruguière.

Corps libre, gélatineux, ovale ou globuleux, garni extérieurement de côtes longitudinales ciliées. Une ouverture ronde à la base, servant de bouche.

LES béroés, placés d'abord par Linnæus parmi les volvoques, animaux infusoires qui n'ont d'autres rapports avec eux, que leur forme globuleuse, ont été ensuite réunis aux méduses, avec lesquelles ils conviennent par leur manière de vivre, par le peu de consistance de leur corps, et par la situation de leur bouche. Mais Bruguière les en a de nouveau séparés pour en

former un genre particulier, qui a été adopté, et avec raison, par Lamarck.

Le corps des méduses, en effet, est ordinairement orbiculaire, et très-convexe en dessus. La bouche est située au centre de la face inférieure, et des cirres plus ou moins nombreux, garnissent les bords de cette même surface, et des tentacules, le tour de leur bouche. Les béroés, au contraire, ont le corps globuleux, ou allongé, terminé au bas par une ouverture simple ou garnie d'un petit nombre de tentacules. Les premiers flottent sur la surface de l'eau par un léger mouvement de fluctuation qu'ils impriment aux bords de leur masse; les seconds nagent par un mouvement de rotation très-rapide qu'ils impriment à leur corps, au moyen de cirres très-courts, mais nombreux, dont les côtes longitudinales de leur superficie sont gar-

nies. Ces cirres doivent être bien distingués des tentacules , en ce que l'animal n'a pas la faculté de les retirer dans l'intérieur du corps; ils paroissent destinés uniquement à faciliter la rotation , en agissant sur l'eau environnante, comme autant de petites nageoires, ce qu'on conçoit qu'ils peuvent faire, malgré leur peu de solidité, à cause de leur nombre.

Bosc, qui a été dans le cas d'en observer d'immenses quantités sur l'Atlantique , observe qu'outre le mouvement de rotation dont il vient d'être parlé, les béroés en ont encore un de contraction et de dilatation, qui est surtout remarquable à leur bouche, mouvement par lequel ils absorbent l'eau et la rejettent après s'être approprié l'air et les animacules qu'elle contenoit.

Quoique la transparence des béroés semble devoir rendre très-facile l'é-

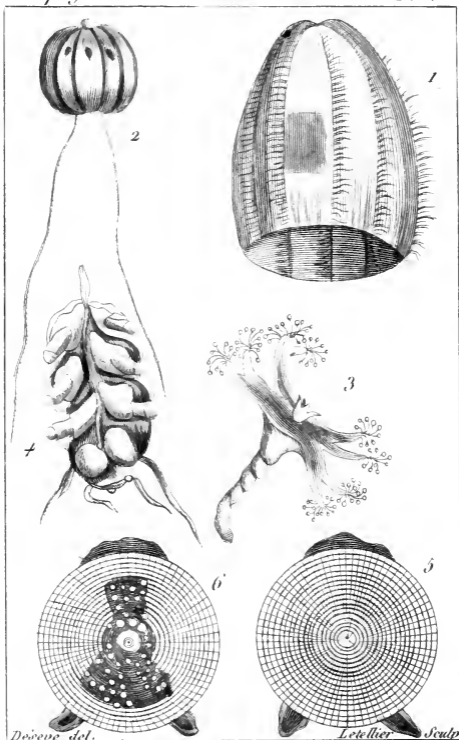
tude de leur organisation intérieure, elle est si simple, ou les parties en sont si peu distinguables, que les tentatives qu'a faites ce Naturaliste pour s'en former une idée ont été sans succès. Il n'a vu que deux intestins dans une position légèrement oblique, avec quelques filets latéraux qui paroissent n'avoir pas plus d'aboutissans que les intestins mêmes. Celui sur lequel il a tenté le plus d'observations, est le béroé ovale, dont il a pris des individus d'un décimètre de diamètre, mais qui n'en étoit pas pour cela plus solides; car, pour peu qu'il les blessât, ils se résolvoient sur-le-champ en eau, qui conservoit pendant quelques heures la propriété phosphorescente des animaux dont elle provenoit. Il n'a pu en garder en vie plus d'une demi-journée, même les jours de calme, dans les vases remplis d'eau de mer, destinés à renfermer,

pour l'étude, les objets qu'il prenoit autour de son vaisseau.

Les béroés sont tous phosphoriques; ils brillent pendant la nuit comme autant de lumières, et leur clarté est d'autant plus vive que leur mouvement est plus rapide; les tentacules jouissent de cette qualité à un degré plus éminent que la superficie du corps.

On ne connoît pas encore la manière dont les béroés se multiplient; mais on en voit dans la mer de toutes grandeurs; ils paroissent devoir acquérir très-rapidement leur développement complet.

Le nombre des espèces connues est peu considérable; mais les individus sont si multipliés, que la mer en paroît quelquefois couverte. Il est probable qu'ils servent de nourriture aux poissons et aux autres habitans des mers. On peut même croire, d'après



1. Le Béroé oval 4. La Physophore hydrostatique.
2. Le Béroé globuleux 5. 6. La Porpите appendiculée.
3. Le Lacernaire à 4 Cornes.

Doreve del.

Letellier Sculp.

un passage de Pagès, que les baleines du Nord en font leurs repas les plus habituels, quoique leur nature gélatineuse paroisse devoir peu convenir à un animal aussi grand.

Bruguière observe qu'il est remarquable, dans ce genre, que la même espèce vive sous le cercle polaire et sous l'équateur; ceux des zones froides disparaissent pendant l'hiver.

Il est très-difficile de conserver les béroés pour les collections. Le moyen d'y parvenir, autant que possible, est de les mettre bien entiers dans un esprit de vin affoibli, et de les changer deux ou trois fois de suite, en augmentant successivement la force de cette liqueur.

Béroé ovale, *Beroe ovatus*.

Corps ovale, transparent, avec neuf côtes non colorées, et point de tentacules.

Brown. Hist. Of. Jam. tab. 43. fig. 2. Baster. Op. Sub. tab. 14. fig. 5. Encycl. pl. 90. fig. 1.

Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 469.
n. 2.

Voyez pl. 18, fig. 1, où il est représenté
au quart de sa grandeur naturelle.

Se trouve dans toutes les mers.

Béroé globuleux, *Beroe pilcus*.

Corps globuleux; huit côtes noirâtres, et
deux tentacules ciliés beaucoup plus longs
que le corps.

Baster. Op. Sub. tab. 14. fig. 6, 7. *Encycl.*
pl. 90. fig. 3, 4.

Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 470. n. 5.

Voyez pl. 18, fig. 2, où il est représenté un
peu plus petit que nature.

Se trouve dans la Méditerranée et dans
l'Atlantique.

Béroé hexagone, *Beroe hexagonus*.

Corps oblong; six côtes anguleuses; deux
tentacules ciliés et branchus, plus courts que
le corps.

Encyclop. pl. 90. fig. 5, 6.

Callianire triptoptère; *Lam.*, Anim. sans
vert. tom. II. p. 467. n. 1.

Se trouve sur les côtes orientales d'Afrique,
où il a été observé par Bruguière.

LUCERNAIRE, *LUCERNARIA*, Muller.

Corps libre, gélatineux, allongé, cylindracé et ridé supérieurement, ayant sa partie inférieure dilatée et partagée en bras rameux, divergens et tentaculifères. Bouche inférieure et centrale.

CE genre a été établi par Muller, qui le donne comme ayant de grands rapports avec les astéries, quoique l'inspection de la figure qu'il en a fait graver semble le placer parmi les polypes, dans le voisinage des corynes.

Cet animal est brun, demi-transparent, tétragone antérieurement, portant quatre bras, un à chaque angle, qui se bifurquent bientôt, et portent des faisceaux de 30 à 40 tentacules, terminés par des globules, à chacune de leurs extrémités. Au centre de ces bras, qui sont membraneux, se voit la bouche, qui est quadridentée, striée et blanchâtre. La queue est courbée et

tortillée; sa base est épaisse, sa pointe obtuse; elle est susceptible de s'allonger et de se contracter comme les tentacules. Cet animal vit d'hydres et de petits crustacés, et nage librement dans l'Océan.

A cette espèce, O Fabricius en a joint deux autres qui paroissent convenir avec elle, mais qui se fixent par la queue à volonté; ce qui les rapproche encore plus des polypes mous.

On va les mentionner toutes trois, en prévenant, cependant, que le lieu où elles doivent être placées n'est peut-être pas celui choisi par Lamarck, et en invitant les naturalistes du Nord à les observer de nouveau pour fixer les idées à cet égard.

Luc. à quatre cornes, *L. quadricornis*.

Corps allongé, tors; quatre bras dichotomes, terminés par des tentacules globifères.

Muller, Zool. Dan. 1. tab. 39. fig. 1, 6.
Lestk, Naturf. 1. tab. 10. fig. 5. Encyclop. pl. 89. fig. 15 à 16.

Lucernaire à quatre rayons; Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 474. n. 1.

Voyez pl. 18, fig. 3, où il est représenté un peu plus petit que nature.

Se trouve dans la mer du Nord.

Lucernaire phrygie, *Lucern. phrygia*.

Corps allongé, mamelonné; les bras en grand nombre et globiformes; la queue fixée.

Se trouve dans la mer du Nord.

Lucernaire auricule, *Lucern. auricula*.

Cou cylindrique; l'extrémité plus large, et entourée de huit faisceaux de tentacules; la queue fixée.

Lucernaire à huit rayons; Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 474. n. 2.

Se trouve dans la mer du Nord.

PORPITE, *PORPITA*, Lamarck.

Corps libre, orbiculaire, cartilagineux à l'intérieur, subgélatineux à l'extérieur, presque plat, avec une cavité centrale et des tentacules très-courts en dessous; des stries en rayons en sautoir avec des stries concentriques, tant en dessus qu'en dessous.

LES proprites faisoient partie des méduses de Linnuæus, avec lesquelles

elles ont en effet beaucoup de rapports, mais dont elles diffèrent aussi beaucoup par leur organisation et leur manière de vivre. Lamarck vient de les en séparer pour en former un genre particulier.

C'est Linnæus qui a donné le nom de propite à la méduse qui forme le genre dont il est question ici, et il a tiré ce nom du rapport de sa forme avec un fossile ainsi appelé en Suède. Ce fossile n'est peut-être que notre camérine, à laquelle, en effet, ressemble beaucoup le propite.

Bosc, qui a eu l'avantage d'observer en même temps en pleine mer, et de comparer par conséquent, en vie, une espèce de propite, avec une espèce de méduse, peut compléter ce qui manque à nos connoissances; c'est de lui qu'on emprunte les matériaux du reste de cet article.

Les propites ont le corps circulaire,

très-plat, mais également épais partout. Il est, tant en dessus qu'en dessous, strié par des cercles concentriques, et par des rayons très-peu saillans, quoique bien prononcés; il est d'une consistance plus solide que celui de la plupart des méduses, mais toujours cependant gélatino-membraneux.

En dessous, au centre, est la bouche, composée d'une membrane susceptible d'une grande dilatation, mais très-peu saillante, qui s'ouvre et se ferme continuellement comme dans les méduses. En avant, et, encore plus, en arrière de cette bouche, dans un espace parallélogramique très-étendu, sont parsemés irrégulièrement un grand nombre de tentacules à peine visibles lorsqu'ils sont contractés, longs de trois millimètres dans leur plus grand développement, qui ne convergent pas vers la bouche, ex-

cepté trois , deux à trois fois plus gros que les autres , qui sont placés immédiatement sur les bords de la bouche.

Les organes de la nutrition se voient à travers le corps, qui est demi-transparent ; mais ils sont si petits, qu'il est difficile de les distinguer les uns des autres.

Les porpites ont une manière d'être différente des méduses. Ces dernières, lorsque, dans le calme, elles viennent à la surface de la mer, sont toujours entièrement dans l'eau. Les premières sont absolument sur l'eau. Elles nagent à la manière des oiseaux aquatiques, par le moyen de leurs tentacules qui, ainsi que Bosc l'a observé plusieurs fois, font l'office de rames perpendiculaires. Celles qu'il a rencontrées avoient, dans cette situation, l'apparence d'une pièce de vingt-quatre sous emportée par les flots.

Porpîte de l'Inde, *Porpita indica*.

Aplatie en dessus , convexe en dessous ; sillonnée et velue.

Amoen. Act. 4. tab. fig. 7, 9. Brug. Encyclop. pl. 90. fig. 5, 5.

Porpîte nue ; Lam. , Anim. sans vert. tom. II. p. 484. n. 1.

Se trouve dans la mer des Indes.

Porp. appendiculée, *P. appendiculata*.

Glabre , blanche ; le bord avec trois appendices bleus , un antérieur très-large , deux postérieurs très-étroits.

Lam. , Anim. sans vert. tom. II. p. 484. n. 2.

Voyez la pl. 18, fig. 5, 6, où elle est représentée en dessus et en dessous de grandeur naturelle.

Se trouve abondamment dans la haute mer, vers le 40^e degré de latitude et le 50^e de longitude , où elle a été observée par Bosc.

VÉLELLE, *Velella*, Lamarck.

Corps libre, elliptique, cartilagineux intérieurement, gélatineux à l'extérieur, ayant sur son dos une crête élevée et tranchante, insérée obliquement ; bouche inférieure et centrale.

Ce genre n'est composé que de deux espèces, dont l'une avoit été placée parmi les méduses, et l'autre parmi les holoturies : toutes deux se conviennent pour la forme générale ; mais l'une n'a point de tentacules autour de la bouche, et l'autre en possède. Elles ont beaucoup de rapports avec les méduses, et encore plus avec les physalies, avec qui elles sont confondues, par les matelots, sous le nom de frégate ou galère, et valette dans la Méditerranée.

Ces animaux sont ovales, aplatis ; au-dessus de leur dos est une membrane, de la largeur du corps, élevée,

roide, qui leur sert comme de voile, pour se conduire sur la surface des eaux. Cette membrane ou crête ne tient au corps que par son milieu : ses extrémités sont libres ; ce qui donne à ces animaux moyen de s'orienter à leur volonté.

Du reste, les vélelles ont la conformation des méduses. Elles sont gélatineuses, phosphoriques, et causent comme elles des démangeaisons lorsqu'on les touche. Leur bouche est placée de même, etc. Ainsi, tout ce qu'on a dit de général, à l'occasion des méduses, leur convient.

Les vélelles, comme on l'a dit, nagent sur la surface des eaux, ainsi que les propites et les physalies. Elles sont, dit-on, très-communes sur la Méditerranée et sur l'Océan. Les matelots de Marseille les mangent frites.

Vélelle mutique, *Verella mutica*.

Ovale, striée concentriquement.

Medusa velella. Linn. — Brown. Jam. tab. 48. fig. 1. Imperat. Nat. tab. 912. Col. Coph. tab. 22.

Lam., Anim. sans. vert. tom. II. p. 482. n. 1.

Se trouve dans la Méditerranée et sur l'Atlantique.

Vélelle tentaculée, *Velella tentaculata*.

Ovale, des tentacules blancs autour de la bouche.

Holoturia spirans; Forsk. Fau. Arab. tab. 26. fig. K. Encyclop. pl. 90. fig. 1, 2.

Vélelle à limbe nu; Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 482. n. 2.

Voyez la pl. 19, fig. 5, 4, où elle est représentée de moitié de nature.

Se trouve dans la Méditerranée.

PHYSALIDE, *PHYSALIA*, Lamarck.

Corps libre, membraneux, ovale, comprimé sur les côtés, ayant sur le dos une crête rayonnée, et sur un des côtés une suite de tubercules gélatineux; des tentacules très-nombreux de diverses formes et longueurs, placés sous le ventre.

IL n'est point de fait qui prouve mieux combien il est difficile de se

former une idée exacte de l'organisation des animaux marins, sur les descriptions et les dessins des personnes qui ne sont pas instruites en zoologie, que celui que présente la physalide.

Cet animal, qu'on rencontre très-communément dans la haute mer, pendant le calme, est connu des matelots de toutes les nations, sous des noms analogues à ceux de galère, de frégate, de vaisseaux de guerre, etc. Beaucoup de voyageurs en ont parlé sous les mêmes noms, et sous ceux d'ortie marine, de physalie, etc.; et, cependant, on peut dire que son organisation est encore complètement ignorée des Naturalistes.

Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de comparer les figures et les descriptions des auteurs, avec la description et la figure de la pl. 19. On verra, qu'excepté celles qui se trouvent dans le Journal de Physique, no-

vembre 1787, et dans le Voyage de la Pérouse, toutes deux par la Martinière, aucune ne donne une idée, même approximative, de sa forme.

La physalide est composée d'une vésicule transparente, irrégulière, qu'on pourroit comparer à une cornemuse, et d'une masse inférieure de tentacules. La partie supérieure de la vésicule est terminée en carène, avec cinq à six sillons de chaque côté, séparés par trois autres plus petits, celui du milieu de longueur intermédiaire. La partie qu'on peut regarder comme l'antérieure est recourbée du côté gauche, et garnie en dessous d'environ douze tubercules gélatineux, bleus, rangés sur une ligne droite. Les premiers sont deux fois plus petits que les derniers, et tous sont parsemés de points noirs. La partie postérieure a la même forme que l'antérieure; elle est recourbée dans le sens contraire,

mais beaucoup moins : elle est de plus terminée par une dépression linéaire et longitudinale.

La bouche est placée inférieurement, un peu à droite ; et elle est accompagnée d'un grand nombre de tentacules bleus , gélatineux , de cinq formes différentes , qui s'unissent , par le moyen d'une membrane, avec les tubercules de la partie antérieure.

Le plus considérable de ces tentacules peut acquérir plus de trois décimètres de long, dans les grands individus ; il paroît être placé sur les bords mêmes de la bouche, et servir essentiellement à l'action du manger. Sa partie supérieure est très-épaisse, mais diminue promptement, et se change en un canal membraneux, transparent, à l'un des côtes duquel se voient des globules réniformes, d'un bleu foncé, qui se pressent les uns contre les autres, dans le sens de

leur largeur. Ensuite, du côté droit et inférieur de la base de ce grand tentacule, on voit douze autres tentacules de même forme et contexture, mais bien moins longs, dont la base n'est pas plus épaisse que le reste, et dont les globules sont plus éloignés les uns des autres, et à peine colorés. Encore, à droite de ces derniers, est une grosse masse globuleuse, composée d'une multitude de petits tentacules fusiformes, qui se dirigent dans tous les sens, sans s'étendre beaucoup. Les uns sont violets, les autres rouges, et les autres transparens. Enfin, le tout, excepté cette masse, est entouré de vingt-quatre autres tentacules fusiformes, très-épais, s'allongeant peu, d'un bleu pâle, semé de points bruns, terminé par un suçoir, large et jaunâtre. Ces derniers tentacules sont les vrais bras de l'animal; et c'est, sans doute, en eux que réside la faculté brûlante

ou piquante qu'il possède, et dont la loupe ne fait pas voir les organes particuliers. Il seroit difficile de reconnoître, autrement que par des observations bien suivies, l'usage de toutes les parties de ce singulier animal. On ne voit point en lui de place pour les organes de la digestion, à moins qu'on ne les suppose dans la masse de la base des tentacules. On peut supposer que les fossettes de l'arête supérieure sont des trachées, par leur analogie avec ces organes, dans d'autres animaux. Les tubercules bleus, qui sont à sa partie antérieure, recouvrent cependant des trous qui peuvent avoir le même usage. La fente de la partie postérieure est aussi à considérer sous le même point de vue.

La vésicule ne contient que de l'air. L'animal peut l'absorber; mais on ne voit pas les muscles qu'il emploie pour cet objet, à moins qu'ils ne soient

dans la membrane longitudinale inférieure, aux extrémités de laquelle sont attachés tous les tentacules précités.

Les *figures* de la *pl.* 19 feront connoître ce qui manque à cette description. On voit en A et en B l'animal entier, en dessus et en dessous, au quart de la grandeur naturelle; en C, une portion du grand tentacule grossi; en D, une portion d'un des petits, également grossi; en E, un tentacule à suçoir, entier et grossi; en F, un tubercule de la masse globuleuse; en G, un tubercule de la partie antérieure; enfin, en H, la bouche.

La physalide est commune sur la grande mer, entre l'Europe et l'Amérique, principalement au-delà des tropiques. On la voit nager sur la surface des eaux dans les jours de calme. On ne la distingue des bulles d'air, qui se forment à cette même surface, que

par les tentacules bleus qui pendent sous elle. Elle ressemble à un bateau de verre; et les matelots, comme il l'a déjà été dit, lui donnent le nom de frégate en français, *Portuguese man of war* en anglais. On en voit de cinq à six centimètres de long. Lorsqu'on la touche avec la main, on éprouve une démangeaison violente, semblable à celle que donne une poignée d'ortie : on n'en devine pas la cause, comme on l'a déjà dit. Il est probable que cette faculté lui est donnée pour se défendre de ses ennemis. Il n'y a pas de doute que cet animal ne vive d'autres animaux plus petits; mais, quoique Bosc en ait eu très-fréquemment, en observation, dans des vases de verre, il n'a pu acquérir aucune donnée sur cet objet.

Lorsque le calme cesse, que le vent commence à rider la surface des eaux, toutes les physalides absorbent l'air de

leur vésicule en totalité, ou en partie, et elles se laissent couler à fond.

Phys. pélasgienne, *Physalia pelagica*.

Medusa utriculus. Gm. *Holoturia physalis*. Linn. Orb. it. tab. 12. fig. 1. *Amoen.* acc. 4. t. 5. fig. 6. *Sloane*. Jam. 1. tab. 4. fig. 5. *Voyage de la Peyrouse*, pl. 20. fig. 13, 14. *Encyclop.* pl. 89. fig. 1. *Thalie*.

Physalie rougeatre; Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 480. n. 1.

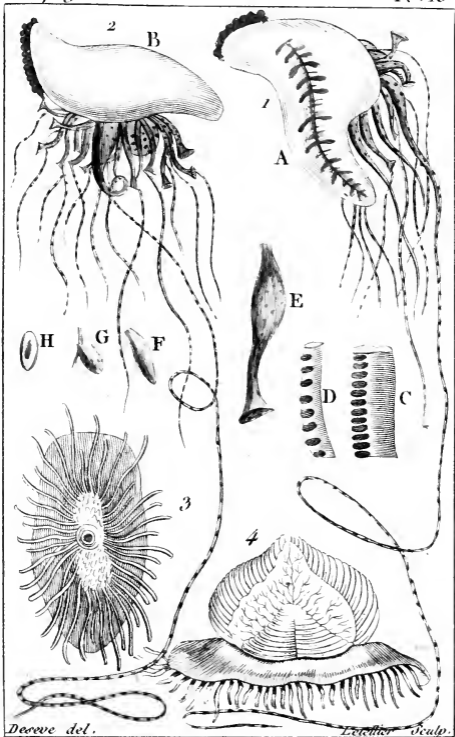
Voyez pl. 19, fig. 1, 2, qui la représente à moitié de sa grandeur naturelle.

Se trouve dans la grande mer.

PHYSOPHORE, *PHYSOPHORA*, Forsk.

Corps gélatineux, divisé ou lobé inférieurement, et vésiculifère dans sa partie supérieure; bouche inférieure et centrale, accompagnée de tentacules.

Ce genre se distingue des méduses, dont il est très-voisin, par les vésicules aériennes qu'on trouve sur son dos, et qui servent aux animaux qui le composent pour se soutenir sur la sur-



1. 2. La Physalide pelagique.
3. 4. La Vellele tentaculée.

face de l'eau. C'est à Forskal qu'on doit son établissement, et la description des trois espèces qui le composent, qui s'éloignent beaucoup les unes des autres par leur forme. Comme ce Naturaliste n'a point observé leurs mœurs, le développement du caractère générique et des caractères spécifiques comprend tout ce qu'on sait à leur égard.

Phys. hydrostatique, *P. hydrostatica*.

Transparente, ovale; les vésicules latérales saillantes, et souvent à trois lobes; quatre grands tentacules centraux, ronges, ainsi que les intestins.

Forskal, Fau. Arab. tab. 45. fig. A, a. Encyclop. pl. 89. fig. 7, 8, 9.

Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 476. n. 1.

Voyez la pl. 18, fig. 4, où elle est représentée de moitié de grandeur naturelle.

Se trouve dans la Méditerranée.

Physoph. rosacé, *Physophora rosacea*.

Orbiculaire, foliacé; les divisions oblongues, horizontales, portant des vessies imbriquées.

Forskål, Fau. Arab. tab. 45. fig. B, b.
Encyclop. pl. 89. fig. 10. 11.

Rhizophyse rosacée; *Lam.*, Anim. sans
vert. tom. II. p. 478. n. 2.

Se trouve dans la Méditerranée.

Physoph. filiforme, *Phys. filiformis*.

Filiforme; les vésicules oblongues et écartées.

Forskål, Fau. Arab. tab. 43. fig. C, c.
Encyclop. pl. 89. fig. 12.

Rhizophyse filiforme; *Lam.*, Anim. sans
vert. tom. II. p. 478. n. 1.

Se trouve dans la Méditerranée.

BIPHORE, *SALPA*, *Forskål*.

Corps libre, oblong, creux, gélatineux, constitué par le manteau qui est ouvert aux deux bouts, et qui enveloppe les organes de l'animal.

CE genre a été fait, par *Forskål*, sur des individus trouvés sur les côtes d'Espagne et dans la Méditerranée; et il n'en a jamais été parlé que d'après lui: aussi *Bruguière* se plaint-il amèrement de l'insouciance des Natura-

listes du midi, qui négligent l'étude des objets les plus à leur portée, pour s'occuper de ceux qui viennent de loin.

Bosc qui, dans sa traversée d'Europe en Amérique, a eu occasion d'observer beaucoup de biphores, a remarqué qu'ils ne se trouvoient qu'à une distance considérable des côtes, à cinquante lieues de celles d'Espagne, et à près de cent de celles d'Amérique, qu'ils ne viennent à la surface que dans des temps calmes, et dans les jours les plus chauds; ce qui dispense les Naturalistes que Bruguière avoit attaqués dans son enthousiasme pour les progrès de la science qu'il cultivoit. Il est probable que, hors de la Méditerranée, où il n'y a pas de reflux, les biphores doivent se tenir dans la grande mer, parce que ceux qui approcheroient des côtes seroient désorganisés par l'effet des vagues,

qui y sont bien plus profondes et plus courtes, comme on sait, qu'en pleine mer. On dit désorganisé, parce que le corps des biphores est formé d'une gelée que la plus petite pression écrase.

Ces animaux satisfont complètement au vœu de quelques anciens physiologistes, relativement à la possibilité de voir en action le mécanisme de l'organisation animale; car ils sont tous si transparens, que tous leurs organes, les mouvemens de leurs organes, et même ce qui se trouve d'étranger dans leurs organes, se voit aussi bien qu'on peut le desirer

Les biphores sont, en général, allongés, tantôt solitaires, tantôt réunis en grand nombre les uns aux autres. Ils sont percés d'outré en outre par un canal dont l'ouverture intérieure est formée par une échancrure horizontale, et la postérieure par une

trontature. L'antérieure est donc susceptible de s'ouvrir et de se fermer à volonté, et la postérieure reste donc toujours la même.

De la partie supérieure de ce canal, au quart de sa longueur, sort un vaisseau aérien, qui se dirige obliquement de l'avant à l'arrière. Ce canal semble fait en spirale, et est toujours distinct du reste du corps. Il aboutit, tantôt à un réservoir coclaériforme, tantôt à deux autres canaux qui constituent l'estomac; il y a de plus, encore plus haut, un autre canal qui s'étend, dans toute la longueur de l'animal, en faisant des courbures. On n'a pu en déterminer l'usage. Du réservoir, ou des deux canaux de l'estomac, part un autre vaisseau qui va sortir à la partie postérieure, au-dessus de l'ouverture tronquée; c'est le canal intestinal : son extrémité est l'anus.

Les biphores absorbent perpétuellement l'eau par le simple mouvement de roulement et de déroulement des parties supérieure et inférieure de la fente antérieure, parties qu'on peut appeler lèvres; car elles en ont la forme et l'usage. Cette eau sort, sur-le-champ, par l'ouverture postérieure; mais, dans son passage, elle a laissé une partie de l'air et des animaux marins qu'elle contenoit. Bosc a plusieurs fois vu des petits vermisseeux marins passer dans les canaux intestinaux; mais il n'a jamais pu observer comment ils y passoient. Cette opération est instantanée, et paroît difficile à comprendre, lorsqu'on considère que ces canaux semblent n'avoir point de communication avec le grand canal. Il faudroit employer l'ingénieux moyen trouvé par Duméril pour reconnoître l'organisation de ces animaux, c'est-à-dire des injections de lait, qu'on

transforme ensuite en fromage par l'immersion dans une eau acidulée; mais on doit avouer que les opérations que ce moyen exige, seroient rarement possibles sur un navire.

Le mouvement de dilatation et de contraction dont jouissent les biphores, suffit pour les soutenir dans le liquide, et les diriger du côté où ils veulent aller. En général, ils suivent, entre deux eaux, la direction du vent; mais, dans les jours calmes et chauds, ils aiment à se tenir complètement à la surface de l'eau. On les voit assez aisément dans la mer, quoiqu'aussi transparens que l'eau, soit parce que, leur corps étant plus solide, réfracte la lumière sous un autre angle, soit par le moyen de leurs vaisseaux ordinairement colorés; mais, lorsqu'ils sont pris et mis dans un vase, ceux qui n'ont point de vaisseaux colorés, tels que le biphore confédéré, devien-

ment invisibles. Bosc avoit pris des centaines de ces derniers, et il lui fallut plusieurs minutes d'observation, avant d'en distinguer un seul dans le bocal où il les avoit mis.

Tous les biphores sont phosphoriques pendant la nuit, lorsqu'il fait chaud; et ils présentent alors un spectacle fort agréable au navigateur désœuvré qui les regarde.

Mais ce qu'il y a de plus singulier dans les biphores, c'est la propriété qu'ont certains d'eux de se réunir les les uns avec les autres, non à la manière de plusieurs autres vers, fortuitement et irrégulièrement, mais par des moyens et dans un ordre tels, que des centaines de ces animaux n'en forment réellement qu'un.

Forskal désigne trois modes de réunion dans les biphores qu'il a décrits; savoir : ceux réunis autour d'un centre commun, comme le biphore

pinné; ceux réunis longitudinalement, comme le biphore polycratique; enfin, ceux réunis transversalement, comme le biphore confédéré. Bosc n'en a observé de réunis, que dans ce dernier mode; savoir : le confédéré, et une nouvelle espèce qu'il a appelée sociale; mais leur vue a toujours été pour lui un nouveau sujet d'admiration. Chaque individu de ces deux espèces est attaché par les côtés, avec deux autres, dont la bouche est tournée du même côté; et, par le dos, avec deux autres dont la bouche est tournée du côté opposé. Cette réunion se fait au moyen de huit pédicules, de nature gélatineuse, parfaitement semblable à celle du corps; elle est indépendante de la volonté de l'animal, et paroît avoir eu lieu dès le moment de sa naissance; elle est parfaitement régulière, c'est-à-dire que tous les individus sont à la même distance et

à la même hauteur. Les rangées les plus nombreuses que Bosc ait possédées, étoient de quarante; mais il en a vu passer, autour de son vaisseau, qui devoient être beaucoup plus considérables. Ces rangées voyagent, tantôt en ligne droite, tantôt en ligne courbe, tournées en spirale, etc. Elles semblent, dans la mer, être un ruban blanc le jour, et un ruban de feu la nuit, qui est roulé et déroulé par l'effet des vagues; c'est, on le répète, un spectacle remarquable que leurs mouvemens, pour tout homme qui les observe philosophiquement.

Linnæus avoit placé, parmi les holoturies, trois animaux marins, décrits et figurés, par Brown, sous le nom de thalia. Bruguière et Lamarck, qui ne leur ont pas trouvé les caractères de ce genre, les en ont ôtés pour former un genre particulier, auquel ils ont conservé le nom de Brown.

Bosc, qui a comparé les figures de Brown aux biphores qu'il a observés, est persuadé que ce sont des animaux de ce genre mal dessinés. La *figure 5. pl. 88* de l'Encyclopédie, ne peut être méconnue pour être la même que le biphore pélasgique de Bosc; et les deux autres en diffèrent trop peu pour mériter les honneurs d'un genre spécial, à moins qu'on n'en veuille faire un des biphores solitaires; ce que l'état actuel de la science ne commande pas.

On ne sait rien de plus sur les di-phores. Leur mode de génération est absolument inconnu.

Cuvier et Lamarck ont placé les biphores parmi les mollusques nus, et ce dernier les thalia parmi les radiaires. Ici on a préféré de les réunir aux radiaires, ou mieux aux fistulides, non par leurs organes extérieurs, qui sont certainement plus rapprochés de

ceux des ascidies que de ceux des méduses; mais à raison de leur nature gélatineuse, de leur organisation intérieure, analogue à celle de ces derniers. Ces animaux ne peuvent être bien placés dans aucun des ordres actuellement existans. Il seront peut-être dans le cas d'en former, un jour, un particulier.

Bruguière a séparé deux des biphores de Forskal, de ce genre, pour les porter parmi les ascidies; et on a suivi ici son exemple.

Biphore géant, *Salpa maxima*.

Corps presque quadrangulaire, oblong; un appendice conique à chaque bout.

Forskal; *Descrip. an. pl.* 55. fig. A. *Encyclop. pl.* 74. fig. 2.

Biphore birostré; *Lam.*, *Anim. sans vert.* tom. III. p. 116. n. 1.

Se trouve dans la Méditerranée, tantôt solitaire, tantôt réuni par le dos.

Biphore bossu, *Salpa gibba*.

Le front saillant; le dos relevé, et la queue cylindrique.

Voyez la pl. 20, fig. 5, où il est représenté au quart de sa grandeur naturelle.

Corps cylindrico-tétragone, presque aussi large que long; gélatineux, transparent; les angles supérieurs légèrement réticulés de fauve. Bouche très-ample; les deux lèvres presque égales, formées par une membrane recourbée en dedans, sinuée en ses bords, légèrement ponctuée de brun en dedans. Partie antérieure du dos, ou front arrondi, avancé en saillie au-dessus des lèvres; partie supérieure relevée en bosse; partie postérieure presque tronquée. Organes de la digestion composés d'un noyau en forme de coquille jaune doré, entourée d'un réseau fauve. Les canaux antérieurs blanchâtres; le canal en spirale, ou canal aérien, de même couleur. Au-dessus de l'estomac est un corps ovale, obscur, isolé, dont on ne peut deviner l'usage. Il en est de même d'un canal supérieur qui se prolonge dans toute la longueur du dos, en suivant ses sinuosités, et qui se perd dans la gelée avant d'arriver aux extrémités.

Anus à l'extrémité inférieure du dos.

Cette espèce, qui se trouve, mais rarement, dans la grande mer, à la hauteur des Açores, a près de deux décimètres ce long. Bosc, à qui on en doit la description et le dessin, dit qu'elle vit toujours solitaire.

Biphore pinné, *Salpa pinnata*.

Corps triangulaire, oblong; le dos marqué d'une ligne jaune; deux lignes rougeâtres sur l'abdomen.

Forskal, Descrip. an. pl. 35. fig. B. Encyclop. pl. 74. fig. 8.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 116. n. 2.

Se trouve dans la Méditerranée, réuni en société concentrique.

Biph. démocratique, *S. democratica*.

Corps ovale, presque triangulaire, ponctué et fascié; huit piquans au bout postérieur.

Forskal, Descrip. anim. tab. 36. fig. 6. Encyclop. pl. 34. fig. 9.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 116. n. 5.

Se trouve dans la Méditerranée, et s'unit par les côtés.

Biphore armé, *Salpa mucronata*.

Corps ovale, oblong, pointu en arrière; un piquant au côté droit de la tête; un autre à la gauche de l'anus.

Forskal, Descrip. anim. tab. 36. fig. D. Encyclop. pl. 74. fig. 10.

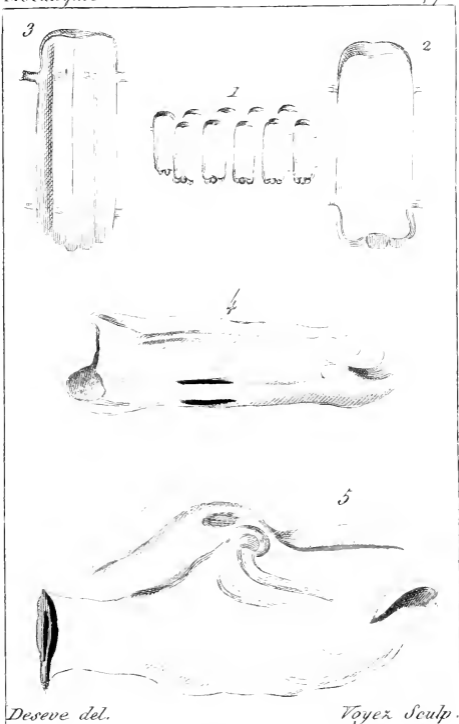
Biphore mucroné; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 117. n. 4.

Se trouve dans la Méditerranée, et s'unit par les côtés.

Biphore ponctué, *Salpa punctata*.

Corps oblong; le dos ponctué de rouge, terminé en arrière par un piquant; l'anus allongé.

PROPERTY
OF THE
ARMY
USA



Deseve del.

Voyez Sculp.

1. 2. 3. Le Bipore social.
4.....Le Bipore pelagique.
5.....Le Bipore bossu.

Forskal, Descript. an. tab. 35. fig. C.
 Encyclpp. pl. 75. fig. 1, 2.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 117.
 n. 5.

Se trouve solitaire dans la Méditerranée.

Biphore confédéré, *Salpa confederata*.

Corps presque quadrangulaire ; le dos bossu ; une épine pointue de chaque côté.

Forskal, Descript. anim. tab. 36. fig. A.
 Encyclop. pl. 75. fig. 4.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 117.
 n. 6.

Se trouve dans la Méditerranée et dans l'Océan, et s'unit à d'autres.

Biphore social, *Salpa socia*.

Corps à cinq côtés obtus ; les extrémités ferrugineuses.

Voyez pl. 20, fig. 1, où est représentée une petite rangée d'animaux de cette espèce, de moitié de grandeur naturelle ; et fig. 2 et 3, où un individu grossi est représenté en dessus et en dessous.

Corps pentagone, gélatineux, transparent, long d'un centimètre ; dos plus large que les autres côtes, et un peu bombé ; la bouche a levres égales, ferrugineuses ; anus accompagné de trois valvules inégales, légèrement ferrugineuses, et d'un tubercule inférieur jaune.

Cette espèce s'unit avec ses voisins au moyen de quatre pédicules latéraux et de

quatre dorsaux. Elle n'est pas rare dans la grande mer, où elle a été observée par Bosc, formant des rangées très-nombreuses.

Biphore fascié, *Salpa fasciata*.

Corps ovale, oblong; dix bandes colorées sur l'abdomen, dont cinq plus pâles.

Forskål, Descript. anim. tab. 56. fig. A.
Encyclop. pl. 75. fig. 6.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 117.
n. 7.

Se trouve dans la Méditerranée, où elle vit solitaire.

Biphore africain, *Salpa africana*.

Corps presque triangulaire, oblong, pourvu d'une nageoire au bas du dos; l'abdomen marqué de dix stries.

Forskål, Descrip. anim. tab. 56. fig. C.
Encyclop. pl. 65. fig. 7

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 117.
n. 5.

Se trouve sur les côtes d'Afrique, où elle vit solitaire.

Biphore polycratique, *S. polycratica*.

Corps oblong et roide; les deux extrémités tronquées; celle de devant marquée de deux petits cercles enfoncés.

Forskål, Descript. anim. tab. 56. fig. F.

Biphore social; *Lam.*, Anim. sans vert.
tom. III. p. 117. n. 9.

Se trouve en société dans la Méditerranée.

Biphore pélasgique, *Salpa pelasgica*.

Corps presque cylindrique , obtus ; le dos avec deux lignes violettes , courtes.

Voyez pl. 20, fig. 4, où il est représenté de moitié de grandeur naturelle.

Corps tétragone , cylindrique , gélatineux , transparent ; les angles inférieurs indiqués par un vitta jaunâtre , à peine visible, qui devient violet au milieu, dans un sixième de sa longueur ; estomac rougeâtre ; vaisseau aérien , blanchâtre ; ouverture de la bouche aussi large que le corps ; la lèvre supérieure en voûte , l'inférieure recourbée en dedans ; ouverture postérieure plus étroite que le corps , plus avancée que l'anus ; égale en ses bords.

DES VERS POLYPES.

LES polypes sont les animaux les plus simples de la nature, ceux qui ont le moins de facultés. On ne trouve en eux, ni cerveau, ni moelle longitudinale, ni nerfs, ni organes particuliers pour la respiration, ni vaisseaux destinés à la circulation des fluides. Tous leurs viscères se réduisent à un simple canal alimentaire, rarement replié sur lui-même; et qui, comme un sac plus ou moins allongé, n'a qu'une seule ouverture, servant à la fois de bouche et d'anus. Aucun d'eux ne peut être ovipare; car aucun n'a d'organes particuliers pour la génération: mais plusieurs produisent des bourgeons qu'on a pris pour des œufs. Tous les points de leur corps paroissent se nourrir par la suction ou l'absorption, au-

tour du canal alimentaire, des matières qui s'y trouvent digérées. Enfin, tous les points de leur corps ont sans doute, en eux-mêmes, cette modification de la faculté de sentir, qui constitue l'irritabilité.

C'est parmi les animaux de cette classe que se trouvent, en quelque sorte, les ébauches de l'animalisation, le dernier terme, peut-être encore inconnu, de la série des êtres sentans. Ce sont ces mêmes ébauches que la nature forme et multiplie avec tant de facilité et tant de promptitude dans les circonstances favorables; mais aussi qu'elle détruit de même.

Qui croiroit que ce sont ces petits êtres qui, en individus, sont les plus nombreux dans la nature, c'est-à-dire, sont les plus multipliés! Qui croiroit que c'est encore parmi eux que se trouvent les animaux qui ont le plus d'influence pour constituer la

croûte extérieure du globe terrestre dans l'état où nous la voyons ! Enfin , qui croiroit que tout se réunit pour prouver que ces mêmes animaux sont les plus anciens dans la nature !

Ce rapide exposé, pris de Lamarck, donne une idée fort exacte des polypes ; et on en verra la preuve dans les généralités de ce genre.

Les polypes , à deux genres près , pris des mollusques , formoient les divisions de Linnæus appelées des vers zoophites et des vers infusoires ; divisions fort naturelles , et contre lesquelles personne ne s'est encore élevé.

Bruguière , en conservant ces divisions sous leurs noms , a cru devoir les séparer par la masse totale des autres vers. Il a placé les infusoires à la tête , et les zoophites à la fin de son tableau systématique. On sent difficilement les raisons qui ont dû motiver

dans cette circonstance l'ordonnance de cet estimable Naturaliste ; et on ne peut l'adopter , pour peu qu'on réfléchisse sur les rapports des zoophites et des infusoires , qui sont fort bien liés par les vorticelles et les brachions.

Cuvier a évité ce reproche ; il a placé ensemble les infusoires et les zoophites de Linnæus sous la dénomination générale de zoophites ; mais on peut le blâmer d'avoir adopté un ordre divisionnaire tel , que les infusoires se trouvent placés au centre et non à l'extrémité de la chaîne.

Lamarck paroît avoir atteint la perfection , par le choix des caractères d'après lesquels il a rangé les polypes. Trois divisions les renferment. La première commence par les actinies les plus grosses et les plus composées de cette classe ; et la dernière finit , ainsi que le règne animal , par les

nomas, point vivant, que la plus forte lentille du microscope peut à peine faire voir distinctement.

On va successivement passer en revue les trois divisions de Lamarck, et donner une idée des caractères et des phénomènes généraux qu'elles présentent.

La première de ces divisions est appelée POLYPES A RAYONS. Les animaux qui la composent ont autour de leur bouche des bras disposés en rayons.

La seconde, POLYPES ROTIFÈRES. Ils ont des organes ciliés et rotatoires.

La troisième, POLYPES AMORPHES. Ils sont irréguliers, sans bras rayonnans, et sans organes rotatoires.

Les polypes à rayons se subdivisent en deux sections, dont l'une, appelée des *polypes nus*, contient un petit nombre de genres, parmi lesquels sont les actinies, les plus gros des

polypes, et les hydres, qui ont donné lieu aux découvertes de Trembley sur l'organisation des polypes; découvertes qui firent tant de bruit dans le temps, et qui ont eu une si grande influence sur les progrès des connoissances, relativement à l'objet dont il est ici question. L'autre, appelée des *polypes coralligènes*, contient un grand nombre de genres, dont le caractère est d'être plus ou moins pierreux, ou plus ou moins coriaces; mais toujours un résultat formé par une grande quantité de polypes, travaillant à des loges isolées, quoique réunies ensemble. Ici les caractères ne sont plus pris des animaux, trop peu variés ou trop difficiles à observer, mais de leurs habitations; c'est-à-dire qu'on se trouve dans le même cas que dans la conchyliologie.

Ce qu'on peut avoir à dire de général sur les polypes à rayons et nus, se

trouvera dans les généralités des genres actinies et hydres, les deux principaux d'entre eux. On y renvoie le lecteur.

Quant aux polypes à rayons et coralligènes, il est nécessaire de faire ici quelques observations sur ce qui les concerne.

Les anciens regardoient tous les zoophites de Linnæus, c'est-à-dire, comme on l'a dit précédemment, les polypes coralligènes, comme des végétaux pierreux, ou comme des pierres végétantes, et ont imaginé un grand nombre de systèmes pour en expliquer l'accroissement. Les premiers Naturalistes modernes les ont également rangés parmi les plantes, et Tournefort même en décrit vingt-huit espèces dans ses Institutions de Botanique. C'est le dernier botaniste qui ait commis cette grave erreur. L'animalité de ces produc-

ductions de la mer, qui avoit été entrevue par Imperati en 1699, fut prouvée, en 1727, par Peyssonel, et confirmée peu après par Réaumur et Jussieu. Ce dernier, en conséquence, les fit rentrer, en 1741, dans le règne animal.

Depuis cette époque, la connoissance des lithophites et des zoophites, en général, s'est considérablement accrue. Ellis surtout consacra sa vie à les observer; et ses travaux serviront long-temps encore de base à ceux qui voudront s'en occuper. Marsigli, Baster, Donati, Boccone, Peyssonel, Réaumur, Jussieu, Cavolini, avant ou après lui, concoururent aussi à nous donner des notions saines à leur égard. Mais aucun des savans qu'on vient de citer n'a donné un système complet des zoophites, n'a établi, d'une manière précise, les caractères de leurs genres. Là, comme

dans les autres classes de l'Histoire Naturelle, on trouve Linnæus en première ligne. C'est lui, en effet, qui a fait connoître les principes d'après lesquels on doit étudier les zoophites; c'est lui qui les a coordonnés, qui a fixé leurs caractères génériques, et décrit le plus grand nombre d'espèces. Pallas et Lamarck ont bien perfectionné son travail; mais ils en ont conservé les bases, parce que ces bases sont dans la nature, et que la nature ne change point.

Les polypes coralligènes suivent, dans Lamarck, un ordre régulièrement décroissant, depuis les madrépores, aussi complètement pierreux que les coquilles, jusqu'aux éponges, comme tout le monde sait, éminemment fibreuses; c'est-à-dire qu'il est des polypiers pierreux, de demi-pierreux, de cornés à différens degrés, etc.; mais qui tous sont formés par

des animaux qui se rapprochent les uns des autres par suite de leur organisation générale.

Il y a plusieurs modes d'action dans les animaux de cette division.

Les uns, comme les madrépores, forment insensiblement, mais très-rapidement, par suite de leur étonnante multiplication, des masses composées de cellules plus ou moins rapprochées, mais dont l'intervalle est toujours rempli par un suc calcaire qui transsude du corps de l'animal. On n'a pas eu de Réaumur pour faire connoître, par des expériences directes, la marche de l'animal dans cette opération; mais l'analogie doit faire penser qu'elle est la même que dans les coquillages, c'est-à-dire que le polype a un collier; on le reconnoît dans quelques espèces dont les pores servent à la filtration des sucs calcarifères.

Les autres, comme les coraux, les gorgones, les antipates, doivent avoir des pores excrétoires de deux sortes. Ceux qui sont situés à la partie postérieure de l'animal donnent issue à un suc qui se change en matière cornée, plus ou moins solide, tandis que ceux du collier déposent une matière ou crétacée, ou spongieuse, ou gélatineuse, ou même glaireuse. Des matières qui transsudent de ces derniers pores résultent, non-seulement des cellules, mais des croûtes ou espèces d'écorces qui recouvrent les fibres cornées du centre. Donati a presque saisi la nature sur le fait, lorsqu'il étudioit l'organisation du corail; mais il manquoit des données nécessaires pour bien voir; et son travail, quelque précis qu'il soit, a besoin d'être recommencé.

Enfin, les derniers, tels que les sertulaires, les tubulaires, etc., ne lais-

sent transsuder que des sucs qui se changent en matière cornée ; aussi ne sont-ils pas constitués en polypiers, forment-ils de simples ramifications cornées , auxquelles sont attachés , par leur base , les polypes qui leur donnent naissance. Ces derniers ne diffèrent des hydres que par leur nature plus solide et leur fixité.

On a déjà vu au commencement de cet article , et on verra même plus en détail dans les généralités des genres , principalement des madrépores , comment une grande partie de la croûte terrestre est probablement due aux polypes coralligènes.

L'étonnante multiplication des polypes coralligènes se fait par le moyen de bourgeons qui naissent autour de leur bouche , dans l'intérieur ou à l'extérieur , suivant les espèces. Tantôt ces bourgeons se placent à côté de leurs mères , et se développent avant

de s'en séparer : ce sont ceux qui donnent lieu à l'accroissement en hauteur ou en largeur du polypier ; tantôt ils tombent , vont se fixer à quelque distance , et former une nouvelle colonie entièrement semblable à celle où ils ont pris naissance. Il est possible aussi que la multiplication de ces polypes se fasse quelquefois par section , comme dans les hydres et autres polypes mous ; mais ce moyen ne doit pas être très-fréquent , à moins qu'il ne se fasse naturellement , puisque ces animaux rentrent dans leur loge au moindre danger , et que , par conséquent , l'action des causes étrangères doit avoir peu de prise sur eux.

Il est reconnu que toutes les fois qu'un fragment de polypier , tel petit qu'il soit , est séparé du tronc , et reste dans les mêmes circonstances , les polypes qu'il contient continuent de

l'augmenter, et qu'il se produit ainsi une nouvelle tige, qui rivalise avec celle dont elle faisoit partie.

Il est impossible d'entrer ici dans tous les détails que suggère la matière. On renvoie, en conséquence, aux articles particuliers, où seront mentionnés la plupart des faits que l'observation a constatés

L'ordre second des vers polypes est appelé, par Lamarck, polypes rotifères, d'un organe qu'ils ont tous près de la bouche, et avec lequel ils excitent momentanément un tourbillon propre à faire venir dans leur sac intestinal les êtres encore plus petits qu'eux, dont ils se nourrissent.

Les animaux de cet ordre sont souvent assez grands pour être vus à la vue simple; mais pour les observer, on a besoin de la loupe, et même du microscope. Ils se trouvent, les uns, dans la mer; les autres, dans les

eaux douces , tantôt vagabonds , tantôt fixés spontanément , tantôt fixés à demeure. Ces derniers sont les plus gros , ceux qui approchent le plus des polypes à rayons nus ; les premiers sont les plus petits , et lient cet ordre au suivant , à celui des polypes infusoires proprement dits. C'est parmi eux que Leuwenhoeck a trouvé le rotifère *vorticelle rotatoire* , qui a joui autrefois d'une très-grande célébrité , parce qu'on l'a cru long-temps exclusivement doué de la propriété de revenir à la vie après avoir été tenu en état de mort , c'est-à-dire en dessiccation pendant des années entières , et cela quelques instans après qu'on lui a rendu l'eau nécessaire au développement de son action vitale. Depuis , on a appris que presque tous les animaux de cet ordre jouissoient de la même faculté. La découverte de Leuwenhoeck a été vérifiée par un grand

nombre d'observateurs, et entre autres par Spallanzani, qui l'a mise sous un nouveau jour, ainsi qu'on le verra dans les généralités des vorticelles. On a beaucoup raisonné, beaucoup bâti d'hypothèses sur la résurrection des rotifères; mais tout ce qu'on en a dit ne satisfait pas un esprit juste. Il faut donc se contenter ici de savoir que le fait est certain.

Enfin, le dernier ordre des vers polypes de Lamarck est appelé par ce Naturaliste, vers polypes amorphes. Ce sont les véritables animalcules infusoires des Naturalistes français, les derniers échelons de tout le règne animal. Leurs caractères sont d'être infiniment petits, vagabonds, gélatineux, transparens, contractiles, et de se multiplier par une section naturelle de leur corps.

Ces animalcules, que Lamarck regarde comme les principes de tous

les êtres, paroissent être les mêmes dans tout l'univers. Du moins, les observations faites par Muller en Danemarck, Spallanzani en Italie, Bosc en Caroline, Riche dans la mer du Sud, constatent leur identité dans tous ces climats.

Leuwenhoeck, qui en fit la découverte, la poussa très-bien dans ses *Arcana naturæ* et ses *Epistolæ variæ*. Plusieurs observateurs répétèrent ses observations, entre autres, Valisneri, Bono, Ledermuller, Baker, Buffon, Needham, Spallanzani, etc.

Mais O. F. Muller est le premier qui ait réellement étudié les vers infusoires avec suite, qui les ait décrits avec méthode, qui les ait figurés avec exactitude; il est véritablement le créateur de cette partie de l'Histoire Naturelle: il ne s'agit que de jeter un coup-d'œil sur son ouvrage intitulé: *Animalia infusoria*, et de le comparer

avec ceux de ses devanciers , pour juger combien il leur est supérieur.

Depuis la découverte de ces animaux tout s'est animé. Tous les fluides, hors les huiles et les esprits ardents, regorgent de ces êtres vivans; toutes les espèces d'infusions, surtout celles qui sont faites avec des graines, en sont remplies: on ne peut pas boire un verre d'eau, même de la plus pure, sans en avaler.

Ces êtres confondent toutes les idées qu'on se fait sur l'économie animale; il y en a qui peuvent souffrir la mort, ou mieux, rester desséchés pendant un grand nombre d'années, et reprendre le mouvement dès qu'on les a remis dans leur élément, c'est-à-dire dans l'eau.

Ces êtres ont un mouvement varié, qui s'accélère et se ralentit à leur gré. Chaque espèce se distingue par des allures particulières, par des formes

qui leur sont propres, par un instinct différent. Ils se tournent de tous côtés, évitent les obstacles, fuient ce qui peut leur nuire, ont un mouvement intérieur, prennent de la nourriture, rendent des excréments, augmentent en volume depuis leur naissance, cherchent à conserver leur vie, se multiplient de diverses manières : on les a suivis jusqu'à la cinquième génération. On a vu qu'ils étoient tués par ce qui donne la mort aux insectes, comme les liqueurs acides, alcalines, spiritueuses, etc., par l'étincelle électrique; qu'ils supportoient mieux la chaleur et le froid que les autres animaux, mais qu'ils succomboient enfin à leurs impressions, lorsqu'elles devenoient extrêmes; qu'ils ont besoin d'un air qui se renouvelle, etc.

On a beaucoup disputé sur la nature des animaux infusoires. Les

nombreux écrits qui ont été publiés, il y a une cinquantaine d'années, pour prouver qu'ils n'étoient point des animaux, mais simplement des molécules organiques, sont oubliés. Guétard est le dernier qui ait osé soutenir cette opinion. En ce moment, personne ne doute plus du rapport qui existe entre les animaux infusoires et les rotifères, entre les rotifères et les polypes, etc.; et allant toujours du plus simple au plus composé, entre eux et l'homme. Cependant les métaphysiciens, quoique reconnoissant cette vérité, cherchent encore, par des suppositions, à les faire sortir de la classe des animaux. Parce qu'ils ne peuvent savoir comment il en naît dans une infusion où il n'y en avait pas quelques jours auparavant, ils ont recours à la préexistence, à l'indestructibilité des germes, à la matière plastique, aux molécules

organiques, à la vitalité de la matière, et autres mots dont peu de personnes de bonne foi peuvent comprendre le sens. On ne les suivra pas ici dans leurs raisonnemens : un vrai Naturaliste avoue son ignorance des causes ; mais il étudie les effets pour en tirer des conséquences directes.

Qu'on examine en tout temps, mais principalement pendant l'été, avec un microscope, l'eau des mares, des étangs, des fumiers, etc., on la trouvera remplie d'une immense quantité d'animalcules de ces genres : une goutte de liqueur en contiendra peut-être un million. Il est des temps où on en voit moins, soit qu'ils soient mangés par d'autres êtres, soit que des causes extérieures occasionnent parmi eux une grande mortalité.

Des observateurs ont prétendu que les animaux infusoires se mangent réciproquement ; cependant on peut

supposer, en considérant la simplicité de leur organisation et leur excessive petitesse, que la matière muqueuse, extractive, qui se trouve toujours dans les eaux qu'ils habitent, est suffisante pour leur nourriture. Muller a vu rejeter de l'estomac d'un brachion grenade des animalcules infusoires plus petits que lui, et ils étoient aussi pleins de vie que lorsqu'ils y étoient entrés. Ainsi, puisque cette espèce, qui est une des plus grandes et des mieux organisées de la classe, ne se nourrit pas d'animalcules, il faut croire que les autres en vivent encore moins. On le répète, l'histoire des animaux infusoires a été commencée par des hommes à imagination ardente; et leurs écrits ne doivent être lus qu'avec précaution par ceux qui veulent connoître la vérité.

Lorsqu'on fait bouillir l'eau d'une infusion qui contient des animalcules,

on les fait mourir à l'instant, ou du moins le microscope n'en fait plus voir aucun vivant ; mais lorsqu'on laisse cette infusion exposée à l'air, pendant quelques jours, il en reparoît de nouveaux. Il n'en est pas de même lorsqu'on laisse évaporer cette eau naturellement ; les animaux se dessèchent bien, perdent toute action vitale ; mais il suffit de leur rendre de la nouvelle eau pour, au bout de quelques minutes, les voir reprendre leurs mouvemens. Cependant, il faut le dire, tous les animaux infusoires ne résistent pas à cette épreuve ; et il semble qu'elle devient d'autant moins vraie, qu'on la répète sur les animaux plus voisins du dernier terme de l'animalité, du monas therme.

On a cherché à connoître si les animalcules varioient spécifiquement, à raison de la différence des plantes ou des graines qu'on avoit employées à

déterminer leur production ; mais on n'a rien trouvé de constant à cet égard. Il est vrai cependant que certaines espèces se trouvent plus constamment dans telle infusion que dans telle autre ; mais aussi la même infusion en donne, dans des temps et dans des lieux différens , de totalement dissimilaires.

Spallanzani a mis des infusions bouillies dans des vases , dont les uns étoient hermétiquement fermés , les autres à peine ouverts , et les autres entièrement exposés à l'air. Au bout de quelque temps , il en observa les résidus , et il trouva que tous avoient des animalcules , mais qu'il y en avoit d'autant moins que le vase à qui ils appartenoient étoit mieux fermé. Cette expérience a été variée de différentes manières , et a toujours réussi.

La reproduction de ces animaux se

fait peut-être par des bourgeons; mais il résulte des expériences de Spallanzani, et autres, qu'elle se fait principalement par division; c'est-à-dire que l'animal se fend, en commençant par sa partie antérieure, et se sépare bientôt en deux parties, qui deviennent des animaux parfaits. Lorsqu'on a lu l'ouvrage de ce savant physicien, intitulé : *Observations et Expériences sur les animalcules*, dans ses opuscules de physique, on ne peut plus faire d'objection raisonnable contre ce fait.

On a prétendu que la reproduction des animalcules infusories se faisoit aussi par des œufs; mais les expériences sur lesquelles on fonde cette opinion ne sont pas convaincantes. On a pris les bourgeons intérieurs pour ce qu'ils n'étoient pas : l'imagination a égaré. Peut-on croire Bonnet, lorsqu'il prétend avoir vu jus-

qu'à la treizième génération à travers un volvox ?

Leuwenhoeck découvrit, il y a plus d'un siècle, des animalcules dans la semence de l'homme et des quadrupèdes ; et aussitôt une opinion nouvelle sur la génération fut mise en avant et combattue. Buffon n'a fait que la renouveler dans ces derniers temps, et la parer des charmes de son style. Aujourd'hui elle est de nouveau abandonnée. Linnæus, et plusieurs autres savans, ont toujours rejeté, non-seulement les conséquences de ce système, mais encore ses bases. Ils ont nié que ce qu'on voyoit dans la semence fût des animalcules. Spallanzani, Bonnet, et autres observateurs de même rang en célébrité, combattirent le système de Buffon et l'opinion de Linnæus. On convient assez généralement aujourd'hui que les vers spermatiques de Leuwen-

hoeck, qu'il ne faut pas confondre, comme Buffon l'a fait, avec les animalcules putridineux de la semence, ne sont point de véritables animaux; et les gens sages avouent leur ignorance sur leur nature, et sur le rôle qu'ils jouent dans l'acte de la génération.

Il a été constaté, par les expériences de Needham, vérifiées par Baker, par Spallanzani, et autres savans physiiciens, que le rachitisme du bled étoit dû à des animalcules en forme d'anguille, du genre vibrion de Muller, qui meurent lorsque le grain se dessèche, mais qui sont rappelés à la vie toutes les fois qu'on met tremper quelques heures ces grains dans l'eau. On les a trouvés, au bout de vingt-sept ans de dessiccation, jouissant de cette faculté de renaître aussi complètement que le premier jour.

Roffredi a publié de nombreuses

observations sur cet animalcule, que Muller a confondu avec d'autres sous le nom de *vibrio anguilla*. Il en résulte qu'il est cylindrique et atténué aux deux bouts; qu'il a une bouche antérieure, accompagnée de deux lèvres, où aboutit un conduit qui s'élargit deux fois, et arrive à l'intestin, conduit plus grand, et auquel est adossé l'ovaire; que l'ouverture de cet ovaire est placée en avant, peu loin de la bouche, et que les œufs commencent à se former vers la queue; que cet animalcule est ovipare pendant l'hiver, et vivipare pendant l'été: ce qui prouve bien ce qui a été dit plus haut sur le mode de génération des vers infusoires. Les prétendus œufs de ce *vibrio*, qui a été un des mieux observés de tous les vers infusoires, ne sont évidemment que des bourgeons naissant dans l'intérieur de l'animal, qui se développent lentement en hi-

ver, à raison du froid, et très-rapidement en été, lorsque la chaleur augmente leur action vitale.

Lamarck a subdivisé ses vers polypes amorphes en deux sections; savoir: ceux qui ont des organes extérieurs saillans, et ceux qui en sont dépourvus. Il a encore subdivisé les derniers en polypes à corps aplati, et polypes à corps épais.



VERS POLYPPES NUS.

ACTINIE, *ACTINIA*, *Linnæus*.

Corps cylindracé, charnu ou coriace, très-contractile, isolé, fixé par sa base, et ayant la faculté de se déplacer. Bouche terminale, bordée d'un ou de plusieurs rangs de tentacules en rayons, se fermant et disparaissant par la contraction, et s'épanouissant comme une fleur au gré de l'animal.

BRUGUIÈRE a reconnu que les actinies avoient plus de rapports avec les polypes qu'avec les mollusques; cependant il ne les a pas moins placées parmi ces derniers. Lamarck, moins timide, les a réunies avec les premiers, dont elles ouvrent la série.

Les actinies, en effet, ont tous les caractères des polypes : corps gélatineux, bouche entourée de rayons,

reproduction des parties coupées, etc. Elles ont surtout de si grandes analogies avec les polypes proprement dits, c'est-à-dire les hydres, que c'est plutôt par habitude que par raisonnement qu'on les sépare.

Les actinies se fixent toujours, par leur partie inférieure, sur les rochers, sur les coquilles, les vaisseaux, les plantes, le sable, enfin sur tous les corps solides qui se trouvent dans la mer; mais elles peuvent s'en détacher à volonté pour aller se fixer ailleurs, faculté dont ne jouissent pas les ascidies et autres animaux marins, avec qui on les a souvent comparées.

Le nombre des tentacules dont les actinies sont pourvues varie selon les espèces. Il est très-grand dans quelques-unes, moindre dans d'autres. Ces tentacules sont d'une forme, d'une grandeur et d'une couleur sujettes à de grandes différences. Cha-

cun d'eux se contracte en tout sens, tout seul, ou conjointement avec d'autres. C'est, sans doute, au moyen d'un ligament noirâtre, qui est interrompu par intervalle, et que leur transparence permet de distinguer dans leur intérieur, qu'ils sont propres à exécuter ces mouvemens. On remarque sur leur extrémité un point noir, qui a fait présumer qu'ils étoient les organes de la vision; car il est très-assuré que ces animaux sont sensibles à l'éclat de la lumière, quoiqu'on ne leur ait encore reconnu aucun organe, pour en transmettre les effets, qui ait quelque analogie avec celui des êtres que l'on nomme plus parfaits.

Les tentacules des actinies ne se replient jamais en totalité dans l'intérieur du corps, de la même manière que ceux des limaces. Lorsque l'animal se contracte, il diminue, à

la vérité , leur volume ; mais c'est parce qu'il les couche les uns sur les autres, vers son centre, sans les rouler ou les rentrer dans la cavité de leur base ; et cela lui arrive toutes les fois qu'on le dérange ou qu'on le touche un peu rudement : alors il les retire brusquement tous à la fois , et il attire, par le même mouvement, la partie extérieure de son corps dans sa cavité intérieure : par ce mécanisme, l'animal diminue de volume en tous sens ; sa contraction est complète, et il approche plus ou moins de la forme d'un bouton.

Souvent les actinies s'allongent comme un siphon, et, restant toujours attachées à leur base, elles se portent de côté et d'autre, comme pour chercher plus au loin leur nourriture : dans ce cas, elles deviennent très-flexibles et transparentes. Lorsqu'elles veulent changer de place,

elles glissent lentement sur cette base, comme l'a observé Réaumur; ou bien, la détachant en totalité, elles se gonflent d'eau, et, devenant plus légères, la moindre agitation suffit pour les pousser autre part. Quelquefois, suivant le même Réaumur, après avoir détaché leur base, elles trouvent moyen de se retourner sens dessus dessous, et leurs tentacules leur servent alors comme de véritables jambes. Quand elles veulent se fixer, leur corps se contracte; l'eau s'échappe, elles vont à fond, et leur base s'applique sur la surface du corps qui est le plus à sa portée.

Mais comment leur adhérence sur les corps a-t-elle lieu? S'opère-t-elle par l'effet d'une succion, ou par celui d'une liqueur visqueuse? Chacune de ces deux manières a ses partisans. Bruguière penchoit pour la dernière, d'après l'observation de Dicquemare,

que l'adhérence des actinies ne cessoit pas même après leur mort. Bosc s'est assuré de la vérité de cette observation un grand nombre de fois; mais cependant il n'ose repousser l'opinion contraire, depuis qu'ayant eu la patience d'attendre qu'une actinie voulût bien se fixer sur son pied nu, il a éprouvé, par suite de son apposition, une douleur assez sensible, et comparable à une foible ventouse.

Les actinies font leur nourriture ordinaire de coquillages, de chevrettes, de petits crabes, et de méduses bien plus grosses qu'elles. Elles saisissent leur proie avec leurs tentacules, la gardent dans l'intérieur de leur corps pendant dix à douze heures, et rejettent ensuite, par la même ouverture, les parties solides qu'elles n'ont pu digérer. Bosc a souvent porté son doigt dans le ventre des actinies, et en a retiré des objets plus ou moins

dégérés sans qu'elles en aient souffert visiblement.

Dicquemare a fait beaucoup d'expériences sur les actinies, et en a inséré le résultat dans la collection du Journal de Physique. Il a remarqué que les actinies mouraient dans l'eau douce; qu'elles sont sensibles à la lumière, et plus lorsqu'elles ont été mutilées; qu'elles peuvent être renfermées par la glace, et supporter une chaleur de quarante degrés de Réaumur sans mourir; que les grandes espèces avalent les petites, et les rendent en vie après les avoir gardées dans leur corps. Ces faits, semblables à ceux que présentent les hydres, les vorticelles, et autres animaux voisins, confirment la justesse de la classification de Lamarck.

Dicquemare a répété sur les actinies les expériences qui avoient été

faites sur les hydres, et en a imaginé de nouvelles.

Il a coupé les tentacules d'une actinie, et ils ont repoussé; il les a coupés une seconde fois, et ils ont encore repoussé. Il coupa une autre actinie par le milieu du corps; dix jours après, le tronçon avoit pris des tentacules : elle en avoit quatre rangées au bout de vingt jours; et la bouche commençoit à être assez bien formée pour retenir sa nourriture. Ces expériences ne réussissent bien que pendant les chaleurs de l'été. Pendant l'hiver, les actinies s'enfoncent dans la mer, et on en voit peu sur le rivage.

Ce même Dicquemare a encore découvert que les actinies se reproduisoient naturellement par le déchirement spontané d'une partie des ligamens de leur base, déchirement qui s'opère par la contraction de cette

partie; et il a depuis fait autant d'actinies qu'il a voulu, en coupant avec un bistouri la base d'une grosse. Les petits ainsi produits sont constamment restés unis tant qu'ils n'ont pas été complètement formés, mais se sont séparés dès qu'ils se sont trouvés aptes à se pourvoir de la nourriture qui leur est propre.

Dicquemare a, de plus, observé que les actinies rendoient par la bouche des petits vivans, et aussi complètement organisés que leur mère. Réaumur avoit aussi dit que ces animaux étoient vivipares; mais il assure qu'ils mettent leurs petits au monde par leur base, qui, dans ce cas, se détache et se renverse. On ne peut prendre parti entre deux observateurs aussi exacts; et, sans doute, on doit croire que la nature emploie ces deux moyens, selon les circonstances. On ignore encore, au reste, si les

actinies portent des sexes distincts, ou sont hermaphrodites.

Les actinies, au rapport de Dicquemare, peuvent servir à annoncer le beau ou le mauvais temps aussi sûrement que le meilleur baromètre. On peut voir dans le Journal de Physique, juin 1776, les nombreuses expériences qu'il a entreprises pour constater ce fait

Les actinies, qu'on appelle anémones de mer sur nos côtes, n'ont aucune des mauvaises qualités des méduses, avec lesquelles elles ont été souvent confondues sous le nom d'orties de mer. Elles sont extrêmement communes sur les côtes de France et d'Espagne, et ont probablement pour ennemis les poissons et les oiseaux. Bosc a vu des corneilles les déchirer à coup de bec.

Actinie hérissée, *Actinia felina*.

Corps presque cylindrique, lisse et strié; trompe hérissée par des filets flexibles.

Baster, Subs. tab. 13. fig. 1. *Acta Stock.*, tab. 4. fig. 4, 5.

Actinie cornes épaisses; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 67. n. 2.

Se trouve dans les mers d'Europe.

Actinie écarlate, *Actinia coccinea*.

Corps varié de blanc et de rouge; tentacules cylindriques formés de petits anneaux.

Muller, Zool. Dan. tab. 63. fig. 1, 2, 3. *Encyclop.* pl. 72. fig. 1, 2.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 69. n. 4.

Se trouve dans la Méditerranée.

Actinie œillet de mer, *Actinia judaica*.

Corps lisse, évasé supérieurement; bouche onduleuse.

Plancus, Conch. tab. 43. fig. 6.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 69. n. 5.

Se trouve dans la Méditerranée.

Actinie eul de cheval, *Actinia equina*.

Corps lisse, demi-sphérique.

Actinie rousse; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. III. p. 67. n. 1.

Se trouve dans les mers d'Europe et dans la mer Rouge.

Actinie plumeuse, *Actinia plumosa*.

Tentacules courts; disque bordé de petites houppes.

Baster, Sub. tab. 13. *Acta nidros*, tab. 7.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 67. n. 3.

Se trouve dans les mers du Nord de l'Europe.

Actinie ridée, *Actinia senilis*.

Corps presque cylindrique, ridé transversalement; tentacules pâles.

Muller, Zool. Dan. tab. 23. fig. 1, 5.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 68. n. 8.

Se trouve dans les mers d'Europe.

Actinie veuve, *Actinia viduata*.

Corps gris, marqué de rides longitudinales; tentacules bleus.

Muller, Zool. Dan. tab. 63. fig. 6, 7, 8.

Encyclop. pl. 72. fig. 4, 5.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 68. n. 6.

Se trouve dans les mers d'Europe.

Actinie anguleuse, *Actinia effæta*.

Corps presque cylindrique, marqué de côtes anguleuses, longitudinales et saillantes.

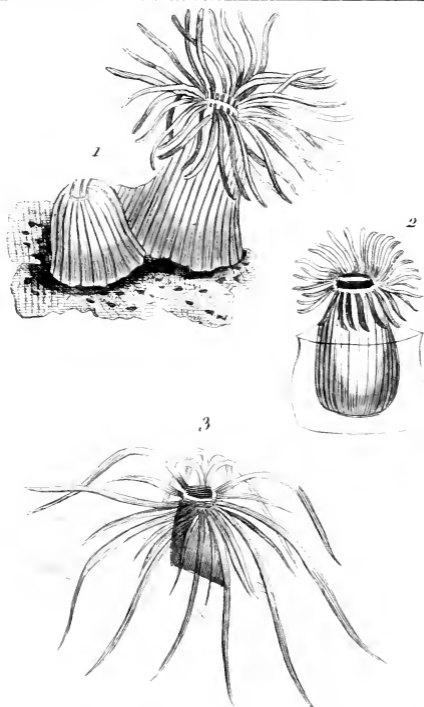
Baster, Opus. Subs. 1. tab. 14. fig. 2.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 68. n. 7.

Se trouve dans l'Océan européen.

Actinie onduleuse, *Actinia undulosa*.

Corps conique et pâle, marqué de stries doubles, ridées, couleur d'orange.



Deveve del.

Letellier Sculp.

1. L'Actinie onduleuse.
2. L'Actinie cavernate.
3. L'Actinie recourbée.

Müller, Zool. Dan. tab. 65. fig. 4, 5. Encyclop. pl. 27. fig. 6.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 69. n. 9.

Voyez la pl. 21, fig. 1, où elle est représentée un peu plus petite que nature.

Se trouve dans la mer du Nord.

Actinie sillonnée, *Actinia sulcata*.

Corps châtain et sillonné; tentacules longs et filiformes.

Gaerner, Trans. Phil. 1761. tab. 1, fig. 1, A, B.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 69. n. 10.

Se trouve sur les côtes d'Angleterre.

Actinie géante, *Actinia gigas*.

Disque supérieur aplati et plissé; tentacules verts.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 69. n. 11.

Se trouve dans la mer Rouge.

Actinie rouge, *Actinia rubra*.

Corps marqué de stries longitudinales; disque bordé de glandules blanches; tentacules plus courts que le corps.

Forsskal, Faun. Arab. tab. 27. fig. A.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 69. n. 12.

Se trouve dans la Méditerranée.

Actinie verte, *Actinia viridis*.

Corps cylindrique, lisse et verdâtre; disque bordé de glandules vertes; tentacules plus courts que le corps.

Forskål, Faun. Arab. tab. 27. fig. B, 6.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 69. n. 13.

Se trouve dans la Méditerranée.

Actinie tachetée, *Actinia maculata*.

Corps cylindrique, élargi à la base, et tacheté; trompe munie de tentacules.

Forskål, Faun. Arab. tab. 27. fig. C.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 69. n. 14.

Se trouve dans la mer Rouge.

Actinie blanche, *Actinia alba*.

Corps gélatineux et blanc; tentacules courts.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 70.

n. 15.

Se trouve dans la mer Rouge.

Actinie pédonculée, *Act. pedunculata*

Corps cylindrique, rouge et tuberculé. tentacules courts et tachetés.

Gaertner, Trans. Phil. 1761. tab. 16. fig. A, B, C. Encyclop. pl. 70. fig. 4.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 70. n. 18.

Se trouve sur les côtes d'Angleterre.

Actinie écaillée, *Actinia squamosa*.

Corps cylindrique, écaillé et rouge; tentacules en forme de fuseau.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 70. n. 19.

Se trouve sur la côte de Madagascar.

Actinie glanduleuse, *Act. glandulosa*.

Corps cylindrique, rouge et glanduleux; bouche environnée d'appendices pétaloïdes; bords tentaculés.

Gaertner, Trans. Phil. 1761. tab. 1. fig. 4, A, B.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 70. n. 20.

Se trouve sur les côtes d'Angleterre.

A. quadrangulaire, *A. quadrangularis*.

Corps quadrangulaire et sillonné; tentacules pédicellés.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 70. n. 21.

Se trouve sur les côtes de Madagascar.

Actinie pentapétale, *Act. pentapetala*.

Corps blanc et court; disque divisé en cinq lobes; bords garnis de plusieurs rangs de tentacules.

Ellis, Trans. Phil. 1775. tab. 19. fig. 8.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 71. n. 22.

Se trouve sur les côtes d'Angleterre.

Actinie réclinée, *Actinia reclinata*.

Pâle; la bouche violette dans son pourtour; les tentacules inégaux, plus longs que le corps, et habituellement pendans.

Voyez la pl. 21, fig. 3, où elle est représentée de grandeur naturelle.

Corps cylindrique, aussi haut que large, pâle, légèrement strié par des lignes brunes.

Tentacules cylindriques, terminés en pointe obtuse, transparens, inégaux; les plus grands, intérieurs, au nombre de neuf à douze; les plus petits, extérieurs, au nombre de quinze à vingt.

Bouche saillante; le bord d'un violet foncé.

Cette espèce, qui a à peine un centimètre de diamètre lorsqu'elle est ouverte, a été trouvée, par Bosc, sur les fucus qui nagent sur la grande mer entre l'Europe et l'Amérique, et décrite et dessinée par lui sur le vivant.

Actinie cavernate, *Actinia cavernata*.

Oblongue, pâle, striée; les tentacules presque égaux et courts.

Bouche peu saillante, brunâtre, entourée d'environ trente tentacules blancs, presque égaux, du tiers de la largeur du corps.

Corps tantôt ovale, tantôt cylindrique, d'un blanc sale, strié de lignes plus blanches; long de quatre, et large de deux millimètres.

Cette espèce, observée par Bosc sur les côtes de la Caroline, habite toujours dans les cavités des pierres, des bois, et autres corps

qui se trouvent dans la mer. Elle est très-commune, et ne s'élève pas à une grosseur plus considérable que celle indiquée.

L'actinie citée par Griffilhe Hughes dans les Transactions philosophiques de l'année 1743, n° 471, comme vivant dans les cavités des pierres des bords de l'île de la Barbade, se rapproche beaucoup de celle-ci; mais elle est jaune.

Voyez la pl. 21, fig. 2, où elle est représentée de grandeur naturelle.

ZOANTHE, *ZOANTHIA*, Lamarck

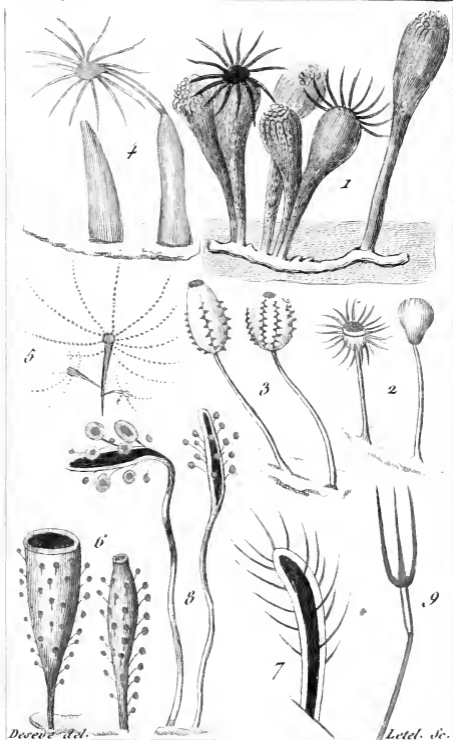
Corps charnus, grêles, et cylindriques inférieurement, épaissis en massue dans leur partie supérieure, ayant la bouche et les tentacules des actinies, mais constamment fixés par leur base le long d'un tube rampant et charnu qui leur donne naissance.

LES zoanthes diffèrent des actinies en ce que leur base est fixée sur un tube rampant, de même nature qu'elles, et que, par conséquent, ils ne peuvent pas se déplacer à volonté comme ces dernières. Du reste, ils ont tous les caractères de ce genre.

Les zoanthes sont donc composés d'un tube d'environ deux millimètres de diamètre, attaché sur les rochers, et s'y ramifiant, s'y contournant sans régularité. De ce tube, ou mieux, de cette racine, s'élèvent des ascidies de deux et même trois centimètres de hauteur, très-rapprochées dans quelques endroits, écartées dans d'autres, augmentant de grosseur à mesure qu'elles s'en éloignent, et formant une massue à leur sommet. Les tentacules sont courts et sur deux rangs. Ainsi, tous les zoanthes qui sont attachés sur le même tube forment un seul animal en plusieurs individus.

Sans doute cette communauté de vie dont jouissent les zoanthes leur doit donner une manière d'être différente de celle des actinies; mais on manque d'observations qui en constatent la nature, et il est plus sage de garder le silence que de chercher à

U.S. DEPARTMENT OF AGRICULTURE
WASHINGTON, D. C. 20250



1. La Zoanthe d'Ellis.

2. L'Hydre jaune.

3. L'Hy. corynaire

4. L'Hy. conique

5. L'Hy. verte

6. La Coryne amphore

7. La Cor. setifere.

8. La Cor. prolifique.

9. La Pedicellaire trident

deviner les suites que doit avoir leur singulière organisation.

C'est Ellis qui a découvert la seule espèce qui compose ce genre ; il l'avoit placée parmi les actinies, sous le nom d'*actinia sociata* ; et Gmelin l'a portée parmi les hydres, en lui conservant le même nom spécifique ; Cuvier, le premier, l'a indiquée comme devant former un genre particulier ; et Lamarck lui a assigné le caractère ci-dessus développé.

Zoanthe d'Ellis, *Zoantha Ellisii*.

Hydra sociata. — *Gm. Actinia sociata*. — *Ellis*. Act. Angl. 57. tab. 19. fig. 1, 2. *Soland.* et *Ellis*. Coral. tab. 1. fig. 1, 2. Encyclopédie, pl. 70. fig. 1, 2.

Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 65. n. 1.

Voyez pl. 22, fig. 1, où elle est représentée réduite au tiers de sa grandeur naturelle.

Se trouve dans la mer d'Amérique.

HYDRE, *HYDRA*, *Linnæus*.

Corps gélatineux, diaphane, cylindrique ou conique, se fixant spontanément, et ayant autour de la bouche un rang de tentacules cirreux.

C'EST à Trembley que l'on doit la découverte des animaux de ce genre ; découverte qui fit une grande sensation dans le temps, et qui a depuis, soit directement, soit indirectement, singulièrement avancé les progrès de l'histoire naturelle.

Les hydres, autrement appelées polypes d'eau douce, sont formées d'un sac membraneux, plus ou moins long, plus ou moins large, terminé par une ouverture, autour de laquelle sont implantés de six à douze tentacules, ou rayons, ou bras, plus ou moins longs, selon les espèces, qui leur servent à arrêter leur proie. Tous ces tentacules paroissent comme des

filés très-fins, qui s'allongent, se contractent et se meuvent en tous sens, à la volonté de l'animal, et indépendamment les uns des autres. Ils sont enduits d'une humeur visqueuse qui facilite leur action. On ne découvre dans leur intérieur aucun viscère; mais leur peau, vue au microscope, présente, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, une grande quantité de petits grains, que l'on peut soupçonner être des organes; car lorsqu'ils viennent à se détacher, c'est un signe certain de la mort de l'animal.

Les hydres sont toutes aquatiques; elles se fixent, par la partie postérieure de leur corps, sur les corps solides, tels que les plantes aquatiques, les racines des arbres, les branches tombées dans l'eau, etc., toujours du côté le plus exposé à la lumière. Lorsqu'elles veulent changer de place, elles le font par un mouvement alter-

natif de dilatation et de contraction, ou bien en faisant la roue avec leurs tentacules; mais leur marche est fort lente : un décimètre de chemin exige l'emploi d'une journée.

Aussi, les hydres ne courent pas après leur proie; elles l'attendent. Les daphnies, autrement appelées puce-rons rouges, les jeunes naïs, les larves des cousins, et d'autres insectes, sont leur nourriture la plus habituelle. Lorsqu'un de ces animaux passe à la portée d'un des tentacules de l'hydre, il en est entouré, il est conduit au centre à l'aide des autres tentacules, et il a beau se défendre, il est avalé, toujours dans la position où il se présente, fût-ce même par son plus grand diamètre.

Le corps des hydres étant transparent, on voit de quelle manière se fait la digestion. Ce qu'on aperçoit est également favorable aux divers senti-

mens de ceux qui prétendent que la digestion se fait par trituration ou par dissolution. Lorsque le polype n'a encore mangé qu'avec modération, on voit facilement le ballottement des alimens qui sont poussés et repoussés du haut en bas dans le corps par un mouvement péristaltique. Lorsqu'il est absolument plein, on ne voit plus ce mouvement; et cependant la digestion n'en a pas moins lieu. C'est par la bouche qu'il rejette toutes les matières qu'il n'a pu digérer.

Trembley a vu des hydres se disputer un ver; et, après beaucoup d'efforts réciproques, la plus vigoureuse avala le ver et sa concurrente. Cet observateur crut que c'en étoit fait de cette hydre; mais point du tout: après que le ver fut digéré, c'est-à-dire au bout de quatre à cinq jours, elle le rejeta saine et sauve. Cette expérience a été depuis répétée un très-grand nombre

bre de fois : de sorte qu'il est constaté qu'un polype est absolument indigestible pour un autre polype.

La génération des polypes est ce qui a paru le plus surprenant aux observateurs qui les premiers les ont connus.

Les hydres se multiplient positivement comme certaines plantes, c'est-à-dire en poussant des rejetons, ou par bouture.

Pendant l'été, on voit souvent paroître sur le côté d'une hydre une petite excroissance, qui bientôt prend la forme d'un bouton, ensuite pousse des bras, et devient un polype complet. Les jeunes polypes n'ont pas encore pris tout leur accroissement, qu'ils deviennent déjà pères ou mères d'autres polypes qui sortent de la même manière de leur corps. On a compté jusqu'à dix-huit hydres ainsi réunies. Cette espèce d'arbre vivant présente

à l'observateur le plus curieux spectacle. Lorsqu'un membre de cette famille saisit quelque proie et qu'il l'avale, la nourriture se distribue à tous les autres. Le changement de couleur qui arrive à tous les polypes, suivant la couleur de l'aliment qui y est distribué, en est une preuve incontestable.

Mais ces familles sont rarement nombreuses, parce qu'il ne faut, lors des grandes chaleurs, que vingt-quatre heures pour achever la croissance d'un polype; et que, quand elle est finie, il se sépare ordinairement de sa mère pour aller, à quelque distance, former la tige d'une famille nouvelle.

On a calculé que de cette manière la multiplication des polypes est telle, qu'un individu, au bout d'un mois, peut être regardé comme la souche d'un million d'enfans.

La multiplication des hydres par bouture ne présente pas des faits moins remarquables.

Lorsqu'on coupe un polype en deux, la partie où est la bouche marche et mange le jour même, pourvu qu'il fasse chaud; elle semble n'avoir éprouvé aucun changement : à l'égard de l'autre partie, il lui pousse des tentacules au bout de vingt-quatre heures; et, en deux jours, elle devient un animal parfait, saisissant sa proie, etc. Que l'on coupe le corps du polype en trois, en quatre, en vingt parties, si on le peut, toutes deviendront en peu de jours chacune un animal complet. Voilà l'hydre de la fable bien réalisée; et voilà pourquoi Linnæus a changé le nom de polype, donné par Réaumur, en celui d'*hydra*.

Trembley a retourné un polype comme on retourne un gant. On auroit pensé que toute son organisation

auroit été renversée ; point du tout : au bout de deux ou trois jours, il n'y paroissoit pas.

Il ne faut pas croire que cette étonnante manière de se multiplier n'ait lieu que par des causes étrangères ; souvent les hydres se déchirent et se séparent en deux, trois ou quatre parties, qui deviennent autant d'animaux parfaits, sans qu'on puisse deviner pourquoi et comment se fait cette opération.

On n'a point observé que les hydres fissent des œufs ou qu'elles eussent des sexes. On ne leur a reconnu d'autre sens que le toucher ; cependant il n'y a pas de doute qu'elles sont sensibles à la lumière et au bruit. On les voit, lorsqu'on en nourrit dans une chambre, se fixer toujours sur les paroïis du vase qui sont les plus éclairées, et elles changent de place lorsqu'on le change de position. On les voit se

contracter lorsqu'un bruit subit se fait entendre. Ce dernier fait s'explique fort bien par l'action de l'air ébranlé sur l'eau ; mais il n'en est pas de même du premier.

C'est dans les eaux dormantes ou très-peu coulantes, mais pures, qu'il faut chercher les hydres. Elles sont très-rares pendant l'hiver, qu'elles passent contractées au fond de l'eau ; mais elles sont souvent fort abondantes pendant les chaleurs de l'été. Il y a deux manières de les avoir : ou en observant dans l'eau les racines ou les branches d'arbres qui y plongent, et sur lesquelles elles sont fixées et font mouvoir leur tentacules ; ou en prenant une poignée de lentilles d'eau ou d'autres plantes aquatiques, et en les mettant dans un vase de verre rempli d'eau : au bout de quelques minutes de repos, les hydres, qui s'étoient contractées, se développent

de nouveau, et on les voit facilement agitant leurs tentacules.

Les hydres sont sujettes à être attaquées par un ver plat qui s'en nourrit. Elles sont également la proie de beaucoup d'autres vers, de larves d'insectes, de mollusques, de poissons, etc.

Le savant et estimable Romée de Lisle pensoit que les petits grains dont le corps des polypes est couvert sont les véritables animaux des polypes; que ce qu'on prend pour l'animal est le polypier. Cette ingénieuse idée explique bien les phénomènes de la génération des polypes, mais elle ne soutient pas un examen approfondi; et on ne la cite ici qu'à cause du respect qu'on doit avoir pour la mémoire de cet homme célèbre.

Les hydres sont extrêmement voisines des actinies, et même plusieurs de ces dernières ont été réunies avec

elles par Gmelin. On a suivi ici l'avis de Bruguière, et on a réduit les véritables hydres aux espèces qui n'ont qu'un petit nombre de tentacules sur un seul rang, et dont le corps est grêle. Elles sont aussi extrêmement voisines des sertulaires, dont elles ne diffèrent que par le défaut de vésicules ovifères, et par une composition moins solide, étant membraneuses, tandis que les sertulaires sont de substance cornée.

Hydre verte, *Hydra viridis*.

Verte; huit à dix tentacules plus courts que le corps.

Trembley, Polyp. 1. tab. 1. fig. 1. *Roes.* Ins. 3. tab. 88, 89. *Schaeffer*, Grün. Armpolyp. Regensb. 1755. tab. 1. fig. 10 à 15; tab. 2. fig. 10 à 12; et tab. 3. fig. 4 à 8. Encyclopédie, pl. 66. fig. 1 à 8.

Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 60. n. 1.

Voyez pl. 22, fig. 5, où elle est représentée un peu plus grosse que nature.

Se trouve dans les eaux douces, attachée aux plantes et autres corps solides : n'est pas rare aux environs de Paris.

Hydre brune, *Hydra fusca*.

Brune; avec huit tentacules blancs extrêmement longs.

Ellis, Coral. pl. 28. fig. C. *Trembley*, Polyp. 1. pl. 1. fig. 3, 4. *Roes*. Ins. 5. tab. 84, 85, 87. *Schaeff*. Polyp. 1754. tab. 5. fig. 1. *Encyclop.* pl. 69. fig. 1 à 8.

Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 60. n. 5.

Se trouve dans les eaux douces, attachée aux plantes; ses tentacules ouverts embrassent souvent un cercle de deux décimètres de diamètre.

Hydre grise, *Hydra grisea*.

Grise; avec sept à dix tentacules deux fois aussi longs que le corps.

Ellis, Act. Angl. 57. tab. 19. *Roes*. Ins. 5. tab. 78 à 83. *Trembley*, Polyp. 1. pl. 1. fig. 2. *Encyclop.* pl. 67 et 68.

Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 60. n. 2.

Se trouve dans les eaux stagnantes; n'est pas rare aux environs de Paris.

Hydre pâle, *Hydra pallens*.

Pâle; avec six tentacules blanchâtres de médiocre grandeur.

Roes, Ins. 3. Polyp. tab. 67, 77.

Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 60. n. 4.

Se trouve dans les eaux stagnantes très-pures, et est fort rare.

Hydre gélatineuse, *Hydra gelatinosa*.

Très-petite, gélatineuse, blanche; avec douze tentacules plus courts que le corps.

Muller, Zool. Dan. 3. tab. 95. fig. 1, 2.

Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 60. n. 5.

Se trouve dans la mer du Nord, attachée aux fucus.

Hydre jaune, *Hydra lutea*.

Jaune; la tête presque sphérique, très-grosse, avec environ trente tentacules très-courts.

Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 60. n. 2.

Voyez la pl. 22. fig. 2, où elle est représentée grossie, ouverte et fermée.

Se trouve dans la grande mer, attachée aux *fucus natans*; elle a été décrite et dessinée par Bosc.

Corps simple, cylindrique, très-mince, haut de trois à quatre millimètres, termine par une tête demi-sphérique, dont la bouche est entourée de vingt à trente tentacules d'un millimètre de long: le tout couleur de soufre.

Hydre corynaire, *Hydra corynaria*.

Blanche; avec six tentacules composés et attachés au dessous de la tête.

Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 60. n. 7.

Voyez pl. 22, fig. 5, où elle est représentée très-grossie, ouverte et fermée.

Corps simple, cylindrique, très-mince, haut de quatre à cinq millimètres, terminé

par une tête ovale, dans l'état de repos, mais qui change de forme au gré de l'animal, et ressemble quelquefois à une tasse très-évasée. De la base de cette tête sortent environ six tentacules pas plus longs qu'elle, formés par un filet entouré de petits globules pédonculés : le tout d'un blanc de lait très-vif.

Cet animal, très-élégant, peut peut-être former un genre intermédiaire entre les hydres et les corynes : il se rapproche des tubulaires.

L'insertion et la composition des tentacules sont très-remarquables. Il seroit très-possible que les petits globules pédonculés qu'on y remarque fussent les germes de nouveaux animaux.

L'hydre corynaire est fort commune sur les fucus qui naissent sur l'Atlantique, au rapport de Bosc, qui l'a décrite et dessinée dans sa traversée d'Europe en Amérique.

Hydre conique, *Hydra conica*.

Corps brun, conique, à moitié rétractile, terminé par environ douze tentacules de moitié de sa longueur.

Antubularia simplex.—Mull. Verm. 1, 2. p. 19.

Voyez la pl. 22, fig. 4, où elle est représentée très-grossie, ouverte et fermée.

Corps conique, fixé par sa base, d'où sort un cou rétractile, terminé par environ douze tentacules aussi longs que lui : le tout brun, et de deux millimètres de haut.

Cette espèce, que l'on pourroit placer parmi les actinies, à raison de la largeur de sa

base, s'éloigne des hydres, non-seulement par ce caractère, mais parce que la moitié supérieure de son corps est rétractile comme dans les flustres. On en pourroit faire un genre intermédiaire entre les trois précités. Elle forme des sociétés fort nombreuses et fort pressées sur les vieux pieds de fucus qui flottent dans la haute mer, où Bosc l'a observée, décrite et dessinée.

Cette espèce et les deux précédentes sont un peu cartilagineuses. Elles semblent faire le passage entre les hydres d'eau douce et les sertulaires

CORYNE, *CORINA*, Brugière.

Corps charnu, en massue, pédonculé, ayant l'extrémité supérieure renflée en vésicule, et terminée par la bouche, accompagnée de tentacules épars; des bourgeons oviformes naissant du bas de la vésicule, où les sommets des tentacules forment les nouvelles générations.

Ce genre est voisin des hydres et des sertulaires; mais il en diffère essentiellement par la position des tentacules, ou mieux, par le défaut de

entacules; car doit-on appeler de ce nom des organes qui n'entourent pas la bouche, et qui, le plus souvent, ne servent qu'au développement des embryons?

Bruguière, à qui il paroît qu'on est redevable de l'établissement de ce genre, qui avoit été confondu par Muller avec les hydres, n'en a figuré que quatre espèces; mais Bosc, par ses recherches sur les fucus qu'il a rencontrés dans la haute mer, en a découvert trois autres. Les détails dans lesquels il est entré complèteront ce qui manque ici pour donner une parfaite connoissance de ce genre.

Coryne écailleuse, *Coryna squamata*.

Tête ovale, allongé; pédoncule cylindrique; les bourgeons placés au bas de la tête; les tentacules sétacés.

Hydra squamata. Mull., Zool. Dan. tab. 4. Encyclop. pl. 69. fig. 10, 11.

Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 62. n. 1.

Se trouve sur les corps solides de la mer du Nord (1).

Coryne prolifique, *Coryna prolifica*

Tête ovale, allongée; tentacules globuleux à leur extrémité; pédoncule cylindrique et très-long.

Lam., Anim. sans vert. tom. III. p. 62. n. 6.

Voyez la pl. 22, fig. 8, où elle est représentée très-grossie., avec des globules jeunes, et des globules prêts à se séparer.

Corps ou pédoncule simple, du moins rarement rameux, cylindrique, grêle, blanc, demi-transparent, long d'environ un centimètre; tête trois fois plus grosse que le pédoncule, en masse allongée, rouge dans son intérieur, portant un petit nombre de tentacules très courts, terminés par un globule, tantôt petit et blanc, tantôt gros et rouge. Bouche peu susceptible de dilatation.

Cette espèce semble se rapprocher du *clava parasitica* de Gmelin, Syst. Nat., p. 3131, qu'on doit sans doute ranger parmi les corynes. Elle est très-commune, au rapport de Bosc, sur les fucus qui nagent dans la haute mer. Ce Naturaliste s'est assuré que les tentacules globifères étoient de jeunes individus qui, à une certaine époque de maturité, se

(1) Les trois autres espèces figurées par Bruguière dans l'Encyclopédie ne peuvent être mentionnées ici, parce que le texte relatif à cette planche n'a pas encore paru, et qu'on ignore de quel auteur il les a tirées.

séparoient de leur mère pour aller former une nouvelle souche. Il a vu souvent les gros globules rouges quitter leur place par le simple effet de l'attouchement ; mais il n'a jamais pu leur découvrir de bouche. Il conclut de ce dernier fait que la bouche ne se forme ou ne s'ouvre qu'après leur séparation , lorsqu'ils sont forcés de pourvoir eux-mêmes à leur nourriture.

Coryne filifère, *Coryna filifera*.

Claviforme , sessile , brune ; les tentacules filiformes et allongés.

Coryne sétifère ; Lam. , Anim. sans vert. tom. II. p. 62. n. 5.

Voyez pl. 22 , fig. 7 , où elle est représentée très-grossie.

Se trouve dans la haute mer , sur les *fucus natans*

Corps simple , en massue très-allongée , brun dans son milieu , avec des tentacules peu nombreux , filiformes , blancs , placés irrégulièrement sur toute sa surface. Bouche peu apparente. Longueur totale , deux millimètres.

Coryne amphore, *Coryna amphora*.

Corps à peine pédonculé , rougeâtre , parsemé de tentacules courts , terminés par un globule ; la bouche souvent fort ample.

Lam. , Anim. sans vert. tom. II. p. 62. n. 4.

Voyez la pl. 22 , fig. 6 , où elle est représentée , très-grossie , sous deux formes différentes.

Corps simple, d'un blanc rougeâtre, tantôt en massue plus ou moins allongée, tantôt en cône dont la base fait la pointe, avec des tentacules très-nombreux, très-petits, irrégulièrement semés sur toute la surface, et terminés par un globule. Bouche susceptible de s'évaser considérablement.

Cette espèce, bien distincte, quoique difficile à caractériser, à cause de ses changemens de forme continuels, se rapproche de celle figurée par Bruguière, pl. 69, nos 15 et 16 de l'Encyclopédie. Elle a de longueur totale, deux millimètres. Elle est fort commune sur les fucus qui nagent sur la mer entre l'Europe et l'Amérique, où Bosc l'a décrite et dessinée. Il n'a pas pu séparer les globules sans blesser l'animal.

**PÉDICELLAIRE, *PEDICELLARIA*,
Muller.**

Corps fixé, pédonculé, à pédoncule grêle et roide, et terminé supérieurement en massue ou en tête, soit nue, soit écailleuse, soit garnie de lobes aristés.

MULLER, qui a établi ce genre, est le seul jusqu'à présent qui en ait observé les espèces. C'est sur un oursin,

propre aux côtes de Norwége, entre leurs piquans, qu'il les a trouvés quelquefois en très-grand nombre. Ce Naturaliste n'a pas été à portée d'étudier leur histoire ; de sorte que nous ne savons presque rien à cet égard : mais les grands rapports qui existent entre les pédicellaires et les hydres, corynes, etc., suffisent pour nous faire présumer qu'elle ne s'éloigne pas beaucoup de la leur.

Pédicellar. globifère, *Pedic. globifera*.

La tête sphérique, rouge ; point de cou ; le pédoncule six fois plus long.

Muller, Zool. Dan. 1. tab. 16. fig. 1 à 5. Encyclop. pl. 68. fig. 1.

Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 64. n. 1.

Se trouve sur un oursin de la mer du Nord.

Pédicell. triphylle, *Pedic. triphylla*.

La tête à trois lobes rouges ou transparens, presque quadrangulaires ; le cou cylindrique ; le pédoncule couleur de paille.

Muller, Zool. Dan. 1. tab. 16. fig. 6 à 9. Encyclop. pl. 66. fig. 2.

Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 64. n. 2.

Se trouve sur un oursin de la mer du Nord.

Pédicellaire trident, *Pedecell. tridens.*

La tête rouge , à trois lobes ovales , terminés par une longue arête ; le cou cylindrique ; le pédoncule trois fois plus long.

Muller , Zool. Dan. 1. tab. 16. fig. 10, 15.

Encyclop. pl. 66. fig. 5.

Lam. , Anim. sans vert. tom. II. p. 64. n. 3.

Voyez pl. 22 , fig. 9 , où il est représenté très-grossi.

Se trouve sur un oursin , dans la mer du Nord.

VERS POLYPTES CORALLIGÈNES.

MADRÉPORE, *MADREPORA*, Linn.

Polypier pierreux, fixé, simple ou branchu, avec une ou plusieurs cavités de formes variables, mais toujours garnies de lames radiées.

LA grande variété d'espèces de madrépores et l'abondance de quelques-unes de ces espèces dans certains parages, les ont fait remarquer des habitans des bords de la mer et des navigateurs. Aussi les madrépores ont-ils été connus de tout temps, et les auteurs grecs et latins en ont-ils parlé. On les trouve distingués dans Dioscoride sous le nom de lithophyton, cithodendron; dans Plin, sous ceux de gorgone ou de méduse; dans

les auteurs du moyen âge, sous ceux de fongite, astroïte, pore, madrépore, millépore, porpîte, réticulaire, coralloïde, anthophyle, acrophore, acabarium, etc. Plusieurs de ces noms ont été consacrés depuis par Linnæus, Bruguière, Lamarck, et autres, pour désigner des genres voisins; mais Linnæus a fait prévaloir celui de madrépore pour le genre le plus nombreux, celui dont il est question ici.

Les Naturalistes modernes, depuis Césalpin jusqu'à Tournefort, ont regardé les coraux et les madrépores comme des plantes; mais leur organisation s'éloignant beaucoup plus des autres végétaux que les gorgones, les sertulaires, et autres productions marines qu'ils avoient cru aussi être des plantes, ils les définirent de plantes-pierres, et les placèrent à l'extrémité de la chaîne végétale, comme formant le passage des plantes aux pierres.

On sent bien qu'il seroit superflu de rapporter ici toutes les opinions qui ont existé pendant cette époque parmi les Naturalistes sur la meilleure définition du madrépore, sur sa manière de croître, etc. Tous ces produits de l'imagination de nos pères ont été rendus inutiles par la découverte des polypes et du rôle qu'ils jouent dans la nature.

C'est à Peyssonnel, médecin de Marseille, que l'on doit les premières observations qui ont constaté que le corail, les madrépores, et autres productions marines, étoient de fabrication animale. Dans un Mémoire qu'il envoya, en 1727, à l'Académie des Sciences de Paris, il prouva, par des expériences nombreuses et bien suivies, que ce que Marsigli avoit pris pour des fleurs, étoient de véritables animaux; que ces animaux formoient et augmentoient journellement leur habitation, etc. L'Académie, qui,

comme tous les corps , ne jugeoit vrai que ce qu'elle enseignoit, ne fit d'abord aucune attention à ce Mémoire , qui bientôt devoit faire changer de face une portion importante de l'Histoire Naturelle. Ce ne fut que quelques années après, lorsque Trembley eut publié ses découvertes sur les polypes d'eau douce , depuis appelés hydres , que quelques membres de l'Académie se rappelèrent le Mémoire de Peyssonnel , firent voir sa concordance avec les observations de Trembley ; et que trois d'entre eux, Réaumur, Bernard de Jussieu et Guettard , se rendirent sur les bords de la mer pour vérifier ses expériences. Les résultats de ce voyage furent complètement en faveur de l'opinion de Peyssonnel , à qui personne n'a disputé la gloire de la mémorable correction qu'il a occasionée dans la partie de l'Histoire Naturelle dont on s'occupe ici,

Depuis lors , Linnæus , dans une savante dissertation sur les coraux , insérée dans le premier volume des *Amenités académiques* , et dans les différentes éditions de son *Système de la Nature* ; Donati , dans son *Essai sur l'Histoire Naturelle de la mer Adriatique* ; Ellis , dans son *Essai sur les Corallines* , et surtout dans l'ouvrage posthume qui a été édité par Solander ; ensuite Forskal , Pallas , et plusieurs autres Naturalistes , ont considérablement étendu la connoissance des madrépores. C'est dans leurs ouvrages qu'on va puiser la rédaction de cet article ; car si les Français ont eu souvent la gloire de découvrir , ils méritent le reproche d'avoir rarement perfectionné. Aucun ouvrage sur cette matière n'a été publié par eux depuis ceux des auteurs cités plus haut , quoique la position de la France et l'étendue de ses relations hors de l'Europe

dussent fournir de grandes facilités pour les travaux de ce genre.

La nature des madrépores est absolument la même que celle des coquilles : c'est une matière calcaire, unie à une portion plus ou moins grande de substance animale, ou de gélatine, pour se servir de l'expression nouvelle. Elle donne par la calcination une excellente chaux.

La contexture des madrépores varie considérablement. Dans certaines espèces, elle est extrêmement solide et dure; dans d'autres, elle est très-celluleuse et friable. Leur forme est dans le même cas. On en voit qui sont sphériques, d'autres demi-globuleuses, d'autres plates, etc. Plusieurs sont branchues, et les branches sont tantôt unies, tantôt hérissées, sillonnées, striées, etc. La couleur varie également. On en trouve de rouges, de jaunes, de bruns, etc.; mais, en

général, le blanc, ou le blanc jaunâtre, domine chez eux.

Mais, quelles que soient la texture, la forme ou la couleur des madrépores, ils possèdent tous le caractère du genre, c'est-à-dire une ou plusieurs étoiles enfoncées et formées par des rayons en lames minces, perpendiculaires, et souvent inégales. Ces étoiles sont tantôt solitaires et rondes, oblongues, prolifères, sur des polypiers libres; tantôt solitaires, ou plus ou moins nombreuses, et rondes, oblongues, prolifères, etc., sur des polypiers fixés. Ces derniers sont de beaucoup plus abondans que les autres : parmi eux, on en voit d'arborescens, dont les étoiles sont fixées à l'extrémité des branches seulement; d'autres où elles garnissent toute la superficie; d'autres foliacés, où elles ne se voient que sur une des superficies, etc., etc.

Ces divers caractères ont fourni à Linnæus des sections pour faciliter la recherche des espèces, qui sont très-nombreuses, comme on l'a déjà dit, et à Lamarck des moyens pour établir huit genres aux dépens de celui de Linnæus.

On ne peut disconvenir que le travail de Lamarck ne soit très-bon; mais tous les madrépores ont un air de famille si naturel, qu'on répugnera encore long-temps à les diviser, au moins dans l'usage habituel. On n'emploiera pas, en conséquence, ici la nomenclature générique de Lamarck; mais on donnera à la suite de cet article un exposé de ses caractères, et la figure de l'espèce qu'il cite comme type de ses genres. Par ce moyen, qui a déjà été mis en usage pour les coquilles, on fournira à ceux qui voudront se livrer à l'étude des madrépores la connoissance du perfectionnement qu'y a ap-

porté ce Naturaliste, sans nuire à l'unité que commande, pour ainsi dire, la réunion des caractères dont ils sont pourvus.

L'inspection des étoiles des différentes espèces de madrépores démontre à tout observateur exercé que les animaux qui les habitent doivent être fort différens. L'animal du madrépore labyrinthe, par exemple, ne peut pas être semblable à celui du madrépore muriqué, ni celui du madrépore porite à celui du madrépore chapeau. Malheureusement on ne connoît encore qu'un de ces animaux, celui du madrépore rameux, lequel a été figuré par Donati, à la *pl.* 7 de son Essai sur l'Histoire Naturelle de la mer Adriatique, et copié par Solander à la *pl.* 52 de l'ouvrage posthume d'Ellis sur les Corallines.

Le madrépore rameux n'a d'étoiles qu'à l'extrémité de ses rameaux. Ces

étoiles sont situées dans un enfoncement, et composées d'environ dix-sept rayons ou lames, qui partent d'un axe central, percé de deux ou trois trous dans sa longueur, et se rendent à la circonférence. D'autres lames transverses coupent les premières. Ces intersections, qui sont assez nombreuses, forment dans l'intérieur des branches, et de la tige même, un grand nombre de cellules.

L'animal qui habite ces étoiles ne peut être comparé à aucun autre. Sa tête est au centre, et garnie d'environ huit tentacules plumeux, avec lesquels il arrête sa proie : elle oscille de droite à gauche, et de gauche à droite, sans interruption, et avec une extrême vitesse. On ne voit pas toujours cette tête ; l'animal la cache quelquefois dans sa coquille, qu'il ferme. Cette coquille a, en dehors, huit cannelures et autant d'élévations. Les

pieds sont en très-grand nombre, rangés en cercles, et attachés aux lames de l'étoile. Ils se réunissent tous contre les parois de la coquille, auxquelles ils sont joints.

Chaque pied tire son origine de deux appendices coniques qui, réunies, constituent une partie ronde, et en quelque manière semblable au ventre d'un muscle. Cette partie sert à allonger et à accourcir le pied. Les pieds sont en très-grand nombre, rangés en cercles, et attachés aux lames de l'étoile; ils se réunissent tous contre les parois de la coquille, auxquelles ils sont joints.

Cet animal est fort délicat dans toutes ses parties; il est, en grande partie, transparent, et très-agréablement varié en couleurs. Il est représenté *grossi pl. 25, fig. 5.*

On voit par cet extrait de Donati combien il reste encore à faire d'ob-

servations sur la nature des polypes des madrépores. Aucune partie de sa description n'est complète, et par conséquent satisfaisante. On en préjuge seulement que l'animal dont il parle est fort voisin des méduses. On doit donc faire des vœux pour que quelque Naturaliste instruit soit mis à portée de décrire et de dessiner les polypes des madrépores des pays chauds, tels que ceux des madrépores fongites; anguleux, chapeau, labyrinthe, parmi ceux à grandes étoiles; et porite, galaxé, pléjade, muriqué, et autres, parmi ceux à petites étoiles. Ce sera un vrai service que rendra à la science celui qui l'entreprendra.

Les madrépores, comme il a été dit au commencement de cet article, sont communs dans la nature; mais c'est principalement dans les pays chauds, entre les tropiques, qu'ils

sont abondans , encore plus principalement , si l'on peut employer ce terme , autour des îles de la mer des Indes et de la mer du Sud. Il paroît même , par les récits de tous les voyageurs , qu'ils sont un des grands moyens que la nature emploie pour former les montagnes sous marines , agrandir les îles volcaniques , former enfin les continens. On peut en croire le capitaine Cook , qui a été plus à portée que personne de faire des observations de ce genre. Souvent ce célèbre navigateur parle de bancs ou récifs de corail qui l'empêchoient d'approcher de terre de plusieurs lieues. Il indique des îles basses uniquement formées de coraux. Il remarque , dans deux ou trois endroits , que l'entrée des hâvres dans lesquels il avoit mouillé à ses précédens voyages avoit été fermée dans l'intervalle par la croissance des coraux. Lui et

les autres navigateurs qui ont parcouru la mer du Sud et l'Archipel de l'Inde, citent les fréquens dangers que les bancs de coraux existant dans les détroits, et même en pleine mer, leur ont fait éprouver, soit en formant des bas-fonds, soit en coupant les câbles de leurs ancres, etc. De sorte que, c'est un fait bien constaté, les madrépores augmentent les îles et en forment de nouvelles dans les mers du Sud et de l'Inde. Il ne paroît pas qu'ils produisent des effets aussi marquans dans les mers d'Afrique et d'Amérique; cependant toutes les relations s'accordent à dire que la mer autour des îles des Antilles est, jusqu'à une grande distance des côtes, pavée de madrépores; qu'ils sont également très-abondans dans la mer Rouge, et entre les îles qui bordent la côte orientale d'Afrique.

Il est possible, et même probable,

que plusieurs espèces de madrépores concourent à la formation des récifs de la mer du Sud et de celle des Indes; mais il paroît que c'est le madrépore muriqué qui y coopère le plus. Sa croissance en hauteur ne s'arrête qu'à la ligne des basses marées, et celle en largeur ne doit point avoir de bornes, tandis que la plupart des autres rampent ou s'élèvent peu.

Au reste, on n'a encore à cet égard que des observations de marins. Aucuns Naturalistes instruits dans cette partie, autres que Bruguière et Riche, n'ont encore fait le tour du monde. Le premier n'a pas achevé son voyage; et le second, après avoir éprouvé des contrariétés de tous genres, est venu mourir au port sans avoir rien publié. On l'a déjà dit plusieurs fois, et on le répète encore ici, les observations sur les productions polypeuses, et en général tous les animaux marins sans

vertèbres, ne peuvent être faites avec fruit que par des personnes exercées; et malheureusement le nombre de celles qui se livrent à leur étude est infiniment petit relativement à celui de celles qui s'occupent des autres parties de l'Histoire Naturelle.

Les madrépores sont peu abondans dans les mers de l'Europe; mais cependant on en trouve plusieurs espèces, surtout dans la Méditerranée, dignes de l'attention des savans, et à peine ont-ils été étudiés!

Ce n'est pas seulement dans la mer que l'on trouve encore des madrépores inédits, c'est dans les montagnes et dans les plaines de l'intérieur des continens. Ils sont très-communs parmi les fossiles, soit pélasgiens, soit littoraux; et presque tous appartiennent à des espèces dont l'analogue marin est encore inconnu. Les oryctographes en ont figuré beaucoup

d'espèces ; mais , comme ils les ont figurés sans principes , la plus grande partie de leurs travaux sont perdus pour l'avancement de la science.

Les madrépores sont employés par l'homme à faire de la chaux pour la bâtisse et l'engrais des terres. Il paroît , par les rapports de personnes dignes de confiance , que cette chaux est , comme celle des coquilles , supérieure à celle faite avec les pierres à chaux ordinaires. On les emploie aussi en médecine , sous le nom de corail blanc , comme absorbant ; mais cette propriété leur est commune avec toutes les substances calcaires.

Lamarck , comme il a déjà été dit , a divisé ce genre en huit nouveaux. Les voici dans l'ordre où il les donne dans son ouvrage.

Cyclolite, *Cyclolites*. Polypier libre, orbiculaire ou elliptique , convexe et lamelleux en dessus , aplati en des-

sous, avec des lignes circulaires concentriques. *Madrépore porpite. Linn.*

Fungie, *Fungia*. Polypier pierreux, libre, orbiculaire, ou hémisphérique, ou oblong, convexe et lamelleux en dessus, avec un sillon ou un enfoncement au centre, concave et raboteux en dessous. Une seule étoile lamelleuse, subprolifère. Lames dentées ou hérissées latéralement. *Madrepora fungites. Linn.*

Caryophyllie. *Caryophyllia*. Polypier pierreux, fixé, simple, ou fasciculé, ou rameux; à tiges ou rameaux turbinés ou cylindracés; striés longitudinalement à l'extérieur, et terminés chacun par une étoile lamelleuse, plus ou moins concave.

Il se divise en deux sections; savoir :

A tiges simples, isolées ou fasciculées. *Madrépore gobelet. Linn.*

A tiges rameuses et dendroïdes. *Madrépore ramé. Linn.*

Madrépore , *Madrepora*. Polypier pierreux, fixé, divisé en lobes ou ramifications dendroïdes, ayant la superficie de ses ramifications éminemment poreuse, et garnie partout d'étoiles concaves et lamelleuses.

Il se divise en deux sections; savoir :

A étoiles tubuleuses, toutes saillantes à la superficie des ramifications.

Madrépore muriqué. Linn.

A étoiles non saillantes, ou excavées à la superficie des ramifications.

Madrépore porite. Linn.

Astrée, *Astrea*. Polypier pierreux, crustacé, en masse glomérulée, ou en expansion lobée, subfoliacée, ayant sa surface supérieure parsemée d'étoiles lamelleuses et sessiles.

A étoiles séparées. *Madrépore rotuleux. Linn. Gmel.*

A étoiles contiguës. *Madrépore galaxé. Linn. Gmel.*

Méandrine, *Meandrina*. Polypier

pierreux, ou masse simple, subcrustacée, glomérulée ou en boule, ayant sa superficie creusée par des sillons, ou ambulacres sinueux, dont les parois sont garnies de lames inégales, dentées, perpendiculaires aux crêtes des sillons. *Madrépore méandrite*. Linn. Gmel.

Pavone, *Pavonia*. Polypier pierreux, à expansion aplatie, lobée, subfoliacée ou en crête, ayant les deux surfaces munies de stries ou de rides irrégulières, lamelleuses, formant entre elles des sillons garnis de trous lamelleux, en étoiles plus ou moins parfaites. *Madrépore laitue*. Linn. Gmel.

Agarice, *Agaricia*. Polypier pierreux, à expansion aplatie, sublobée, nue à leur surface interne, mais ayant l'extérieur garni de rides, soit longitudinales, soit transverses, irrégulières, lamelleuses, entre lesquelles sont

situés des enfoncemens ou des étoiles imparfaites. *Madrépore capuchon*. *Solander* et *Ellis*, tab. 42.

Ramond a, dans le Bulletin des Sciences, n° 47, établi un nouveau genre, qu'il convient de joindre à ceux-ci. Il a été fait sur un madrépore fossile.

Ocellaire, *Ocellaria*. Polypier pierreux, infundibuliforme, parsemé sur ses deux faces de pores cylindriques, disposés en quinconce, et traversé d'un axe de substance compacte et solide. *Ocellaire nue*. *Ramond*, *Bulletin des Sciences*, n° 47, fig. 1.

Madrépores à étoile unique.

Madrép. verrucaire, *Madr. verrucaria*.

Orbiculaire, aplati, sessile; le disque cylindrique, flosculeux; le bord radié.

Forskal, Des An. tab. 26. D. D. *Ginan*. 10. tab. 4. fig. 10.

Tubulipore orbiculé; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 163. n. 5.

Se trouve dans la mer Rouge et dans les mers d'Europe.

Madrép. turbiné, *Madrep. turbinata.*

En forme de tour, uni; l'étoile hémisphérique et concave.

Amoen. Acc. 1. tab. 4. fig. 1, 4, 7. *Lang.* Lapp. tab. 12. *Helw.* Lithog. tab. 5. fig. 9, 11, 15, 15, 17.

Turbinolie turbinée; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 231. n. 2.

Se trouve fossile à Courtagnon, et dans d'autres contrées de l'Europe.

Madrépore porpité, *Madrep. porpita.*

Sans tige, l'étoile convexe, le centre aplati, orbiculaire; le dessous aplati, marginé et uni.

Amoen. Acc. 1. tab. 4. fig. 5. *Scheuz.* Lith. *Helw.* fig. 43, 44. *Buttn.* Coral. tab. 5. fig. 5.

Cyclolite numismale; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 255. n. 1.

Voyez pl. 25, fig. 1, où il est représenté de grandeur naturelle.

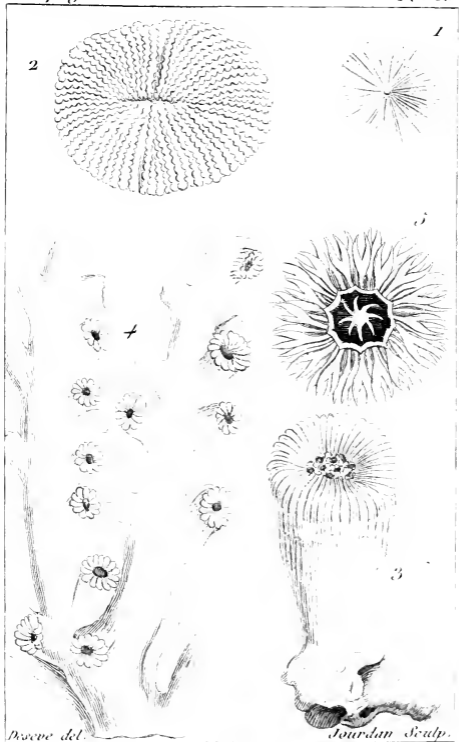
Se trouve dans les mers de l'Inde, et fréquemment en Europe.

Madrépore fongite, *Madrep. fungites.*

Sans tige, orbiculé, l'étoile convexe, les lames simples, longitudinales, le dessous concave.

Solander et *Ellis*, Coral. tab. 28. fig. 5, 6. *J. Bauh.* Hist. 3. tab. 801. fig. 1, 2. *Rumph.* Amb. 6. tab. 88. fig. 1, 4. *Séba*, Mus. 5. tab. 110. fig. 6. *t.* tab. 111. fig. 1, 2. tab. 112. fig. 28, 50.

Fongie agariciforme; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 256. n. 5.



1. Le Madrepora porpité .
2. Le Madrepora longite .
3. Le Madrepora gobelet .
4. Le Madrepora ramé .

1957
USA

Voyez pl. 23, fig. 3, où il est représenté moitié de grandeur naturelle.

Se trouve dans la mer Rouge et dans celle des Indes.

Madrépore patelle, *Madrep. patella*.

Sans tige; les lames de l'étoile épineuses sur leurs côtés, à trois divisions, la troisième plus grande.

Solander et Ellis, Coral. tab. 28. fig. 1, 4.

Fongie patellaire; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 256. n. 4.

Se trouve dans la Méditerranée.

Madrépore gobelet, *Madrep. cyathus*.

En tour, plus étroit à la base; l'étoile presque conique; le centre saillant, déchiqueté.

Solander et Ellis, Coral. tab. 28. fig. 7.

Planc. 2. App. tab. 18. fig. M.

Caryophyllie gobelet; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 226. n. 1.

Voyez la pl. 24, fig. 3, où il est représenté de grandeur naturelle.

Se trouve dans la Méditerranée.

Madrépores à plusieurs étoiles disjointes.

Madrépore chapeau, *Madrep. pileus*.

Sans tige, allongé: les étoiles convexes, conglomérées, lamelleuses; les lames courtes; le dessous concave.

Rumph. Amb. 6. tab. 88. fig. 2, 3. *Séba*, Mus. 5. tab. 111. fig. 3, 5, 6. *Solander et Ellis*, Coral. tab. 45.

Fongie timace; Lam. , Anim. sans vert. tom. II. p. 257. n. 7.

Se trouve dans l'Océan indien.

Madrépore crête, *Madrepora cristata*.

Foliacé en crêtes; des suites d'étoiles centrales enfoncées; les intervalles plats.

Solander et Ellis, Coral. tab. 31. fig. 3, 4. *Séba*, Mus. 3. tab. 89. fig. 10.

Pavone bolétiforme; Lam. , Anim. sans vert. tom. II. p. 240. n. 4.

Se trouve dans la mer des Indes.

Madrépore laitue, *Madrep. lactuca*.

Sessile, foliacé; les étoiles grandes, rapprochées; les feuilles crépues et découpées.

Solander et Ellis, Coral. tab. 44. *Séba*, Mus. 3. tab. 89. fig. 10.

Pavone laitue; Lam. , Anim. sans vert. tom. II. p. 259. n. 3.

Voyez pl. 24. fig. 3, où il est représenté très-réduit.

Se trouve dans les mers d'Amérique.

Madrépore ficoïde, *Madrep. ficoïdes*.

Foliacé en crête, les étoiles éparses, les intervalles latéraux aplatis, les bords très-tranchans, et les lames foliacées.

Se trouve dans la mer du Sud.

Madrépore acéreux, *Madrep. acerosa*.

Foliacé en crête, les étoiles éparses, les intervalles latéraux plats, les terminaux en carène, les lames granuleuses.

Explanaire à crêtes; Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 257. n. 6.

On ignore sa patrie.

Madrépore lichen, *Madrepora lichen*.

Foliacé, en crête, les étoiles en séries, arrondies, presque coniques; les intervalles carénés, foliacés, un peu en zigzag, et obliques.

Se trouve dans la mer du Sud.

Madrép. agaricite, *Madrep. agaricites*.

Sans tiges, sillonné, les sillons carénés, les étoiles liées entre elles.

Siba, Mus. 5. tab. 110. fig. 6. C. G. Darg. Or. tab. 22. fig. 7. Knorr. Del. 1. tab. A, X. fig. 1.

Pavone agaricite; Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 259. n. 1.

Se trouve sur la côte ouest de l'Amérique, et fossile.

Madr. éléphantote, *M. elephantotus*.

Presque en tour; le dedans avec des lames granuleuses parallèles; portant des étoiles éparses sur des déchirures proéminentes.

Se trouve dans la mer des Indes.

Madrép. crustacé, *Madrep. crustacea*.

Crustacé; la superficie plate et étoilée; rayons épais et dentés entre eux.

Se trouve dans les mers d'Amérique.

Madrép. incrustant, *Madr. incrustans*.

Inégal; les étoiles saillantes, coniques, tronquées; des cavités entre les lames.

Se trouve dans la mer Rouge.

Madrépore rongé, *Madrepora exesa*.

Crustacé; les étoiles dans des enfoncemens dont l'intervalle est conique.

Solander et Ellis, Coral. tab. 49. fig. 5.

Monticulaire petits cônes; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 251.

Se trouve dans la mer des Indes.

Madrép. filograme, *Madr. filograma*.

Sans tige, simple; les étoiles très-étroites, labyrinthiformes; les intervalles aigus.

Esper, Pflanzenth. 5. tab. 25. fig. 1, 2. *Guatt.* tab. 97.

Méandrine filograme; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 248. n. 9.

Se trouve dans la mer des Indes.

Madrepore nageant, *Madrep. natans*.

Sans tige, simple; les étoiles labyrinthiformes; les intervalles obtus.

Esper, Pflanzenth. 5. tab. 25. *Séba*, Mus. 5. tab. 99. fig. 9, 10.

Se trouve dans la mer des Indes et dans celle d'Amérique.

Madr. anthophylle, *M. anthophyllum*.

Simple, caulescent, la tige ovale, l'étoile terminale hémisphérique concave; les lamcs du fond plus épaisses.

Esper, Pflanzenth. 5. tab. 24. fig. 1, 5. *Battarara*, Hist. Rev. Nat. 1. tab. 44. fig. 6.

Se trouve dans la Méditerranée.

*Madrépores à plusieurs étoiles
conjointes.*

Madr. labyrinthe, *Madr. labyrinthica.*

Sans tiges, les étoiles labyrinthiformes;
l'intervalle obtus.

Solander et Ellis, Coral. tab. 46. fig. 3, 4.
Guatt. tab. 10, 29. B. *Séba*, Mus. 3. tab. 111.
fig. 7, et 112. fig. 1, 4, 7.

Méandrine labyrinthiforme; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 246. n. 1.

Se trouve dans la mer des Indes.

Madrépore sinueux, *Madr. sinuosa.*

Les étoiles ouvertes, fluxueuses courtes;
l'intervalle sillonné; les lames dentées.

Se trouve dans la mer du Sud.

Madr. méandrite, *Madr. mæandrites.*

Sans tige; les étoiles labyrinthiformes;
l'intervalle tranchant.

Solander et Ellis, Coral. tab. 48. fig. 1.
Guatt. tab. *Séba*, Mus. 3. tab. 109. fig. 9, 10,
et 112. fig. 1, 5, 6.

Méandrine pectinée; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 247. n. 4.

Se trouve dans les mers d'Amérique, et fossile dans plusieurs cantons de France.

Madrépore aréole, *Madrepora areola.*

Sans tige; les intervalles pinnatifides; les lames crénelées.

Solander et Ellis, Coral. tab. 47. fig. 4, 5.
Stocne, Jam. 1. tab. 18. fig. 3. *Rumph.*
Amb. 6. tab. 87. fig. 1. *Dargenv.* Oryct.
 tab. 22. fig. 4. *Séba*, Mus. 5. tab. 108. fig. 3, 5,
 et 112. fig. 25, 27. *Turgot*, Mém. inst. tab. 22.
 fig. C.

Méandrine aréolée; *Lam.*, Anim. sans
 vert. tom. II. p. 247. n. 5.

Se trouve dans les mers d'Amérique et de
 l'Inde.

Madrépore couvert, *Madrep. abdita.*

Ramassé; les étoiles anguleuses, presque
 coniques; les intervalles simples; les lames
 aiguës, crénelées.

Solander et Ellis, Coral. tab. 50. fig. 2.

Astrée anomale; *Lam.*, Anim. sans vert.
 tom. II. p. 265. n. 22.

On ignore son pays natal.

Madrépore phrygie, *Madr. phrygia.*

Les étoiles très-longues, aiguës; les inter-
 valles simples, perpendiculaires; les lames
 écartées.

Solander et Ellis, Coral. tab. 48. fig. 2.

Méandrine ondes étroites; *Lam.*, Anim.
 sans vert. tom. II. p. 248. n. 8.

Se trouve dans la mer du Sud.

Madrép. tortueux, *Madrep. repanda.*

Les intervalles épais, les lames très-nom-
 breuses; plusieurs des intermédiaires très-
 épaisses.

On ignore sa patrie.

Madrépore ambigu, *Madrep. ambigua.*

Les étoiles fluxueuses, les intervalles épais, les lames écartées.

On ignore sa patrie.

Madrépore dédale, *Madrep. dædalea.*

Les étoiles profondes, courtes; les intervalles perpendiculaires; les lames dentées.

Solander et Ellis, Coral. tab. 46. fig. 1.

Méandrine dédale; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 246. n. 5.

Se trouve dans la mer des Indes.

Madrép. tortueux, *Madrep. gyrosa.*

Celluleux, les intervalles doubles, foliacés; les lames foliacées, égales.

Solander et Ellis, Coral. tab. 51.

Méandrine ondoyante; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 247. n. 7.

On ignore sa patrie.

Madrépore cliveux, *Madrep. clivosa.*

Le fond des étoiles aigu; les intervalles simples, épais; les lames alternativement longues et courtes.

Se trouve dans les mers d'Amérique.

Madrép. cervelle, *Madrep. cerebrum.*

Le fond des étoiles rond, tortueux, très-long; les intervalles simples et aigus.

On ignore sa patrie.

Madrépore involute, *Madr. involuta*.

Le fond des étoiles court, plus large que l'ouverture ; les intervalles simples.

On ignore sa patrie.

Madrép. entortillé, *Madrep. implicata*.

Le fond des étoiles rond, presque perpendiculaire ; les intervalles larges et divisés en deux.

On ignore sa patrie.

Madrépore coquille, *Madrep. cochlea*.

Les étoiles en spirale, simples ou doubles ; le centre ponctué ; les lames dentelées.

Spengler, Nov. Act. Soc. Dan. Hafs. 1. tab. 240.

Se trouve dans la mer des Indes.

Madrépores en masse, à étoiles distinctes, et à intervalles tuberculeux ou poruleux.

Madr. rayon d'abeille, *Madr. favosa*.

Les étoiles anguleuses, concaves, jointes les unes aux autres.

Solander et Ellis, Coral. tab. 50. fig. 1. *Boceon*. Mus. 1. tab. 5. fig. 5. *Guatt.* tab. 19. *Séba*, Mus. 5. tab. 112. fig. 8, 10, 21.

Astrée cardère ; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 262. n. 16.

Se trouve dans la mer des Indes.

Madrépore bouillant, *Madr. bulliens.*

Les étoiles écartées, cylindriques ou oblongues; le bord inégalement élevé; les intervalles rugueux et concaves.

On ignore sa patrie.

Madrépore ananas, *Madrep. ananas.*

Les étoiles anguleuses, convexes; le centre concave.

Amoen. Accad. 1. tab. 4. fig. 8. *Solander* et *Ellis*, *Coral.* tab. 47. fig. 6. *Séba*, *Mus.* 5. tab. 109. fig. 11.

Astrée ananas; *Lam.*, *Anim.* sans vert. tom. II. p. 260. n. 5.

Se trouve dans la Méditerranée et les mers d'Amérique.

Madrépore hyades, *Madrep. hyades.*

Les étoiles très-rapprochées, un peu coniques, et presque anguleuses; les intervalles épais et poreux.

On ignore sa patrie.

Madrépore astre, *Madrepora siderea.*

Les étoiles très-rapprochées, rondes et anguleuses; les intervalles épais et convexes; les lames alternes, à bords presque réunis; le centre simple.

Solander et *Ellis*; *Coral.* tab. 49. fig. 2.

Astrée étoilée; *Lam.* *Anim.* sans vert. tom. II. p. 267. n. 30.

On ignore son pays natal.

Madrépore galaxé, *Madrep. galaxea*.

Les étoiles très-rapprochées, enfoncées ; les intervalles épais , aplatis , à peine distincts ; les lames très-minces.

Solander et Ellis, tab. 47. fig. 7.

Astrée galaxée ; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. 2. p. 267. n. 31.

On ignore sa patrie.

Madrépore pléjade, *Madrep. plejades*.

Les étoiles presque cylindriques ; le bord élevé, aigu ; les intervalles concaves et unis.

Solander et Ellis, Coral. tab. 53. fig. 7, 8.

On ignore sa patrie.

Madrépore papilleux, *Madr. papillosa*.

Les étoiles cylindrées, mamelonées ; les bords épais, ronds et obliques.

On ignore sa patrie.

Madrépore radié, *Madrepora radiata*.

Les étoiles cylindriques ; leurs bords élevés ; les intervalles larges , concaves , sillonnés de rayons.

Solander et Ellis, Coral. tab. 47. fig. 8.

Astrée rayonnante ; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 258. n. 1.

On ignore son pays natal.

Madrépore caché, *Madrep. latcbrosa*.

Les étoiles cylindriques ; les bords élevés ;

les intervalles sillonnés de rayons inégaux, presque réunis.

Stoan. Jam. 1. tab. 21. fig. 4.

Se trouve dans la mer d'Amérique.

Madrép. polygame, *Madr. polygama.*

Les étoiles très-petites, très-rapprochées, et, parmi elles, de plus grandes, dont le fond est cylindrique.

Amoen. Acc. 4. tab. 5. fig. 15.

Se trouve dans la mer des Indes.

Madrépore aréneux, *Madrep. arenosa.*

Les étoiles contiguës, peu concaves, et granuleuses.

Se trouve dans la Méditerranée.

Madrépore séparé, *Madr. intestincta.*

Les étoiles très-enfoncées, cylindriques, distantes; les intervalles ponctués.

Solander et Ellis, Coral. tab. 56. *Petiver*, Gaz. tab. 10. fig. 12.

Pocillopore bleu; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 276. n. 7.

Se trouve dans les mers de l'Inde et de l'Amérique.

Madrép. spongieux, *Madr. spongiosa.*

Foliacé, aplati; les étoiles profondes, inégales; les intervalles hérissés.

Porite verruqueux; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 271. n. 12.

On ignore son pays natal.

Madrépore feuillé, *Madrep. foliosa*.

Foliacé, aplati; les étoiles égales et petites.

Solander et Ellis, Coral. tab. 52. *Rumph.* Mus. 6. tab. 87. fig. 2. *Guatt.* tab. 42 fig. 6. *Turgot.* Mém. inst. tab. 22. fig. A.

Porite rosace; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 272. n. 15. (2 var.)

Se trouve dans la mer des Indes.

Madrép. porculate, *Madr. porculata*.

Les étoiles presque coniques; les bords aigus et écartés; les lames granuleuses; les intervalles unis.

Ellis, Coral. tab. 52. fig. A. 1. A. 5.

On ignore sa patrie.

Madrép. stellulé, *Madrep. stellulata*.

Aplati; les étoiles cylindriques, à bords élevés, à distances égales; les intervalles hérissés.

Solander et Ellis, Coral. tab. 53. fig. 3, 4.

Astrée vermoulue; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 261. n. 12.

On ignore sa patrie.

Madrépore astroïte, *Madrep. astroites*.

Les étoiles très-rapprochées, enfoncées, cylindriques.

Séba, Mus. 3. tab. 112. fig. 12, 14. *Darg.* Oryctol. tab. 23. fig. 4, 10, 19.

Astrée argus; Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 259. n. 2.

Se trouve dans les mers d'Amérique, et fossile en France.

Madrépore stellé, *Madrepora stellata*.

Les étoiles écartées, convexes, enfoncées dans leur milieu; les intervalles hérissés.

Se trouve dans la mer des Indes.

Madrép. noduleux, *Madrep. nodulosa*.

Les étoiles très-pressées, un peu coniques; les intervalles et les lames aiguës, hérissées.

Séba, Mus. 3. tab. 112. fig. 18.

On ignore sa patrie.

Madrépore acropore, *Madr. acropora*.

Les étoiles pressées; leur bord formant un cercle saillant et crénelé.

On ignore son pays natal.

Madrép. caverneux, *Madr. cavernosa*.

Les étoiles très-profondes, évasés à leur ouverture; leurs bords striés; les intervalles avec un sillon élevé.

Solander et *Eltis*, Coral. tab. 53. fig. 1, 2. *Séba*, Mus. 3. tab. 112. fig. 15, 19, 22. *Darg.* *Oryct.* tab. 23. fig. 6, 9. *Bourguet*, Pet. tab. 4. fig. 26, et tab. 7. fig. 36.

Astrée annulaire; Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 259. n. 3.

Se trouve dans les mers d'Europe et d'Amérique, et souvent fossile.

Madrép. ponctué, *Madrep. punctata*.

Les étoiles très-petites, ramassées, inégales, entourés de dix points.

Se trouve dans la mer d'Europe.

Madr. calyculaire, *Madr. calycularis*.

Formé de cylindres réunis; les étoiles enfoncées; le centre saillant.

Cavol. Pol. Rar. 1. tab. 3. fig. 1, 5, 6, 8.

Caryophyllie calyculaire; Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 226. n. 2.

Se trouve dans la Méditerranée.

Madrépore tronqué, *Madr. truncata*.

Articulé, turbiné, prolifère; les articulations réunies par leurs bords; les étoiles tronquées; le milieu concave et cylindrique.

Amoen. Accad. 1. tab. 4. fig. X. Knorr. Pétrif. 2. tab. 1. fig. 2. et Supp. tab. 6. b. fig. 5.

Favosite alvéoléc; Lam., Anim. sans vert. tom. II. p. 205. n. 1.

Se trouve fréquemment fossile en Europe.

Madrépore stellaire, *Madrep. stellaris*,

Articulé, prolifère; les étoiles larges et réunies par leur bord.

Amoen. Acc. 1. tab. 4. fig. 6.

Se trouve fossile en Suède.

Madrépore orgue, *Madrep. organum*.

Composé de cylindres unis, écartés et liés par des diaphragmes peu épais.

Amoen. Acc. 1. tab. 4. fig. 6.

Sarcinule orgue; *Lam.*, Anim. sans vert.
tom. II. p. 225. n. 2.

Se trouve dans la mer Rouge, et fréquemment fossile en Europe.

Madrép. divergent, *Madr. divergens.*

Presque globuleux, composé de cylindres divergens.

Se trouve fossile.

Madrépore musical, *Madr. musicalis.*

Composé de cylindres striés et écartés, réunis par des diaphragmes très-rapprochés.

Ellis, Act. Angl. 53. tab. 20. fig. 14. *Borlas*.
Com. tab. 27. fig. 7.

Caryophyllie musicale; *Lam.*, Anim. sans vert.
tom. II. p. 227. n. 6.

Se trouve dans la mer des Indes, et en Europe.

Madrép. denticulé, *Madr. denticulata.*

Les étoiles inégales; les lames plus élevées que les bords; les intervalles sillonnés.

Solander et *Ellis*, Coral. tab. 49. fig. 1.

Astrée denticulée; *Lam.*, Anim. sans vert.
tom. II. p. 265. n. 18.

On ignore son pays natal.

Madrépore favéolate, *Madr. faveolata.*

Les étoiles presque angulaires, à plusieurs rayons; les intervalles doublés.

Solander et Ellis, Coral. tab. 53. fig. 5, 6.
On ignore sa patrie.

Madrépore rétépore, *Madr. retepora*.

Les étoiles anguleuses ; les lames filamenteuses ; les intervalles réticulés et denticulés.

Solander et Ellis, Coral. tab. 54. fig. 3, 5.

Porite réticule ; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 269. n. 1.

On ignore sa patrie.

Madrép. rotuleux, *Madrep. rotulosa*.

Les étoiles cylindriques, à rayons peu nombreux ; les lames saillantes, pointues, avec une épine droite à leur base.

Solander et Ellis, Coral. tab. 55.

Astrée rotuleuse ; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 259. n. 4.

On ignore sa patrie.

Madrép. cespitueux, *Madr. cespitosa*.

Composé d'un grand nombre de cylindres réunis ; les étoiles concaves et réticulées.

Gualt. tab. 61.

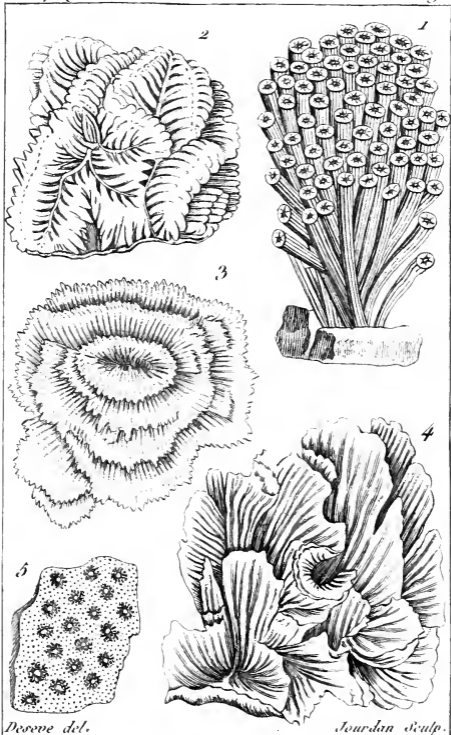
Caryophyllie en gerbe ; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 228. n. 8.

Voyez pl. 24, fig. 1, où il est représenté très-réduit.

Se trouve dans la Méditerranée.

Madrép. flexueux, *Madrep. flexuosa*.

Composé de cylindres hérissés, courbés, rapprochés ; les étoiles convexes et striées.



Desève del.

Jourdan sculp.

1. Le Madrepore cespiteux. 4. Le Madre. capuchon.
2. Le Madre. meandrique. 5. 1' Ocellaire.
3. Le Madre. laitue.

Amoen. Accad. 1. tab. 4. fig. 25.

Caryophyllie en touffe; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 227. n. 7.

Se trouve dans la mer Baltique.

Madrép. fasciculé, *Madr. fascicularis.*

Composé de cylindres droits, glabres et divergens.

Rumph. Mus. tab. 87. fig. 5. *Guatt.* tab. 106. fig. 6. *Séba*, Mus. tab. 108. fig. 9. *Dargenv.* Oryct. pl. 22. fig. 6.

Caryophyllie fasciculée; *Lam.*, Anim. sans vert. tom. II. p. 226. n. 4.

Se trouve dans la mer des Indes, et fossile en Europe.

Madrép. pectiné, *Madrep. pectinata.*

Les étoiles rondes; le bord gonflé, dilaté, radié; les intervalles ponctués.

Knorr. Pétrif. Supp. tab. 6, 9. fig. 2. *Guettard*, Mém. 3. tab. 51. fig. 2.

Se trouve fossile en Suisse et en France.

Madrép. rotulaire, *Madrep. rotularis.*

Variable dans sa forme; les étoiles solitaires, rondes, plates, également radiées; le bord uni, à peine saillant.

Guatt. Mém. 3. tab. 47. fig. 7. *Knorr.* Pet. 2. tab. F, V. fig. 1.

Se trouve dans la mer Rouge, et fossile en Europe.

Madrép. tubulaire, *Madr. tubularis*.

Des tubes cylindriques entiers, saillans, en étoiles inégalement radiées.

Se trouve fossile en France et ailleurs.

Madrép. mamelon, *Madr. mamillaris*.

Les étoiles arrondies, proéminentes, finement excavées.

Guettard, Mém. 5. tab. 54. fig. 5. *Schroet.* Einl. in *Verst.* 5. tab. 6. fig. 5.

Se trouve fossile en France et en Allemagne.

Madr. patelloïde, *Madr. patelloides*.

Unie; les étoiles larges, saillantes, à beaucoup de rayons; le centre très-petit.

Guett. Mém. 5. tab. 48. fig. 2, 4. *Knorr.* Pétrif. 2. tab. F, 6. fig. 4.

Se trouve fossile en France et ailleurs.

Madrép. globulaire, *Madr. globularis*.

Les étoiles grandes, rondes, également radiées; le centre large et percé.

Kundm. Rar. tab. 10. fig. 7.

On ignore le lieu d'où il vient.

Madrépore fil, *Madrep. filum*.

Des étoiles grandes, rondes, rapprochées, aplaties; le centre très-petit, à peine excavé.

Scheuchz. Lithog. tab. n. 49.

Se trouve fossile en Suisse.

Madrép. perforé, *Madrep. perforata.*

Les étoiles ramassées, petites, excavées; les lames perforées.

On ignore le pays où il se trouve.

Mad. vermiculaire, *M. vermicularis.*

Les rayons des étoiles inégales et ondulées.

Lang. Lap. fig. Helv. tab. 20. Bourg. Pétrif. 3. fig. 29.

Se trouve fossile en France et en Suisse.

Madr. arachnoïde, *Madr. arachnoides.*

Les étoiles ramassées, très-petites; les rayons presque ondulés, courts et égaux.

Plot. Nat. Hist. oxf. tab. 2. fig. 7. Guett. Mem. 5. pl. 49. fig. 2. Scheuchz. Lithog. Helv. fig. 54.

Se trouve fossile en France et en Suisse.

Madrép. ondulé, *Madrep. undulata.*

Les étoiles grandes, élevées; les rayons allongés et recourbés.

Bourg. Pétrif. 5. tab. 23. Guett. Mém. 5. 12. 40. fig. 1. Knorr. Pétrif. 11. 2. tab. P. 6. fig. 1.

Se trouve fossile en France et en Allemagne.

Madrépore solide, *Madrepora solida.*

Les étoiles contiguës; les bords réunis et membraneux.

Se trouve dans la mer Rouge.

Madrép. collier, *Madrepora monilis*.

Les étoiles en entonnoir ; les lames égales , denticulées , servant à plusieurs étoiles.

Se trouve fossile en Arabie.

Madrép. dédalique, *Madrep. dedalica*.

Les étoiles presque hexagones ; les intervalles réticulés et dentés sur leurs bords.

Se trouve dans la mer Rouge.

M. à une seule strie, *M. monostriata*.

Les intervalles entre les vieilles étoiles élevées en languette lancéolée.

Se trouve dans la mer Rouge.

Madrépore champ, *Madrepora rus*.

Inégal, spongieux, mamelonné ; les étoiles superficielles, aplaties et distantes.

Se trouve dans la mer Rouge.

Madrép. en crête, *Madrepora cristata*.

Ventru ; conique, uni, hérissé au sommet ; les étoiles anguleuses ; les lames alternativement grandes et petites.

Esper. Pflanzenth. 3. tab. 26.

Se trouve sur les côtes de la Chine.

Madrép. cuspidé, *Madrep. cuspidata*.

Conique , sillonné ; les étoiles turbinées ; les lames droites , alongées , aiguës.

Esper. Pflanzenth. 3. tab. 2, 8.

Se trouve sur les côtes de la Chine.

Madrépores rameux, à étoiles distinctes.

Madrep. porite, *Madrepora porites.*

Presque rameux, hérissé; les pores très-rapprochés.

Guatt. tab. 20. *Solander et Ellis*, Coral. tab. 47. fig. 1. *Stoan.* Jam. tab. 18. fig. 4.

Se trouve dans les mers des Indes et d'Amérique.

Madrépore digité, *Madrep. digitata.*

Les rameaux en massue; les étoiles éparses et à six rayons; le bord supérieur, épais et en voûte.

Séba. Mus. 3. tab. 109. fig. 11.

Se trouve dans la mer des Indes.

Mad. corne de daim, *Mad. damicornis.*

Très-rameux, les rameaux minces; les étoiles fréquemment fermées et ciliées.

Guatt. tab. 104, *b.* *Rumph.* Amb. 6. tab. 86. fig. 3.

Pocillopore Corne de Daim. Lamarck, anim. sans vert., t. II, p. 274, n° 2.

Se trouve dans la mer des Indes et sur les côtes d'Afrique.

Madrep. verruqueux, *Mad. verrucosa.*

Très-rameux; les rameaux obtus, couverts de longs tubercules; les étoiles éparses, souvent ciliées.

Weinm. Phylanth. 2. fig. 2.

Pocillopore Amaranthe. Lamarck, anim. sans vert., t. II, p. 275, n° 3.

Se trouve dans les mers de l'Inde et d'Afrique.

Madrép. muriqué, *Madrep. muricata*.

Très-rameux, presque imbriqué; les étoiles saillantes, tronquées et montantes.

Solander et Ellis. Coral. tab. 57. *Morison*, Hist. pl. 5. tab. 10 fig. 15. *Rumph.* Amb. 6. tab. 86. fig. 1, 2. *Guatt.* tab. 20. *Lang.* Lap. fig. *Helv.* tab. 17. fig. 1, 2.

Madrépore abrotanoïde. Lamarck, anim. sans vert., t. II, p. 280, n° 7.

Se trouve dans toutes les mers, entre les tropiques, et fossile en Europe.

Madrép. fastigié, *Madrep. fastigiata*.

Les rameaux dichotomes, rapprochés; les étoiles extérieurement dégarnies d'écorce.

Séba, mus. 3. tab. 109. fig. 1. tab. 110. fig. 3. 116. fig. 4.

Caryophillie en cyme. Lamarck, anim. sans vert., t. II, p. 328, n° 12.

Se trouve dans les mers d'Amérique.

Madrépore ramé, *Madrepora ramea*.

Presque pinné, strié onduleusement; les étoiles terminales.

Donati, Adriat. tab. 6. Act. Angl. 47, 4. *Rumph.* Amb. 6. tab. 87. fig. 4. *Daubent.* Mis. tab. 47.

Caryophillie en arbre. Lamarck, anim. sans vert., t. II, p. 228, n° 11.

Voyez pl. 23. fig. 4 et 5, où il est figuré avec son animal.

Se trouve dans la Méditerranée et la mer du Nord.

Madrépore oculé, *Madrepora oculata*.

Tubuleux, contourné, un peu strié obliquement; les rameaux alternes; les étoiles sur deux rangs et enfoncées.

Séba, Mus. 2. tab. 116. fig. 12. Turgot, Mém. tab. 22. fig. E. Valent, Mus. tab. 8.

Oculine vierge. Lamarck, anim. sans vert., t. II, p. 285, n° 1.

Se trouve dans la mer des Indes.

Madrép. virginal, *Madrep. virginea*.

Presque dichotome, droit, solide; les étoiles alternes et saillantes.

Guatt. tab. 24. Marsigl. Hist. mar. tab. 30. fig. 140. Dargenv. Oryctol. tab. 15.

Oculine vierge. Lamarck, anim. sans vert. t. II, p. 285, n° 1.

Se trouve dans la Méditerranée, la mer d'Amérique, et fossile en Europe.

Madrépore rose, *Madrepora rosea*.

Très-rameux, rose; les rameaux pointus; les étoiles rassemblées sans ordre, et saillantes.

Oculine rose. Lamarck, anim. sans vert., t. II, p. 287, n° 9.

Se trouve sur les côtes de Saint-Domingue.

Madrépore hérissé, *Madrep. hirtella*.

Les étoiles alternes, proéminentes; les lames saillantes et aiguës.

Oculine hirtelle. Lamarck, anim. sans vert. t. II, p. 285, n° 3.

Se trouve dans la mer des Indes.

Madrépore limité, *Madrepora limitata*.

Les rameaux aplatis; les étoiles éparses, à six rayons; les bords égaux.

On ignore le lieu d'où il vient.

Madrép. botryoïde, *Madr. botryoides*.

Les rameaux épais, ramassés, obtus; les intervalles réticulés et raboteux.

On ignore sa patrie.

Madrép. graineux, *Madrep. granosa*.

En crête, presque digité; les rameaux obtus; les intervalles carinés et ondulés; les étoiles aiguës et irrégulières.

On ne sait d'où il vient.

Madrép. prolifère, *Madrep. prolifera*.

Dichotome; les rameaux souvent anastomosés; les étoiles terminales, prolifères par les côtés.

Séba, Mus. 3. tab. 116. fig. 3. *Edwards*, Av. tab. 94.

Oculine prolifère. Lamarck, anim. sans vert., t. II, p. 286, n° 5.

Se trouve dans la mer du Nord.

Madrép. sériate, *Madrepora seriata*.

Cylindrique; les étoiles en séries longitudinales.

Soland et Ellis, Coral. tab. 51. fig. 1, 2.

Marsigl. Hist. mar. tab. 52. fig. 152.

Sériatopore piquant. Lamarck, anim. sans vert., t. II, p. 282, n° 1.

Se trouve dans les mers orientales.

Madrép. cierge, *Madrep. cactus*.

Les rameaux aplatis, divergens, dichotomes; les bords carinés et portant les étoiles.

Se trouve fossile en Arabie.

Madr. corymbeux, *Madr. corymbosa*.

Des corymbes de rameaux striés, épineux, pleins, gros à leur extrémité; les étoiles terminales, solitaires, lobées.

Se trouve fossile en Arabie.

M. bourgeonnant, *M. gemmascens*.

Les étoiles saillantes, presque coniques.

Muller, Linn. Syst. 6. tab. 23. fig. 7.

Voisin de l'*oculine flabelliforme*. Lamarck, anim. sans vert., t. II, p. 287, n° 8.

Se trouve dans la mer des Indes.

Mad. problématique, *M. problematica*.

Les étoiles obliques, très-petites, écartées, enfoncées; le bord large et ponctué.

Knorr. Delic. 1. tab. A. X. fig. 3. Mus. Gotlw. tab. 49. fig. 5.

Se trouve dans la mer d'Amérique.

Madrépore infundibuliforme, *Madrepora infundibuliformis*.

En tour évasée, souvent prolifère.

Guatt. tab. 42.

Se trouve dans la mer des Indes.

Madrép. anguleux, *Madrep. angulosa*.

Dichotome; en faisceau; les étoiles terminales, en entonnoir; les lames dentées.

Séba, Mus. 3. tab. 109. fig. 2, 3. *Knorr*. Del. 1. tab. A, 4. fig. 5.

Se trouve dans les mers d'Amérique.

Madrépore rosacé, *Madrepora rosacea*.

Les rameaux cylindriques, relevés; les étoiles terminales.

Esper, Pflanzenth. Bief. 3. tab. 15. fig. 1. 4. *Knorr*, Del. nat. Sel. 1. tab. A, 2. fig. 2.

On ignore sa patrie.

MILLÉPORE, *MILLEPORA*, *Linn.*

Polypier pierreux, à expansions solides, sinueuses ou lobées, ou ramifiées, ou dendroïdes, ayant leur superficie complètement ou partiellement garnie de pores simples, ou de trous cylindriques, dépourvus de lames en étoile.

LES millépores ont été confondus, par les anciens naturalistes, avec les

madrépores, dont ils ont la texture et les formes variées. Linnæus, le premier, considérant que la différence que présentaient leurs pores était un caractère suffisant pour les en séparer, en a fait un genre particulier, qui a été généralement adopté par ses successeurs.

Plusieurs espèces de ce genre ont cependant été connues sous des noms différens, tels que ceux d'eschares, de frondipores, de rétépores, de pétrobryum, etc. qui sont tombés en désuétude; ce qui indique qu'on avait senti la différence qui existait entre elles et les véritables madrépores, et entre elles-mêmes. Aussi Lamarck, qui s'est souvent appuyé d'indications de ce genre, a-t-il ressuscité deux de ces noms, séparant plusieurs de ces espèces des millépores, pour en former trois genres nouveaux, dont il sera fait mention à la suite de cet article.

Les millépores étant ainsi, en tout, semblables aux madrépores, excepté dans la forme de leurs pores, et par suite des animaux qui les habitent, tout ce qu'on a dit de général à l'article précédent leur convient parfaitement. On y renvoie donc le lecteur.

Les pores des millépores sont tantôt régulièrement, tantôt irrégulièrement disposés sur les deux faces ou sur une seule. Ils sont plus ou moins grands, et, dans plusieurs espèces, imperceptibles à la vue simple.

On va, d'après Donati, donner la description complète d'une espèce de ce genre avec celle de son animal, comme on l'a fait pour les madrépores, afin de mettre les observateurs à portée d'étudier, comparativement, les espèces moins connues qui tomberont sous leurs mains.

L'intérieur du millépore tronqué, dit Donati, ressemble à celui du marbre; cependant il est fragile à cause

du grand nombre de cellules qu'il renferme. Ces cellules sont indiquées par des pores disposés en quinconce sur toute la superficie de ce millépore, qui est branchu, et on ne peut mieux comparer leur forme qu'à celle des urnes sépulcrales, ou des lacrymoires antiques. Chacune de ces cellules contient un polype plus long que large. Il ressemble à un fuseau qui porterait un petit chapeau osseux et convexe à son extrémité supérieure. Ce petit chapeau est un opercule attaché par une charnière au bas de l'ouverture de la cellule. Il est ouvert par une trompe qui a la figure d'un entonnoir à long cou, et que l'animal développe à sa volonté. Il est fermé par le moyen de deux petits muscles partant de la base de la trompe. Probablement la bouche est dans l'évasement creux de cette trompe ; mais Donati n'a pu s'en assurer. Lorsque

l'animal est contracté, l'opercule ferme son trou de manière à le mettre en sûreté.

Les polypes qui habitent le sommet des branches, dans cette espèce, n'ont point d'opercules, leurs cellules sont imparfaites, presque cartilagineuses ou membraneuses; ce qui est en concordance avec ce qu'on a observé dans le corail.

Cette description de Donati n'est pas plus complète que celle qui a déjà été rapportée dans l'article précédent; mais on doit être encore fort heureux de l'avoir, puisqu'au moins elle met les observateurs sur la voie, et leur fournit des moyens précieux de comparaison. Il n'est pas certain que les autres millépores aient des opercules semblables à celui-ci.

Les millépores sont beaucoup plus abondans, proportion gardée, dans les mers d'Europe, que les madré-

pores. On en trouve surtout un très-grand nombre d'espèces dans la Méditerranée. Ils se rencontrent très-fréquemment fossiles, et n'ont pas été mieux décrits et figurés, dans cet état, que les madrépores par les oryctographes.

Les genres que Lamarck a formés aux dépens des millépores de Linnæus, outre celui dont on vient de voir l'exposé, sont :

Nullipore, *Nullipora*. Polypier pierreux, à expansions solides, lobées, subfasciculées ou rameuses. Aucuns pores apparens. *Millépore polymorphe. Linn.*

Rétépore, *Retepora*. Polypier pierreux, à expansions minces, fragiles, poreuses à l'intérieur, réticulées ou rameuses, et n'ayant de pores apparens que sur une de leurs faces. *Millépore réticulé. Linn.*

Eschare, *Eschara*. Polypier presque

pierreux, à expansions minces, fragiles, dilatées en membranes ou lanières rameuses, poreuses intérieurement, et ayant en outre les deux surfaces garnies de pores disposés en quinconce. *Millépore foliacé*. Linn.

On donnera la figure d'une espèce de chacun de ces genres, comme on l'a fait pour les madrépores.

Millép. alcicorne, *Millep. alcicornis*.

Comprimé; droit; les pores épars et peu apparents.

Morison, Hist. pl. 5. tab. 656. fig. 15.
Séba, Mus. 3. tab. 106. fig. 8. et tab. 116. fig. 6. *Edw. Av.* tab. 94.

Se trouve dans les mers de l'Inde et de l'Amérique.

Millépore bleu, *Millepora cœrulea*.

Applati avec des digitations épaisses et irrégulières; les pores cylindriques.

Solander et Ellis, tab. 12. fig. 4. *Petiv. Gaz.* tab. 10. fig. 12.

Se trouve dans la mer des Indes.

Millépore hérissé, *Millepora aspera*.

Un peu comprimé; hérissé par les pores qui sont saillants et fendus.



1. 2. Le Millepore tronqué. 5. Le Millepore celluleux.
3...Le Millepore polymorphe. 6. L'Orbitolite plane.
4...Le Millepore foliacé.

Mutter, Act. Nid. 4. tab. 2. fig. 20, 22.
Guatt. tab. 55. *Marsigli*, Hist. mar. tab. 32.
 fig. 152, 157.

Millépore rude. Lamarck, anim. sans vert.
 t. II, p. 201, n° 4.

Se trouve dans les mers d'Europe.

Millépore solide, *Millepora solida*.

En forme de tour; les pores très-rapprochés et anguleux.

Se trouve dans la mer du Nord.

Millép. tronqué, *Millepora truncata*.

Dichotome droit; les rameaux tronqués.

Solander et *Ellis*, Coral. tab. 23. fig. 1, 8.
Donati, Adri. tab. 7. *Marsigli*, Hist. mar.
 tab. 52. *Cavol*, Pol. mar. 1. tab. 3. fig. 9.

Lamarck, anim. sans vert., t. II, p. 202,
 n° 5.

Voyez pl. 25. fig. 1, 2, où il est représenté
 avec son animal.

Se trouve dans les mers d'Europe.

Millép. miniacé, *Millepora miniacea*.

Très-petit; presque lobé, rouge; les pores
 petits et rapprochés.

Millépore rouge. Lamarck, anim. sans vert.
 t. II, p. 202, n° 8.

Se trouve dans toutes les mers.

Millép. cervicorne, *Millep. cervicornis*.

Un peu aplati, dichotome; les pores tu-
 buleux et saillants.

Marsi. Hist. mar. tab. 32. fig. 152, 153.

Ginann. Op. post. 2. tab. 5. fig. 14.

Eschare cervicorne. Lamarck, anim. sans vert., t. II, p. 176, n° 5.

Se trouve dans la Méditerranée.

Millépore skène, *Millepora skenei*.

Applati, presque rameux; les pores saillants; régulièrement disposés; l'ouverture en entonnoir avec une dent inférieure.

Se trouve sur les côtes d'Angleterre.

Millépore nain, *Millepora pumila*.

Applati; les rameaux épars, obtus et rudes.

Marsi. Hist. mar. tab. 36. fig. 175.

Se trouve dans la Méditerranée.

Millép. comprimé, *Millep. compressa*.

Applati, dichotome; les rameaux écartés; les pores saillants.

Se trouve dans la Méditerranée.

Millép. lichénoïde, *Millep. lichenoides*.

Rameux, dichotome; les rameaux avec deux rangs de pores saillants.

Ellis, Coral. tab. 35. fig. 6, B. *Séba*, Mus. 3. tab. 100. fig. 10. *Mars*. Hist. mar. tab. 35. fig. 162, 164. *Ginann*, Ad. 1. tab. 1. fig. 4.

Rétépore frondiculé, Lamarck, anim. sans vert., t. II, p. 182, n° 2;

Hornère frondiculée. Lamouroux, exp. méth. des polyp., p. 41.

Se trouve dans les mers d'Europe.

Millépore violet. *Millepora violacea*.

Rameux ; les rameaux tortueux , presque cylindriques , avec une ligne saillante de pores.

Distichopore violet. Lamarck , anim. sans vert., t. II, p. 196, n° 1.

Se trouve dans la mer des Indes.

Millép. tubulifère, *Millep. tubulifera*.

Solide , rameux ; les pores saillans , épars ; les rameaux pointus.

Marsi. Hist. tab. 31. fig. 147, 148.

Lam. anim. sans vert., t. II, p. 202, n° 6.

Se trouve dans la Méditerranée.

Millépore fascial, *Millepora fascialis*.

Foliacé , rameux , contourné.

Marsi. Hist. mar. tab. 33. fig. 160. —

Ellis, Coral. tab. 30. fig. 6.

Eschare à bandelettes. Lamarck , anim. sans vert., t. II, p. 175; n° 4.

Se trouve dans la Méditerranée.

Millépore foliacé, *Millepora foliacea*.

Lamelleux , contourné ; des pores de chaque côté , régulièrement disposés.

Ellis, Coral. tab. 30. fig. a. A. B. C.

Voy. pl. 25. fig. 4 , où il est représenté de grandeur naturelle.

Eschare bouffant. Lamarck , anim. sans vert., t. II, p. 175, n° 1.

Se trouve dans les mers du Nord.

Millép. de Ceylan, *Millep. zeylanica*.

Foliacé, découpé; les cellules oblongues, et régulièrement rangées de chaque côté.

Se trouve dans la mer des Indes.

Mill. forniculeux, *Millep. forniculosa*.

En croûte; les pores rangés régulièrement, recourbés en forme de lèvres, et fermés d'une membrane.

Se trouve dans les mers d'Amérique.

Millép. crustulant, *Millep. crustulenta*.

En croûte, presque foliacé; les pores rangés régulièrement, oblongs, fermés par une membrane, entière en leurs bords.

Bast, Op. subs. 1. tab. 7. fig. 4, 5. *Séba*, Mus. 3. tab. 100. fig. 2.

Se trouve dans les mers d'Europe.

Millépore déchiré, *Millepora erosa*.

En croûte; les pores saillans; leur bord pectiné.

Se trouve dans les mers d'Amérique.

Millép. réticulé, *Millepora reticulata*.

Mince; les rameaux anastomosés, linéaires, avec des pores proéminens.

Bonann. Mus. Kircker, tab. 43. fig. 12.
Marsi. Hist. mar. tab. 34. fig. 165, 166.
Dargenv. Oryctol. tab. 22. fig. 5.

Rétépore réticulé. Lamarck, anim. sans vert., t. II, p. 182, n° 1.

Se trouve dans les mers d'Europe, et quelquefois fossile.

Millép. celluleux, *Millepora cellulosa*.

Mince, réticulé; ayant la forme d'un entonnoir à parois onduleuses.

Ellis, Coral. tab. 55. fig. d. D. E. *Rumph.* Amb. 6. tab. 87. fig. 5. *Daubenton* misc. tab. 25. *Marsil.* Hist. mar. tab. 55. fig. 161. *Dargenv.* Oryct. tab. 22. fig. 2.

Rétépore Dentelle-de-mer. Lamarck, anim. sans vert., t. II, p. 182, n° 2.

Voyez pl. 25. fig. 5, où il est représenté réduit de moitié.

Se trouve dans les mers de l'Europe et de l'Inde, et quelquefois fossile.

Millép. treillis, *Millepora clathrata*.

Ombiliqué, réticulé par des rameaux aplatis, dichotomes et anastomosés.

Se trouve dans la mer des Indes.

Millép. spongite, *Millepora spongites*.

Rameux, droit; les rameaux anguleux, imbriqués et anastomosés.

Mus. Tessin, tab. 11. fig. 2.

On ignore son pays natal.

Millépore coriace, *Millepora coriacea*.

Très-mince, en croissant; presque horizontal, rarement poreux.

Shaw, Alf. app. fig. 1. *Bonann.* Mus. Kircker. tab. 289. fig. 16. *Cavot.* Pol. mar. 5. tab. 9. fig. 15.

Se trouve dans la Méditerranée et dans l'Atlantique.

Millépore calcaré, *Millep. calcarea*.

Rameux, très-blanc, solide, dichotome; les rameaux s'anastomosant quelquefois.

Solander et Ellis, Coral. tab. 23. fig. 13.

Millépore cervicorne. Lam. anim. sans vert. t. II, p. 204, n° 13.

Se trouve dans la Méditerranée.

Mill. polymorphe, *Mill. polymorpha*.

En croûte solide, affectant toutes sortes de formes; les pores invisibles.

Ellis, Coral. tab. 27. fig. C. *Séba*, Mus. 3. tab. 108. fig. 8, et 116. fig. 6, 7.

Millépore informe. Lamarek, anim. sans vert. t. II, p. 203, n° 9.

Voyez pl. 25. fig. 3, qui le représente de grandeur naturelle.

Millép. décussé, *Millepora decussata*.

En croûte lamelleuse; les lames en sautoir.

Solander et Ellis, Coral. tab. 23. fig. 9.

Millépore agariciforme. Lam. anim. sans vert. p. 204, n° 14.

Millépore algue, *Millepora alga*.

En croûte; les lames minces, demi-circulaires et horizontales.

Solander et Ellis, Coral. tab. 23. fig. 10, 12.

Millépore byssoïde var. b. ? Lamarek, an. sans vert. t. II, p. 204, n° 12.

Millépore tichenoïde. Lamouroux. exp. méth. des polyp., p. 47.

Se trouve dans les mers d'Europe.

Millép. tubuleux, *Millepora tubulosa*.

Les cellules tubulées, disposées en séries transverses.

Ellis, Coral. tab. 27. fig., E.

Se trouve dans les mers d'Europe. S'écarte de ce genre.

Millépore pinné, *Millepora pinnata*.

Dichotome, droit; les cellules tubulées, disposées en pinnules.

Marsi. Hist. mar. tab. 31. fig. 167, et tab. 34. fig. 168.

Lamarck, anim. sans vert. t. II, p. 202, n^e 7.

Se trouve dans la Méditerranée. S'écarte de ce genre.

Millépore liliacé, *Millepora liliacea*.

Rampant, découpé; les pores tubuleux, disposés en séries transverses.

Plancus, Conch. tab. 18. fig. n, N. *Marsi*. Hist. mar. tab. 34. fig. 168.

Tubulipore transverse. Lamarck, anim. sans vert. t. II, p. 162, n^o 1.

Se trouve dans les mers d'Europe. S'écarte de ce genre.

Millép. chardon, *Millep. cardunculus*.

Multiforme, mince, concentrique; les tubes centraux en pyramides trigones.

Cavol. Pol. mar. 1. tab. 3. fig. 19, 20.

Se trouve dans la Méditerranée. S'écarte de ce genre.

TUBIPORE, *TUBIPORA*, *Linnæus*.

Polypier pierreux, composé de tubes cylindriques ou prismatiques, subarticulés, perpendiculaires, parallèles, et réunis les uns aux autres par des diaphragmes ou cloisons transverses intermédiaires.

LES tubipores ont une organisation fort différente des autres productions polypeuses, et qui se rapproche beaucoup de celle des vermiculaires. Linnæus semble avoir eu quelques données propres à lui faire soupçonner que l'animal qui les habite était une néréide; ce qui les placerait incontestablement à côté des serpules et des dentales. Ainsi, quoique rangés par tous les naturalistes à côté des madrépores, est-il encore incertain s'ils appartiennent à leur classe. Ce-

pendant on n'innovera encore rien ici ; mais on demandera aux voyageurs des observations positives propres à fixer, à l'avenir, nos idées à cet égard.

Les tubipores forment dans la mer des masses arrondies , quelquefois fort considérables , uniquement composées de tuyaux parfaitement cylindriques , divergens , et réunis de distance en distance par des diaphragmes de même nature qu'eux. Comme ces tuyaux divergent continuellement , et que par conséquent , en s'étendant en hauteur ils laissent des intervalles entre eux , que de nouveaux habitans occupent successivement , on voit ainsi , sur la surface supérieure , des tuyaux de tous les diamètres , et considérablement plus nombreux qu'ils ne le sont à la base.

La formation des diaphragmes des tubipores n'est pas difficile à concevoir lorsqu'on les a sous les yeux. Les

animaux du tubipore musique, par exemple, le plus commun dans les cabinets, prolongent leurs tuyaux de trois à quatre millimètres, et ensuite élargissent leurs bords de manière à les joindre les uns aux autres. Il en résulte une surface unie comme dans les millépores, auxquels les tubipores ressemblent le plus, ou mieux, dont ils ne diffèrent que par les cavités qui se voient entre les tubes lorsqu'on les regarde de côté.

On a comparé les tubipores à des tuyaux d'orgue, et, en effet, leurs tubes en ont la disposition, quand on n'en considère qu'une rangée. On pourrait aussi les comparer à une chaussée de basaltes articulés.

Les botanistes antérieurs à Tournefort avaient regardé les tubipores comme des plantes, parce qu'ils ont quelques rapports apparens avec les champignons ; mais cependant ces

rappports sont trop faibles pour croire qu'ils eussent persisté dans cette opinion, si d'autres productions marines, également prises pour des plantes, et avec plus de raison apparente, n'avaient servi de passage ou de moyen de liaison.

Il paraît que les tubipores vivent dans la mer à une plus grande profondeur que les madrépores.

Le tubipore musique, remarquable par son beau rouge de corail, est employé dans l'Inde contre la strangurie et les morsures des serpens. Il est très-probable que c'est par préjugé qu'on lui attribue ces vertus, et qu'il n'en a d'autres que celle des substances calcaires.

On trouve des tubipores fossiles en France, et dans plusieurs contrées de l'Europe, dont les analogues marins ne sont point connus.

Les espèces ci-dessous décrites ,

excepté les deux premières et les deux dernières, ne se rapportent qu'imparfaitement au genre ; mais ils peuvent lui convenir beaucoup par les animaux.

Tubipore musique, *Tubipora musica.*

Les tubes rassemblés en faisceaux ; les diaphragmes écartés.

F. Bauhin, Hist. 5. tab. 808. fig. 2. *Rumph.* Amb. 6. tab. 85. fig. 2. *Séba*, Mus. 3. 110. fig. 89. *Dargenv.* Conch. tab. 26. fig. A.

Lamarck, anim. sans vert. t. II, p. 209, n° 1.

Voyez pl. 26. fig. 1, 2, où il est représenté de grandeur de moitié de nature.

Se trouve dans les mers de l'Inde et de l'Amérique.

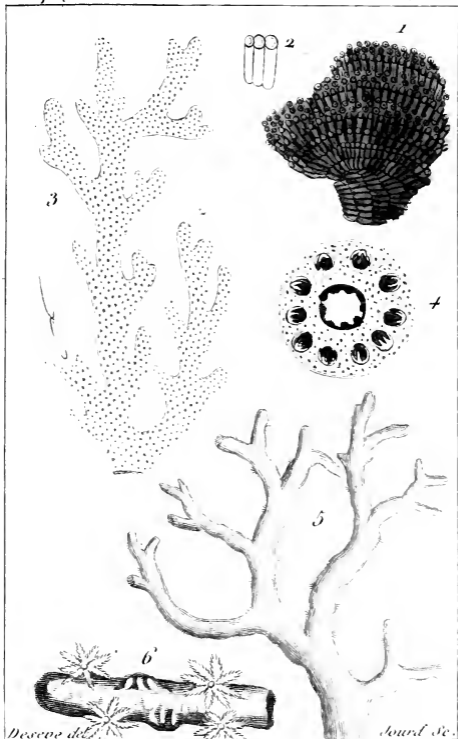
Tubip. caténulé, *Tubip. catenulata.*

Les tubes parallèles, réunis par une lame contournée irrégulièrement.

Amoen, Acc. 1. tab. 4. fig. 20. *Brom.* Lithog., tab. 5. fig. 1, 6., et tab. 6. fig. 1. *Volkam*, Files. Subst. tab. 58. fig. 7., et tab. 20. fig. 3.

Caténipore escharoïde. *Lamarck*, anim. sans vert. t. II. p. 207, n° 1.

Se trouve sur les côtes de la mer Baltique.



1. 2. Le Tubipore musicale.

3. 4. L'Isis pesse.

5. 6. Le Corail rouge.

Handwritten text, possibly a signature or name, appearing as "C. ...".

Tubipore serpent, *Tubipora serpens*.

Les tubes cylindriques, courts, droits, axillaires; la base rampante et dichotome.

Amoen, Accad. 1. tab. 4. fig. 26. *Mus.* Tessin. 3. tab. 3 *Ellis*, Coral. tab. 27. fig. 6, *E. Marsi*. Hist. mar. tab. 154. fig. 168.

Caténipore axillaire. Lamarck. anim. sans vert. t. II, p. 207, n° 2.

Se trouve dans la Méditerranée et la mer du Nord. Pourroit former un genre particulier.

Tub. fasciculaire, *Tubip. fascicularis*.

Les tubes filiformes, en faisceaux, s'anastomosant par les côtés.

Se trouve sur les côtes du Groënland.

Tubipore rameux, *Tubipora ramosa*.

Les tubes rameux, flexueux, rapprochés et unis entre eux.

Koelreuter, act. Pétrop. 7. tab. 16. fig. O.

Se trouve dans la mer du Nord.

Tubipore pinné, *Tubipora pinnata*.

Les tubes pinnés.

Marsi. Hist. mar. tab. 54. fig. 167 et 168.

Se trouve dans le Méditerranée.

Tubip. pinceau, *Tubipora penicillata*.

Caulescent; les tubes réunis à la base seulement.

Se trouve dans la mer du Nord.

Tubip. éventail, *Tubipora flabellaris*.

Applati, flabelliforme, radié; les tubes réunis.

Se trouve dans la mer du Nord.

Tubipore étoile, *Tubipora stellata*.

Les tubes unis par des diaphragmes écartés; la superficie striée en rayons.

Modeer, N. act. Stock. 1788. tab. 7. fig. 1.

Se trouve fossile en Europe.

Tubipore gâteau, *Tubipora strues*.

Les tubes écartés, divergens, et réunis entre eux par d'autres tubes horizontaux.

Helwing. Lithog. tab. 5. fig. 7. *Buttner*, Coral. tab. 2. fig. 9.

Se trouve fossile en Europe.

Tub. prismatique, *Tubip. prismatica*.

Les tubes hexagones, réguliers.

Se trouve fossile en Europe.

Tubip. rayon de cire, *Tubip. favosa*.

Les tubes pentagones et irréguliers.

Se trouve fossile en Europe.



ALVÉOLITE, *ALVEOLITES*, *Lam.*

Polypier pierreux, épais, globuleux ou hémisphérique, formé de couches nombreuses, concentriques, qui se recouvrent les unes les autres; couches composées chacune d'une réunion de cellules alvéolaires, presque tuberculeuses, prismatiques, contiguës, formant un réseau à leur superficie.

Ce genre est dû à Lamarck, qui l'a formé sur deux espèces fossiles qu'il possède dans son riche cabinet. Il paraît qu'il se rapproche beaucoup des tubipores, dont l'espèce, la plus essentiellement pourvue des caractères qui leur sont propres, le tubipore musique, peut être considéré comme formé de lames concentriques. Au reste, on ne peut rien dire de plus que Lamarck, qui compare la première de ces espèces à l'astroïte de Guettard, *mém.* 3, *pl.* 45, *fig.* 1. Cette espèce est appelée escharoïde, et l'au-

tre, qui a été trouvée aux environs de Dusseldorff, est appelée suborbiculaire.

Lamarck, dans sa seconde addition à son ouvrage sur les animaux sans vertèbres, a décrit, sous le nom d'ovéolite, un fossile de Grignon, à peine d'un millimètre de long, qu'il a pris pour une coquille, mais que Daudin a reconnu être un polypier dont les pores sont infiniment petits. D'après cela, ce fossile se place naturellement dans le genre de l'alvéolite, et il diffèrera des espèces citées plus haut, parce qu'il est perforé aux deux bouts.

Correct Calculations
of Iterations

3, 7, 9, 5, 1, 2, 6, 15, 16,
17, 12, 14, 18, 19, 20, 17.

44 10/10/10

